

Du français sur les routes de la Louisiane

Le gouverneur Lèche lance une fort intéressante idée

A son retour du Canada, il se demande publiquement, dans un article signé, si la Louisiane n'a pas commis une erreur en n'affichant pas du français sur les routes de la partie française de l'Etat — Il fait valoir l'importance, du point de vue touristique, de la mise en valeur du caractère français de son pays — Les grands avantages que la Louisiane partage avec notre province — Il y a toute chance que ces avantages, la Louisiane les utilise à fond

Une invitation renouvelée et que, pour notre part, nous acceptons de tout coeur — Notre prochain voyage en Louisiane

Le courrier de ce matin nous apporte une excellente nouvelle. Sous la signature de M. Richard-W. Lèche, le gouverneur de la Louisiane, *The Progress* du 9 juillet nous donne la note suivante. — On sait que M. Lèche, qui avait accepté la présidence d'honneur du comité louisianais du Congrès de la Langue française, encore que sa langue maternelle ne soit pas le français, était le chef de la délégation louisianaise au congrès de Québec et qu'il y reçut le titre de docteur en droit de l'Université Laval.

Nous avons trouvé dans la province de Québec, écrit donc M. Lèche, nombre de choses intéressantes et nombre de choses qui nous rappelaient notre chez-nous. A cause de l'importance de la population de langue française, toutes les enseignes y sont en français et en anglais. Je me demande si nous ne laissons pas passer une belle occasion en ne faisant point dans les deux langues, disons au Vieux Carré de la Nouvelle-Orléans et dans les parties de la Louisiane méridionale où l'on parle le français, nos enseignes des routes et des rues. Le tourisme devient de plus en plus lucratif d'année en année, et le touriste n'aime rien plus que l'atmosphère [c'est-à-dire, un climat spécial et qui diffère de ce qu'il voit chez lui]. Les enseignes dans les deux langues aident à créer cette atmosphère.

Tous ceux qui ont fréquenté à Québec, pendant le Congrès, les milieux louisianais, savent que le gouverneur de la Louisiane est parti de chez nous avec l'idée qu'il vient de formuler là-bas sous sa signature. Publiquement, au Congrès, il avait indiqué les raisons qui militent en faveur de la conservation de la langue française; il avait dit son estime pour les Américains de langue française et qu'il n'est pas de meilleurs citoyens américains que les citoyens d'origine française; mais l'on n'ignore point qu'en plus, il avait été très frappé de l'intérêt qu'offrirait, du point de vue touristique, la mise en valeur du caractère particulier de la Louisiane, de son caractère français. Il s'en était ouvert à plus d'un de ses compagnons de voyage.

On a le droit de penser que, lorsque le chef suprême d'un Etat exprime publiquement, sous sa signature, une opinion et, à la vérité, des souhaits comme celui-là, l'acte ne tardera point à suivre la parole.

Les avantages du projet sautent aux yeux. Ils ne sauraient manquer de frapper les hommes très pratiques qui gouvernent la Louisiane. Ceux-ci se sont fait en ces dernières années un magnifique réseau routier. En ceci, toutefois, ils ne se sont pas donné sur leurs concurrents un avantage décisif. D'autres, pareillement, possèdent de belles routes.

Mais ce qu'aucun Etat américain ne possède à ce degré, c'est un passé français, distinct et différent de celui de ses voisins, un passé qui évoque certaines des plus grandes, des plus pittoresques figures de l'Amérique, dont le souvenir est attesté par tous les noms français qui couvrent aujourd'hui encore la carte du pays, un passé qui, surtout, survit avec éclat dans une population qui parle toujours le français.

Cela forme, du simple point de vue affaires, du point de vue touristique, un capital qu'on se reprochera seulement de n'avoir pas su plus tôt et davantage utiliser.

Il va de soi, du reste, que plus les autorités de l'Etat mettront l'accent sur cet aspect français de la vie louisianaise, plus les Louisianais de langue française seront eux-mêmes enclins à faire saillir leur caractère propre.

Aux affiches bilingues des routes et des rues devront logiquement s'ajouter des affiches bilingues dans les magasins, dans les hôtels, etc.

Tout cela — question de fierté traditionnelle mise à part — représente un actif qu'on ne devrait pas tarder à

utiliser au maximum.

La Louisiane, du fait de son héritage français et de sa population de langue française, partagée avec la province de Québec deux avantages considérables. Elle offre au tourisme, qui, avec les routes nouvelles, prendra des proportions de plus en plus considérables, un intérêt exceptionnel, en tant que pays qui possède quelque chose que ne possèdent point ses voisins; elle peut être un grand centre de culture française.

Les déclarations du gouverneur Lèche démontrent qu'il a très nettement saisi l'importance du premier de ces avantages. Nous avons lieu de croire que la valeur du deuxième ne lui échappe pas non plus.

Du reste, si le français n'est pas sa langue maternelle, le gouverneur Lèche a pris la peine de l'étudier; il le lit couramment; il le parle dans l'intimité, il s'est même risqué à le parler en public à Bâton Rouge, lors de la réception de la mission Cavalier de la Salle. Si, pour des raisons que tout le monde devinera et respectera, M. Lèche n'a pas osé prendre la parole à Québec dans une langue dont il n'est encore qu'imparfaitement maître, nous pouvons bien répéter le mot de l'un de ses compagnons qui, lui, parlait très facilement le français: Le gouverneur a fait plus de progrès en français parlé depuis quelques jours que dans tous ces derniers mois. S'il passait trois semaines dans votre province, rien ne le gênerait plus...

En tout cas, on l'a déjà dit en Louisiane même: si les autorités compétentes le veulent, l'Etat peut devenir le grand centre de culture française des Etats-Unis. Non seulement il possède des professeurs de valeur, mais il offre aux étudiants un milieu où ils peuvent facilement développer leurs connaissances.

Du reste, pour ne citer que ce cas, la fondation à l'Université d'Etat, à Bâton Rouge, d'une *Maison française* indique assez que ce facteur compte dans les soucis des maîtres de l'enseignement.

L'un de nos camarades, qui possède à un haut degré l'instinct de la propagande, nous souffle, et il pourrait bien être un excellent prophète: Les Louisianais ont découvert la bonne voie. Prenez-en ma parole: dans cinq ans, la formule: *The only French State in the Union* fera partie de la propagande touristique américaine; ce sera l'un des plus puissants appels que l'on jettera à la curiosité des touristes. Et nous serons peut-être obligés d'aller en Louisiane apprendre les bonnes méthodes de propagande, avec le moyen d'utiliser pleinement un bel héritage.

M. Lèche a bien voulu, dans cet article du *Progress*, renouveler l'invitation qu'il faisait aux Canadiens, les prier de visiter une fois de plus la Louisiane.

C'est une invitation que, pour notre part, nous entendons bien ne pas laisser tomber. Nous avons eu la joie de compter parmi les plus fervents, et les plus heureux ouvriers, du rapprochement canado-louisianais; nous comptons bien ne pas nous relâcher de notre effort.

A l'invitation du gouverneur Lèche, qui se joint à tant d'autres, nous répondons avec joie: *Accepté. De tout coeur! Et l'année prochaine ne se passera très probablement point sans que nous ayons la joie de revoir, en groupe, la Louisiane. Nous en avertissons d'avance nos amis du Canada.*

Quant aux Louisianais, nous comptons aussi que leurs visites se multiplieront rapidement d'année en année.

Et chacun sait qu'en 1943 ils auront, aux fêtes du troisième centenaire, droit à une place exceptionnelle; car les noms les plus chers à la Louisiane, ceux d'Iberville, de Bienville, sont précisément ceux de Montréalais.

Par eux, nos amis du Sud tiennent à la plus lointaine histoire de Montréal.

Omer HEROUX

on le traitait sérieusement. Aujourd'hui le divorce sert à enrichir quelque poule de luxe, qui a fait tomber dans ses filets un fils à papa en goguette, ou, encore, il sert à corser la réclame de relancement d'une actrice de cinéma. On aura, quelque jour, la preuve que ce sont les imprésarios qui déterminent leurs clients ou leurs clientes à rompre les doux liens de l'hyménée, uniquement pour conquérir la première page des journaux. La réclame a des raisons que le coeur ne connaît pas. Voilà où en est rendu le mariage, qui, pour les chrétiens, reste un sacrement, une institution divine, une chose sérieuse comme la mort et que la mort seule dissout.

La vie aussi est une chose sérieuse, mais voyez le cas qu'en font les gangsters et les stunters! On risque ses jours pour de la publicité, même quand on ne s'appelle pas Amelia Earhart, et qu'on ne cherche pas à éclipser la gloire souveraine de Lindbergh (beaucoup par goût de l'aventure, mais aussi par vanité, l'admiration et par faim publicitaire).

Mais s'il est une chose qui soit bien du ressort de la bagatelle, c'est bien le base-ball, ce jeu, qui, pratiqué par des professionnels, devient un jeu d'automates fonctionnant avec la régularité, ou quasiment, d'un mouvement d'horlogerie. Allez voir comme les Américains le prennent sérieusement! On l'enfonce de riles, et ceux qui s'y livrent, de couronnes de laurier et de halos comme les héros et les saints. Un jour, quand on soupçonne que l'honorable jeu national n'était peut-être pas au-dessus de toute corruption et que certains professionnels, payés plus cher que les juges de la Cour suprême, avaient bien pu se vendre, on embauche l'un de ses juges de la Cour suprême pour veiller à la pureté du base-ball. M. Landis accepta de jouer dans la comédie. Mais personne ne s'aperçut que c'en était une. Pas plus que, personne ne sembla s'apercevoir que ce haut magistrat chargé de rétablir l'honneur, dans le jeu national des Américains, était, comme par hasard, un congénère de notre Levy, un Juif authentique...

Paul ANGER

Bloc-notes

Immigration

On en reparle. Cela tombe fort mal, à l'heure où l'on constate quels immenses dommages une sécheresse de sept ans consécutifs a faits aux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, et où l'on signale qu'il va falloir dépenser plusieurs dizaines de millions, — il est question de quatre-vingts à cent millions, — pour secourir les citoyens des régions dévastées et dénuées par ce fléau tenace. En fait, les journaux de l'Ouest eux-mêmes estiment que le temps serait mal venu de recommencer une politique de peuplement, à l'heure où l'Ouest doit résoudre une difficulté aussi grave que celle dont M. Gardiner recherche la solution pratique. Des milliers d'agriculteurs, dit la *Free Press* de Winnipeg, vont devoir passer du sud au nord des provinces affectées; ils prendront donc la place que des nouveaux venus auraient pu habiter. « Quel gouvernement pourrait entreprendre dans ces circonstances d'aller donner de l'aide à un mouvement d'immigration et qui ne rencontrerait pas la désapprobation du public? » demande la *Free Press*, en marge des derniers projets exposés par le général Hornby, qui en tient mordicus son idée d'amener ici des milliers de gens du Royaume-Uni. A cela la *Free Press* ajoute: « Si les nouveaux venus devaient aller s'établir dans d'autres régions que celles de l'Ouest, et ne devaient recevoir aucune aide financière du gouvernement canadien, et pourvu que leur venue s'accompagne de toutes les précautions nécessaires, il n'y aurait à cela guère d'objections possibles. Mais, pour l'heure à tout le moins, les territoires vacants des provinces de la prairie ne doivent s'ouvrir qu'à ceux qui cherchent de nouvelles terres où s'établir hors de portée de la sécheresse. » En fait, l'immigration peut attendre que M. Gardiner ait trouvé la solution du grave problème de la sécheresse dans l'Ouest, — ce ne sera pas de sitôt, car il est difficile de composer avec une nature capricieuse, et aussi que la question du chômage se règle chez nous de façon satisfaisante. Donc d'ici une dizaine d'années, — à supposer qu'il n'y ait pas de nouvelle guerre européenne, ce qui pourrait bien arriver et retarder davantage tout le profit, — l'immigration devra rester question plutôt théorique.

Un quotidien ontarien note que ces semaines-ci, à Montréal, un pasteur venu d'Europe au Canada a dit que ce pour quoi il y a lutte parmi plusieurs nations, c'est à cause de la liberté de la religion, « la liberté des cultes ». Et ce journal ajoute: « Ce pasteur a raison. Hitler, un ignare, peut lui-même n'en pas savoir assez pour comprendre le paganisme. Il peut n'en pas vouloir à cause de lui-même. Mais ce que veut indubitablement Hitler, c'est que sa volonté prévaille; et il attaque l'Eglise catholique ou protestante, parce que l'Eglise se tient pour des principes auxquels se heurte la volonté d'Hitler. Tout cela est très bien; et c'est juste. Ce

quotidien oublie, comme tant d'autres, qu'en Espagne aussi, il y a lutte pour la liberté du culte; et que les partisans de la liberté du culte, ce n'est pas à Valence qu'ils se trouvent, puisque les gens de Madrid, de Valence, de Barcelone ont brûlé des centaines d'églises, détruit des monastères et de couvents, emprisonné, mutilé ou tué des milliers de religieux, de prêtres, de religieux, et même de civils catholiques, rien qu'à cause de leur foi et de leurs convictions religieuses. Et pourtant toute une presse anglosaxonne, au nom de la liberté de parole et au nom de la démocratie, combat ou dénonce, non pas ceux qui se rendent coupables de ces atrocités, mais ceux qui luttent pour que l'Espagne redevienne chrétienne et païenne, sous un gouvernement d'esp. éclairé. Illogisme...

Le libéral doctrinaire Roebuck

Quant à M. Roebuck, il paraît en guerre à la tête de tous les libéraux restés fidèles à l'ancienne allégeance. Ils sont encore nombreux dans la province. Peut-être même que, si on en faisait un recensement sérieux, ils constitueraient la majorité des appuis actuels de M. Hepburn. M. Roebuck est demeuré un libéral doctrinaire du type connu, c'est-à-dire un libéral qui croit en la liberté d'association. Il s'est séparé de M. Mitchell Hepburn sur la question de la C. I. O., soutenant que l'ouvrier a droit de faire partie de n'importe quelle union, pourvu que cette union respecte les lois canadiennes. C'est aussi l'opinion de M. Rogers, ministre fédéral du Travail. M. Roebuck est venu à Ottawa à une couple de reprises de ces quelques temps. Il s'est entretenu avec M. Rogers. Ainsi, sans qu'il soit nécessaire à M. King d'inter-

Un front commun arabe contre le démembrement de la Palestine

Convocation probable d'un grand congrès musulman

Un Etat arabe indépendant — Pas avant l'hiver prochain

JERUSALEM, 22 (C.P.-Havas) — Le parti national pour défendre les Arabes qui s'est formé sous la direction de Ragheb Nashashibi Bey fait tenir aujourd'hui au haut-commissaire de la Grande-Bretagne en Palestine, sir Arthur Wauchope, au secrétaire des colonies, M. Ormsby-Gore, et au secrétaire de la Société des Nations un mémoire de 17 pages où il expose les motifs d'opposition des Arabes au démembrement de la Palestine.

Le mémoire préconise, au lieu du démembrement de la Palestine, l'établissement d'un Etat arabe indépendant où les droits des minorités seraient garantis à la condition que la proportion entre la population juive et la population arabe demeure ce qu'elle est aujourd'hui.

On prévoit la constitution d'un front commun de tous les Arabes pour combattre le démembrement de la Palestine. Le haut comité arabe aurait même décidé de convoquer prochainement un grand congrès musulman pour étudier le rapport de la commission royale d'enquête.

LE RAPPORT DE L'ENQUETE

LONDRES, 22 (C.P.) — La Chambre des Communes a décidé ce matin de remettre à plus tard l'adoption du rapport de la commission royale d'enquête qui recommande le démembrement de la Palestine. Il semble bien que ce rapport ne pourra être adopté avant l'hiver prochain.

Après un débat long et acrimonieux au cours

duquel les travaillistes ont vigoureusement assailli le gouvernement, la Chambre a adopté à l'unanimité un amendement qui stipule que le rapport de la commission royale devra être soumis à la Société des Nations.

Le secrétaire des colonies, M. William Ormsby-Gore, qui a déclaré en Chambre que le démembrement de la Palestine constitue la seule solution possible, devra donc se présenter la semaine prochaine devant la commission des mandats de la S. D. N. à Genève pour soumettre le rapport de la commission d'enquête sans pouvoir se prévaloir de l'approbation du Parlement britannique.

DEBAT AJOURNE

La Chambre des Lords a ajourné la discussion sans prendre de vote. Comme le Parlement est prorogé jusqu'au mois d'octobre, le gouvernement ne pourra faire accepter le projet de démembrement de la Palestine avant l'hiver même s'il obtient le consentement de la Société des Nations.

MUSSOLINI ET LES JUIFS

Au cours du débat, certains députés travaillistes ont prétendu que cette division de la Palestine en trois Etats différents aurait pour effet de permettre à l'Italie de s'ingérer dans les affaires de la Palestine. A lord Melchett qui lui posait des questions sur la source de son information, lord Strabolgi a répondu qu'il tenait d'un chef influent du sionisme des renseignements à l'effet que Mussolini aurait fait des ouvertures aux Juifs.

Une situation politique compliquée

C'est celle de l'Ontario — M. Hepburn fera-t-il un ministère "national"? Ou se ralliera-t-il à M. King?

Celui-ci n'entend pas perdre l'Ontario

(Par Léopold RICHER)

Un gouvernement national

Ottawa, 21. — La situation politique en Ontario, bien que calmée depuis quelques jours, n'en reste pas moins compliquée à souhait et sujette aux plus vives surprises. M. Mitchell Hepburn n'est pas encore revenu sur ses déclarations sensationnelles par lesquelles, dans un moment d'évidente mauvaise humeur, il a répudié son chef et son parti. Il n'a pas même daigné s'expliquer davantage. La presse a fait grand état de son discours. Elle a spéculé tant qu'elle a pu sur les conséquences possibles de la scission. Or en aucun moment le premier ministre ontarien n'a jugé à propos de faire des mises au point. Apparemment l'état de désarroi dans lequel se trouvent les politiciens fédéraux et torontois favorise ses projets d'avenir. Il ne veut donc pas les tirer d'embarras.

Des personnages habituellement au fait de ce qui se passe à Queen's Park nous disent des choses assez abracadabrantes sur la politique ontarienne. Dans l'amas de rumeurs, de jugements et d'expectatives, il est très difficile de faire un choix et de présenter un tableau vraisemblable de la véritable situation. D'aucuns soutiennent que M. Mitchell Hepburn prépare une élection. Celle-ci aurait lieu dès cet automne. Ce serait une lutte à trois partis. M. Mitchell Hepburn présenterait ses candidats, M. Earl Rowe dirigerait les forces conservatrices alors que M. A.-W. Roebuck, ancien procureur général de la province, rallierait les vrais libéraux avec l'appui plus ou moins officieux du parti libéral fédéral.

Le libéral doctrinaire Roebuck

Quant à M. Roebuck, il paraît en guerre à la tête de tous les libéraux restés fidèles à l'ancienne allégeance. Ils sont encore nombreux dans la province. Peut-être même que, si on en faisait un recensement sérieux, ils constitueraient la majorité des appuis actuels de M. Hepburn. M. Roebuck est demeuré un libéral doctrinaire du type connu, c'est-à-dire un libéral qui croit en la liberté d'association. Il s'est séparé de M. Mitchell Hepburn sur la question de la C. I. O., soutenant que l'ouvrier a droit de faire partie de n'importe quelle union, pourvu que cette union respecte les lois canadiennes. C'est aussi l'opinion de M. Rogers, ministre fédéral du Travail. M. Roebuck est venu à Ottawa à une couple de reprises de ces quelques temps. Il s'est entretenu avec M. Rogers. Ainsi, sans qu'il soit nécessaire à M. King d'inter-

G. P.

venir personnellement dans la lutte. M. Roebuck passera pour avoir l'appui et l'encouragement des libéraux d'Ottawa, notamment de M. Rogers.

Quelles seraient les chances de M. Roebuck? Même aidé de M. David Croll, son ancien collègue dans le cabinet Hepburn, M. Roebuck ne pourrait guère espérer obtenir une majorité à la Chambre législative. La province est encore conservatrice, malgré les succès fédéraux aux dernières élections fédérales et provinciales. En dépit de la personnalité douteuse du chef conservateur, M. Earl Rowe, son parti compte encore assez d'appuis pour mener une lutte rude et efficace. Quant à M. Mitchell Hepburn lui-même, il ne faut pas oublier qu'il contrôle tout le patronage dans la province et que sa caisse électorale sera bien garnie par ses amis du *Globe & Mail*. De telle sorte que M. Roebuck, au mieux, ne pourra compter encore assez d'appuis pour mener une lutte rude et efficace.

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Certes, aucun groupe ethnique n'est aussi divisé que le nôtre. Aussi tenons-nous le rôle de fraction.

Un lecteur qui fréquente Larousse signale au Grincheux que l'adverbe *infiniment* figure pas à Larousse. Le Grincheux aurait créé un mot? Ou il se serait trompé? Cela lui arrive. Mais il y a des Besche-relles qui donnent l'adverbe.

A en croire d'honnêtes gens, la moitié du monde seraient des fripouilles et l'autre moitié, des imbéciles. Eux, ou sont-ils?

Le Canada, qui en a contre la rayonnance, comme il dit, reproche, au maire d'avoir remplacé au chômage un irremplaçable citoyen, aggrégé à la confiance de tous, par un agent d'assurances. Outre que, d'un agent d'assurances à un chef de police privée, la distance n'est pas telle, il y a le fait que l'agent d'assurances est diplômé de Polytechnique, ingénieur civil d'expérience, homme d'oeuvres, lui aussi « gagné à la confiance de tous » et excellent Canadien. Le Canada, en affichant ce beau dédain, a sans doute voulu faire sa cour aux agents d'assurances qui le lient et sont de ses clients de publicité payante? Il s'y prend bien...

De la Presse au Devoir en passant par la Gazette et le Star, tous nos journaux ont donné ces jours derniers deux fois certaines informations dans la même édition. La chaleur dilate même les nouvelles.

Le Grincheux a vu le billet bilingue de mille dollars. Il est bien. Typo, pas de distraction; ne mets pas que le Grincheux l'a eu...

Le Grincheux

La Semaine sociale de Saint-Hyacinthe

Texte de l'allocution de S. E. le cardinal Villeneuve (page 2); La conférence de M. Antonio Perreault (page 7);

Cours de Me Eugène Poirier, sur les Coisses populaires Desjardins (page 6).

L'actualité

Quand Murphy devient Levy

On ne compte plus dans notre bonne ville de Montréal le nombre des Levy et des Bercovitch, des Tannenbaum et des Cohen qui sont devenus des Gordon, des Brown et des Murphy, comme aussi des Laltberlé...

Quand s'effectue l'une de ces mutations, qui non seulement transforment le patronyme, mais font croire qu'un bonhomme a passé de la croix juive à l'écoissaise, à l'anglaise, à l'irlandaise ou à la française, c'est un fait banal et, par conséquent, ce n'est plus une nouvelle méritant manchette.

C'en est une quand un Irlandais du nom de Murphy se fait autoriser par la loi à prendre le nom de Levy. Si extraordinaire que cela soit, le fait s'est accompli chez nos voisins. Je le sais, grâce à l'amitié d'un de mes amis, qui est dans le chemin de fer. Pour me prouver que ce n'est pas une invention, une simple gâterie, on m'envoie une découpe de journal américain et on m'affirme que, sous la rubrique *Lights and shadows of Manhattan*, la Gazette a signalé le même fait.

A Mineola, L.I., le juge de comté, Courland Johnson, a accordé une requête, dit ce journal, aux termes

de laquelle un jeune homme de forte taille du nom de Jimmy Murphy demande le droit de changer son nom en celui de James Levy. La requête aura force de loi après le 16 août prochain.

De plus, Jimmy a changé son nom avec l'autorisation explicite de la jeune fille qui deviendra bientôt sa femme. Celle-ci répond au nom d'Éléonore Myer et est allemande et bonne arvenne de descendance.

Le *Führer* n'y verra pas, espérons-le, un casus belli avec l'oncle Sam; mais il est certain que, si Mlle Myer se trouvait dans son pays d'origine, elle se mettrait là, tout comme son fiancé Murphy, une jolie affaire sur les bras.

Murphy est discret. Quand les journalistes l'ont vu, il s'est déclaré trop pris au déchargement d'une charrette de mobilier — il est conducteur de camion — pour pouvoir voler le temps (à son patron sans doute) de commenter un fait aussi insignifiant qu'un Irlandais entre dans une tribu d'Israël. Fort heureusement, la mère Murphy, devenue Mme Levy, n'échappe pas aux faiblesses communes des filles d'Eve. C'est dire qu'elle n'a pas imité son fils et a parlé. « Il n'a fait, dit-elle, en parlant de lui, parce que je le lui ai demandé au nom de son beau-père. D'ailleurs, Jimmy s'est appelé Jimmy Levy depuis vingt ans, depuis le moment où le suis devenue la femme de son beau-père, Irving

Levy. (A noter que le beau-père ne se mouche pas avec des quartiers de terrine, puisqu'il a pris ou que ses parents lui ont donné comme prénom l'un des grands dans l'histoire littéraire des États-Unis, le patronyme de George Washington Irving.) Il a fréquenté l'école sous ce nom, a commencé à travailler de cette façon-là et a voté sous le nom de Jimmy Levy.

« L'ordre de Cour ne changera donc pas grand-chose, comme vous le voyez », continue la mère Levy, ex-Murphy.

Enfin, les journaux ont eu soin de confirmer la nouvelle que la fiancée n'avait pas d'objection au changement de nom. La mère a parlé pour la fille, comme tantôt la mère avait parlé pour le fils.

Je me suis amusé à suture le journal américain dans partie des détails qu'il publie. Pendant que je traduisais, me venant à l'esprit des réflexions, moins paradoxales qu'elles n'en ont fait au premier abord. On traite chez nos voisins, comme bagatelle, les choses sérieuses et, comme choses sérieuses, ce qui est simplement bagatelle.

Les exemples ne vous sautent-ils pas aux yeux? Le divorce a d'abord débuté chez nos voisins pour permettre à des époux de courir chacun de son côté vers de nouvelles amours et de « refaire leur vie ». C'était le beau temps, le temps où

"Tout le monde traite d'organisation sociale. La plupart ne savent pas ce qu'ils disent" (Le cardinal Villeneuve)

Son Eminence le cardinal Villeneuve place au premier rang la presse stipendiée, "voire des organes bien intentionnés, qui se font les échos des pires énormités"

"Nous sommes encore saturés de libéralisme économique" — Sujet de réflexions pour nos gouvernants — Le Pape connaît bien nos affaires — Hommages au R. P. Archambault — L'œuvre des Semaines sociales produit des fruits

L'allocation de S. Em. le cardinal Villeneuve à la Semaine sociale de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 22. — Voici le texte de l'allocation prononcée hier soir à la Semaine sociale, par Son Eminence le cardinal Villeneuve:

S. E. le cardinal Villeneuve

Il s'est trouvé naguère, chez nous, un jeune religieux à penser que le problème social existait déjà en notre province, et qu'en peu d'années, il deviendrait aigu et inquiétant, comme dans les vieux pays, pour l'ordre public. Il estima que de regarder, les bras croisés, se déchaîner les forces économiques et les voir se fracasser les unes les autres, sans rien faire pour les endiguer et les canaliser, n'est pas une attitude chrétienne. Ce n'est pas là ce que nous disent les Souverains Pontifes, Léon XIII en particulier, d'une façon solennelle. Ils énoncent au contraire qu'on a dans l'Evangile, par l'enseignement de la justice et de la charité, les fondements essentiels de l'ordre public et la clé des problèmes sociaux. Ainsi, du reste, en témoigne toute l'histoire de l'Eglise, soit qu'elle se soit appliquée à résoudre celui de l'esclavage, celui de l'invasion en Europe des tribus sauvages, celui d'une forte démocratie naissante avec les communes, soit, enfin, celui de l'industrialisme moderne qu'elle s'efforce, malgré tout ce qu'on oppose à ses efforts, d'adoucir et d'humaniser depuis deux siècles.

Il n'était certes pas seul, ce Jésus, à penser qu'il faut tout de même prendre au sérieux les leçons et les directives pontificales; et que, nonobstant que le désordre social soit universel comme le monde et puissant comme l'industrie contemporaine, la vérité n'en a pas moins le devoir de fonder sur cette muraille de Chine pour l'ébranler et la démolir. Il eut, néanmoins, le singulier mérite de franchir la distance de la pensée à l'action. Esprit aussi clairvoyant que ferme réalisateur, il pressentait qu'il se trouvait dans notre monde d'aujourd'hui, de modestes professeurs, ecclésiastiques et laïques, puis des hommes d'œuvres et des représentants de nos diverses classes, soucieux de la doctrine sociale catholique, et après à la comprendre et à la diffuser. C'est ainsi qu'il transparaît chez nous les "Semaines sociales d'Europe". Personne ne peut encore mesurer la portée incommensurable, pour notre rénovation nationale, de cette institution. L'Eglise et l'Etat lui devront infiniment. Qu'on me permette de ne faire encore une fois l'interprète de mes vénéralables collègues et de l'Eglise en notre province pour lui en rendre un témoignage formel de gratitude et d'approbation, car avec les semaines sociales, avant ou après, il fonda aussi bien autre chose, de la source de son zèle

jaillissant comme sans arrêt les initiatives, les mises en branle, les invitations et les poussées, les œuvres de toute espèce propres à réformer dans notre milieu les mœurs d'abord et pour protéger celles-ci les institutions en plus.

Il y a trente ans depuis tout cela, et le R. P. Archambault — ai-je besoin de le nommer? — voit son labeur prendre d'année en année un essor et une force qu'on n'eût point osé soupçonner. Le bien qu'il en est résulté et qui en surgit est immense. Ne fut-ce que d'avoir ouvert une tribune aux sociologues réfléchis et chrétiens pour les mettre en état de contredire les aphorismes des sociologues d'aventure et les prononcements de certains parangons industriels, politiques et ouvriers dont la presse nous apporte trop fréquemment les équivoques et imprudentes formules.

Les bénédictions de l'évêque

Les Semaines sociales et toutes les œuvres de justice chrétienne ou de restauration et de pacification économique que les ont annoncées et qui s'y rattachent, n'ont pu, cependant, se maintenir et exercer leur influence qu'à cause de la protection qu'elles doivent à l'Eglise, et, en particulier les bénédictions et les encouragements dans notre province, de l'évêque.

Excellence Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, vous avez été dès le début prévenu par un cœur instinctivement disposé à comprendre les souffrances du peuple et à y compatir autant que par des facultés intellectuelles et une culture où le plus solide bon sens s'ajoute à la pénétration, l'un des plus discrets en même temps que l'un des plus fervents protecteurs de toutes nos œuvres de restauration économique d'inspiration sociale. Et c'est pour vous apporter par ma présence cet hommage que je suis ici, ce soir. Pour me ressourcir, en outre, de l'appui que, simple semainier d'abord, évêque ensuite de Québec, j'ai toujours trouvé en votre Excellence.

J'ajouterais qu'il ne me déplaisait pas de revenir en cette hospitalière cité de Saint-Hyacinthe, où déjà l'on m'avait fait à plusieurs reprises un si cordial accueil.

Nos gouvernants

Plût au ciel que depuis trente ans ceux qui furent préposés à la gouvernance de la chose publique eussent prêté une oreille plus attentive aux leçons de nos semaines sociales. Tant d'excellentes dispositions chez un bon nombre et les divers essais de plusieurs d'entre nos gouvernants pour mettre la main aux réformes nécessaires, n'eussent pas été rendus inefficaces et caducs, par des idées trop confuses, un idéal trop étroit, des efforts sans coordination, sans esprit de suite, voire même destructifs les uns des autres. A quoi il faut ajouter les exigences d'une société elle-même peu éclairée, individualiste et sans esprit public, subordonnant son suffrage et sa fidélité aux gouvernants selon la facilité de ceux-ci à servir les intérêts privés et à distribuer les dragées politiques.

Néanmoins, je suis persuadé que, plus que toutes les passions électorales, toujours si vives, l'ignorance de la doctrine sociale est la cause du retard chez nous, dans un milieu d'ailleurs si peu disposé à l'établissement d'un ordre social plus chrétien, des embarras même qu'on s'est plu, pour ainsi dire, à jeter sur la voie de ses plus essentielles réalisations.

Messieurs, c'est sans amertume et sans la moindre visée personnelle que je parle de cette sorte. Mais il faut bien que une voix s'élève pour le dire. Et de même que rien n'arrête celui qui parle au Vatican, rien non plus ne doit ni ne peut faire taire celle des évêques en ce pays.

Les pires énormités

Je le répète donc, tout le monde traite d'organisation sociale, les ouvriers, les organisateurs électoraux les candidats, les porte-voix du capitalisme et au premier rang la presse stipendiée, voire même des organes excellents en eux-mêmes qui se font les échos inconscients des pires énormités. Mais la plupart ne savent pas ce qu'ils disent.

Est-il quelqu'un, par exemple, pour soutenir qu'il faudra accorder la liberté aux malfaiteurs de voler et de tuer le monde, d'empoisonner les sources; et aux contagieux la liberté de répandre leur microbe pernicieux et de créer des épidémies? Cependant, on continue de préconiser la liberté absolue de la presse, ce qui veut dire le droit pour les journalistes d'empoisonner aussi bien que de fausser l'opinion, la liberté, sans frein non plus, de la parole, ce qui veut dire la licence d'enseigner toutes les erreurs, de colporter toutes les calomnies, le congé donné aux révolutionnaires de chanter les bienfaits de la révolution, aux apôtres du communisme, de venir nous apprendre leur héroïsme en Espagne; de laquelle, enfin, en vertu de laquelle tout venant peut sans être molesté mettre de la dynamite sous les assises de notre édifice social et faire sauter nos institutions d'ordre et nos traditions propres.

Ce qui est le plus grave, c'est que non seulement les principes soient ceux d'un monde étranger au catholicisme, mais que, inconsciemment, à la vue bien, par irréflexion et sous le mirage des formules à la mode, les nôtres aussi, nos catholiques eux-mêmes, ceux-là que leur rôle ou leur prestige devraient rendre circonspects, se hâtent d'embrasser la trompette et de jeter à tous les échos les assertions les plus risquées, porteuses des pires confusions.

Saturés de libéralisme économique

Il en est ainsi en particulier, pour ce qui concerne le libéralisme économique. Nous en sommes encore saturés, alors que des nations peu catholiques en ont déjà discerné les vices et les illogismes. On feint de croire et on dit à haute voix que la liberté est nécessaire au capital, à l'entreprise, à l'organisation ouvrière, comme s'il se trouvait quelque chose de si simple en matière de liberté. Mais on ne distingue point liberté et licence, exercice des droits et des activités dans l'ordre et leur exercice au détriment du bien commun de toutes les classes de la société.

Loin de moi de mépriser les biens temporels, la richesse. Elle vient du Créateur et doit aider au perfectionnement de l'humanité. Loin de moi de m'élever contre le capital, essentiel à la mise en train de l'industrie puissante à laquelle la science économique a amené le monde. Loin de moi, encore, d'oublier que les autorités solennelles parfois à des tolérances provisoires que justifie le bien lui-même à récupérer. Mais ces tolérances ne sauraient être traduites en maxime de gouvernement. Mais la nécessité et la légitimité du capital n'exclut point l'injustice ou la cruauté, l'égoïsme du puissant et le seul jeu de la force dans les relations économiques des hommes.

Capital et travail

On ne réfléchit pas, en particulier, que pour maintenir l'équilibre économique-social, il faut que la puissance s'exerce à un degré analogue dans tous les éléments qui en constituent le système. Puisque le capital est une réalité élémentaire que le capital et le travail sont à la base de toute la production des richesses, et conséquemment de l'accroissement du stock économique d'un pays mis à l'usage de ses habitants, il faut donc qu'à mesure que le capital devient un facteur colossal et irréductible entre les mains des uns il y ait pour les autres aussi un bouclier de protection efficace contre l'écrasement.

Voilà ce à quoi peu d'hommes, de ceux qui détiennent le pouvoir ou qui peuvent exercer une influence publique, réfléchissent. Ils ne saisissent pas que, si le machinisme a augmenté dans une mesure inimaginable la production du capital, c'est au prix de la liberté, de la dignité, des forces et des droits des travailleurs. Et que celui-ci a lieu d'être délivré de cet avilissement. Et que le devoir des gouvernants, c'est de lui en assurer les moyens.

Rançon du machinisme

Voilà bien ce qui rend plus nécessaires que jamais les institutions propres à favoriser l'exercice de la charité et de la justice dans toutes les classes de la société. Au fond, la coopération, — de production, de vente, d'achat, de protection, de crédit, — et même le corporatisme professionnel, avec les formes accentuées qu'ils auront à prendre dans la société nouvelle, — sont l'impérieuse rançon du machinisme mis au service du capital.

Comment les pouvoirs publics le devront-ils permettre et provoquer, avec quelle sollicitude et néanmoins quel désintéressement, avec quelle énergie et tout ensemble quelle délicatesse, on l'a souligné plusieurs fois cette semaine. En tout cas, il s'impose, le rétablissement avec les adaptations nouvelles de ces institutions sociales qui ont fait leurs preuves dans le temps passé et maints pays dans le temps présent. C'est en ces cadres tuteurs qu'on devra organiser le libre et facile exercice de la justice et de la charité entre les hommes, dans leurs efforts économico-sociaux.

Les hommes d'affaires

J'entrevois ici des hommes d'affaires et peut-être des hommes publics qui sourient, qui ne savent pas et ne veulent pas savoir ce que contiennent les Encyclopiques à propos d'économie sociale. C'est la

théologie! s'exclament-ils. Qu'est-ce que le Pape peut bien connaître à nos affaires?

Nos affaires, messieurs, sont des affaires humaines, et elles ressemblent fort aux affaires du reste de l'humanité. Les Souverains Pontifes sont placés à un point de vue d'observation singulier. Au reste, quand on lit *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno*, *Divini Redemptoris*, on s'aperçoit que le Pape connaît et bien nos affaires qu'il devient gênant d'en lire toutes les pages, et que d'aucuns se croient visés, tant on y a la peinture exacte d'un monde qui ne nous est pas étranger.

Alors, on s'écrie, comme le politicien ennuyé d'autrefois: "A demain les choses sérieuses!" Ou bien, on se bouche les oreilles et on s'éloigne de ces discours trop durs à entendre.

Continuer!

Eh bien, continuez, Messieurs les Semainiers, continuez néanmoins. Criez, criez partout vos leçons d'ordre et d'équité. D'abord, on s'en va, ce qui veut dire dans les nuages, et les abstractions, que vous étudiez ne visent à rien de pratique. Maintenant, vous êtes dans le concret, et on ne vient pas vous abattre plus vous entendez. Mais vous abaissez quand même. Peu à peu, le peuple est pénétré d'un sentiment plus social. Des groupes se forment qui exigent des réformes urgentes. Des chefs paraissent qui seront saisis de la fulgurance de vos enseignements, de leur bon sens manifeste, de leur côté pratique. En tout cas, le jour s'annonce où vos thèses auront leur influence quotidienne dans notre vie économique.

Avec le temps, on apprendra tout de même qu'il y a fagot et fagot, syndicalisme et syndicalisme, coopérative et coopérative, fascisme et corporatisme. A mesure que les idées se feront jour, les lois et les institutions ne seront plus, per accidens et par souci électoral, du côté du bien; elles procéderont d'un idéal social bien net, d'une conviction politique plus sûre d'elle-même. Vous aurez, messieurs, contribué substantiellement à ce changement.

Et cette contribution dans l'ordre économique aura simplifié beaucoup d'autres de nos problèmes publics, le problème social, le problème politique, le problème national. La coopération à tous ces égards deviendra plus facile, plus aisée, Messieurs les Semainiers, la particulière sagesse de commencer par le bon bout.

Alliance contre M. Duplessis

Une dépêche au "Droit" prévoit la fusion des groupes Godbout, Gouin et Hamel

Le journal le Droit publie une nouvelle, de source montréalaise, au sujet du mouvement Gouin, où il prévoit la fusion des groupes Godbout-Gouin-Hamel.

Voici le texte de la dépêche en question:

(Spécial au Droit)

Montréal, 21. — A la veille des grandes assemblées des partis oppositionnistes du Québec, de nombreux rumeurs mentionnent la possibilité d'une alliance prochaine entre M. Adélard Godbout, ancien premier ministre libéral du Québec, M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, et les chefs du nouveau parti "national". Les intentions de ces derniers sont assez connues. Quant à MM. Godbout et Gouin, il est plus difficile de tabler au sujet de leurs projets d'avenir.

Le parti libéral voudrait rallier ses cadres par suite de sa défaite du 17 août dernier. Ses chefs recherchaient des hommes nouveaux, sans passé politique et susceptibles d'offrir à l'électorat la garantie d'idées nouvelles. Les nationaux, de leur côté, croient, malgré leur abandon successif de MM. Gouin et Duplessis, à d'autres éléments oppositionnistes pour former un front commun contre le gouvernement Duplessis.

La rentrée de Me Paul Gouin

Le 1er août prochain, M. Paul Gouin réapparaîtra sur la scène de la vie publique. Le jeune chef de l'A. L. N. acceptera sans doute de reprendre la direction de son parti. On se dit avec raison que ses lieutenants ne se seraient pas lances dans l'organisation d'une coalition d'union dans le seul but de lui présenter leurs hommages, et sans l'assurance préalable de son acquiescement à leur invitation.

Les trois groupes seront donc très actifs au cours de l'été. A l'automne le parti libéral devra se choisir un chef. M. Godbout, ancien premier ministre et successeur de M. L.-A. Taschereau, a été battu dans son comté aux dernières élections. De nombreux libéraux veulent son retour mais il est probable que sa réélection dépendra du succès qu'il remportera au cours des grandes assemblées politiques du mois d'août. Tout laisse prévoir qu'il a conservé une grande partie de prestige, mais il appert qu'une forte proportion de la jeunesse libérale québécoise favoriserait le réintégré de M. Paul Gouin dans le rang du parti libéral, suivie de la formation d'une union Gouin-Godbout. Des observateurs politiques assurent que le chef de l'A. L. N. accepterait un compromis en tant qu'on lui promettait la sauvegarde de ses principes et l'adoption de son programme. Ses amis intimes toutefois doutent fort que sa réapparition dans la vie publique n'ait d'autre but que la poursuite d'une campagne de rééducation nationale, réduite de toute ambition de prendre un jour les rênes du pouvoir.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays à tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: 3361

Au Conseil municipal

Le débat sur la Commission Panet

L'exécutif municipal a agi exactement comme l'exécutif précédent, quand il a remplacé la Commission Terrault par la Commission Panet, dit M. Côté — "Si le C. P. R. aime tant Montréal, qu'il garde donc M. Panet et qu'il ouvre l'hôtel Viger"

Adoption des secours directs pour le mois d'août: \$1,150,386

La Commission Panet est maintenant chose du passé, après une lutte assez acrimonieuse qui dure depuis plusieurs mois. Le conseil municipal après un débat de quatre heures, a approuvé le renvoi de la Commission Panet par le comité exécutif sur un vote de 16 à 13 qui a rejeté un amendement de M. Segler.

Le comité avait présenté un rapport qui transmettait au conseil copie de la résolution en vertu de laquelle la Commission Panet est destituée. M. Segler a présenté un amendement où il notait l'opposition de certains corps publics au renvoi de la Commission, et demandait au comité de donner lors de la prochaine séance les raisons du renvoi de ladite commission. MM. Dubreuil, Quinn, Layton, appuyèrent l'amendement.

Ont voté contre l'amendement: MM. Schubert, Bray, Dupré, Le Sage, Dupuis, Goyette, Brien, L'Académie, Lacombe, Jarry, Côté, Jeannotte, Taillon, Jalbert, Bonnier Barrière.

Ont voté pour l'amendement de l'échevin Max Segler: MM. Segler, Layton, Quinn, O'Connell, Hogan, Joseph Monette, W. S. Weldon, McKenna, Dave Rochon, George Caron, Emile Dubreuil et Alfred Filion.

Etaient absents MM. Biggar, Trépanier, Riel, Moreau, Bélanger et Taillefer.

La discussion n'a pas porté sur la défense du général Panet ou de sa commission, mais surtout sur la façon dont le changement avait été fait. Les deux meilleurs plaidoyers sur la question ont été faits par MM. Hector Dupuis et Omer Côté.

M. Dupuis

M. Dupuis a tenu d'abord à bien délimiter ses positions. Il ne défend ni l'attaque M. Panet et sa commission. De même il n'élève aucune critique contre le nouveau surintendant pour lequel il a beaucoup d'estime. Mais ce contre quoi il s'élève, c'est que le comité exécutif ait jugé bon de destituer la Commission Panet et de la remplacer, sans en parler au conseil municipal, sans discuter le rapport de la Commission Brien qui précisément soulevait cette importante question, alors que le maire lui-même avait déclaré à une délégation des corps publics que le conseil municipal lui-même décidait.

Dans ces circonstances, M. Dupuis considère que les agissements du comité exécutif sont une violation des prérogatives des échevins du conseil. Sans doute le comité exécutif avait le droit légal d'agir comme il l'a fait, mais, étant donné les circonstances, il aurait dû demander d'abord l'avis du conseil municipal.

M. Dupuis tient de plus à spécifier qu'en présentant ces remarques il ne se fait pas le porte-parole du Bureau de Trade pour lequel il n'a jamais eu des sympathies fort vives. Il tenait à faire ces remarques non pas dans un but d'opposition, mais pour bien marquer ses sentiments. Car il est prêt à coopérer pour le bien de la ville et de la population montréalaise.

M. Côté

M. Omer Côté s'étonne que l'on fasse tant de raffut autour de l'action énergique prise par le comité exécutif.

Car ce dernier s'est comporté exactement comme le comité exécutif précédent quand il a remplacé la Commission Terrault par la Commission Panet; les deux résolutions du comité exécutif sont même similaires quant à la rédaction, ce qui démontre qu'il n'y a pas d'innovation dans le mode d'action.

La seule différence c'est que l'ancienne administration avait voulu donner au général Panet, le droit de signer les chèques au nom de la ville, et alors elles avaient dû présenter un règlement. Mais l'administration actuelle revient à la normale; savoir que désormais les chèques seront signés par le trésorier de la ville, ce qui est plus réglementaire et normal.

Donc, l'administration actuelle a fait exactement comme l'ancienne, autrement dit, elle a suivi la loi, et les opposants eux-mêmes admettent que l'administration municipale a agi suivant la loi et après avis du bureau légal municipal.

On se plaint qu'on ait laissé de côté le rapport de la Commission Brien. Mais ce rapport majoritaire, que recommandait-il? L'abolition de la Commission Panet et l'intégration du service de distribution des secours directs, dans la ligne des autres départements. C'est la ville qui paie tous les frais d'administration des secours directs, — une somme de \$60,000 par mois. Les échevins ont été élus et ont prêté serment de contrôler et surveiller l'administration des deniers de la ville. Il n'est que rationnel et d'un élémentaire bon sens que la distribution des secours directs soit sous la surveillance immédiate de la ville.

M. Panet et le C.P.R.

M. Côté ajoute que la situation de M. Panet, employé du Pacifique Canadien, maintenant, comme employé du C. P. R., placé pour administrer les secours directs représentant \$150,000 par année, c'est une situation étrange et qui fait rêver. Pourquoi le Pacifique Canadien, lui qui a saboté le quartier du centre en fermant son hôtel Viger qui ne lui coûtait pas plus cher que les autres hôtels qu'il gère, a-t-il été pris soudain d'un grand altruisme

Pendant les chaleurs

sur du sucre ou dans de l'eau fraîche

Eau des Carmes Boyer

HOTEL QUEEN MARY

(Dellard THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Etant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

Or, moins que jamais M. Mitchell Hepburn ne peut se permettre de se passer du vote canadien-français. Déjà il a perdu passablement de sa popularité en abrogeant la loi des impôts aux écoles séparées. On peut certes faire élire un gouverneur à Toronto en se passant du vote canadien-français, à la condition toutefois qu'on ait derrière soi, en bloc, la plus grande partie de l'élément anglo-saxon. A l'heure actuelle, M. Hepburn ne peut pas prétendre commander cette majorité. Il a déçu aux libéraux et de ce côté il subira certainement des pertes. S'il lui faut maintenant perdre le vote de nos compatriotes, l'on peut prévoir sa défaite en toute certitude. Aussi, M. Hepburn n'inviterait plus M. Drew à se joindre à lui.

Réconciliation Hepburn-King

Le premier ministre torontois n'est dépourvu ni de flair, ni de sens politique. Il sait bien que sa situation est intenable à moins qu'il ne s'appuie sur quelque chose de solide, soit l'un ou l'autre des anciens partis, soit encore, l'union réelle des meilleurs éléments des deux partis. La solution la plus simple et la plus logique serait une M. Hepburn se réconcilie avec M. Mackenzie King. Il faudrait pour cela que le premier ministre d'Ontario fût les premiers pas. M. King est allé aussi loin qu'il le pouvait dans son discours de lundi soir en faisant appel à l'esprit de tolérance. M. Hepburn pourrait fort bien profiter d'une occasion quelconque pour provoquer un rapprochement qui satisfait les libéraux fédéraux et ses propres appuis.

M. King et Ontario

Une chose certaine, c'est que M. Mackenzie King — quoi que M. Hepburn fasse et dise — n'est pas prêt à perdre la province d'Ontario. Lui aussi est un politicien avisé. Dès le mois d'août il portera la parole à trois grands rassemblements politiques dans la province d'Ontario. Il se peut même qu'on en organise un ou deux autres afin de permettre à M. King de se rendre dans les principaux centres de la province. Si M. Hepburn s'obstine, il trouvera sur sa route des adversaires formidables. Le parti libéral ayant reconquis la province de haute lutte après des années de régime torv, n'a pas l'intention de l'abandonner aux mains de M. Rowe. Que "Mitch" Hepburn ne se fasse pas d'illusion à ce propos. D'autre part, il est le seul à décider de son alliance et de ses alliances. Etant opinâtre et en même temps doué d'un tempérament nerveux, il est difficile de prévoir ce qu'il fera. Aussi la situation politique dans la province est-elle compliquée à souhait et sujette aux plus vives surprises.

Léopold RICHER



VIN ST. PIERRE

40 sous
26 ONCES

ROUGE-BLANC
TOUTE LA SAISON DU RAISIN
VIEILLI DANS DES FÛTS

Allez en **SEPTEMBRE**

à l'**EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1937**

M. Lafayette

Ligne Française

Evitez l'affluence des voyageurs en juin, juillet et août — Organisez votre voyage pour septembre — Bénéficiez d'un service plus personnel et d'un meilleur choix de cabines.

DÉPART DE QUÉBEC le 1 SEPTEMBRE

Renseignements gratuits auprès des agences de tourisme ou Compagnie Générale Transatlantique 1190, Phillips Place, Montréal. M. Arquette 3361



CALENDRIER

Demain: VÉNÉDICT, 22 juillet 1937.

Saint Apollinaire, évêque et martyr.

Lever du soleil, 4 h. 33.

Coucher du soleil, 7 h. 33.

Lever de la lune, 7 h. 33.

Coucher de la lune, 4 h. 44.

Premier quart, le 1. à 8 h. 3 m. du matin.

Nouvelle lune, le 7, à 11 h. 12 m. du soir.

Premier quart, le 15, à 4 h. 36 m. du matin.

Pleine lune, le 23, à 7 h. 45 m. du matin.

Dernier quart, le 30, à 1 h. 47 m. du soir.

Un Etat analogue au Mandchoukouo dans la région de Peiping

Le ministère japonais de la guerre suspend l'exécution de très considérables commandes de fournitures destinées aux troupes du nord de la Chine

Un officier chinois a cherché à assassiner l'ambassadeur du Japon en Chine

Tientsin, 22 (S.P.A.). — On annonçait, il y a plusieurs heures, que la tension des relations sino-japonaises diminuait, parce que la 29e armée chinoise évacuait la région qui est à l'ouest de Peiping. On dit maintenant que la 37e division chinoise refuse de sortir de la région en question et que cela aggrave la crise. Il paraît que cette division, qui est particulièrement hostile aux Japonais, ne se borne pas à refuser de quitter des positions qui lui assurent la maîtrise de points importants, mais qu'elle réoccupe des retranchements à Wanpinghsien.

On affirme que la 37e division avait commencé de se retirer, conformément à un accord conclu par les autorités militaires chinoises de la région et des autorités militaires japonaises, mais qu'elle est revenue sur ses pas parce qu'elle estimait que les Japonais ne respectaient pas cet accord. La 37e division fait partie de la 29e armée. Le commandant de cette armée désire l'évacuation, mais les officiers et les soldats de la 37e division n'ont pas tenu compte des ordres qu'ils ont reçus.

Le nombre des soldats japonais qui sont dans la région de Peiping s'élève, croit-on, à 15,000. Ces soldats renforcent leurs positions au sud et à l'est de l'ancienne capitale. A Peiping, siège du conseil politique du Hopé et du Tchang,

on est porté à croire que les Japonais se fixent dans la région afin de préparer l'établissement d'un Etat analogue au Mandchoukouo.

Tokyo, 22. (S.P.A.). — On tient de source sûre que le ministère de la guerre vient de suspendre l'exécution de très considérables commandes de fournitures destinées aux troupes postées dans le nord de la Chine. Des observateurs estiment que cette mesure est un signe de paix.

L'agence Doméi reçoit de Nankin une dépêche annonçant que le chargé d'affaires du Japon a envoyé à Tokyo un important rapport secret sur la situation sino-japonaise.

Changhai, 22. (S.P.A.). — L'agence Doméi annonce aujourd'hui que, samedi, à Tientsin, un officier chinois a cherché à assassiner l'ambassadeur du Japon auprès du gouvernement de la Chine. Il paraît qu'une enquête a révélé que cet officier et un général de la 29e armée avaient projeté d'assassiner l'ambassadeur et plusieurs Chinois japonais.

Sianfou, Chine, 22. (S.P.A.). — De nombreuses troupes du centre de la Chine se dirigent vers l'est du pays. On croit qu'elles vont renforcer la 29e armée, qui fait face à des troupes japonaises depuis deux semaines.

La guerre d'Espagne

Madrid, 22. (S.P.A.). — Il paraît qu'à l'ouest de Madrid, les blancs poursuivent leurs opérations contre le saillant rouge, duquel ils ont déjà détaché la colline 660. Le "gouvernement" affirme que les blancs subissent des pertes très considérables.

Camp blanc du front aragonais, 22. (S.P.C.-Havas). — Au nord-ouest de Valence, dans la province de Tétuel, les blancs ont pris les villages de Tramacastilla et de Noguera, au cours d'un très violent combat.

Londres, 22. (S.P.A.). — Une dépêche de l'agence de presse espagnole mande qu'il y a eu 70 arrestations en Catalogne par suite de la découverte d'un groupement qui aidait les blancs à sortir de l'Espagne rouge.

Londres, 22. (S.P.C.-Havas). —

Pour les institutrices

Un octroi provincial de \$1,225,000 aux municipalités — Salaire minimum de \$300

Québec, 22 (D.N.C.). — Nos institutrices voient enfin leurs vœux réalisés. Une échelle vient d'être établie qui devra leur assurer un salaire minimum de \$300. L'échelle a reçu l'approbation des ministres et il ne manque plus que l'approbation officielle du cabinet pour qu'elle soit rendue publique.

Nous apprenons cependant de bonne source que le gouvernement n'obligera pas en principe les municipalités scolaires à payer ce salaire minimum de \$300. Mais il accordera à ceux qui le donneront des octrois tellement généreux que les municipalités ne sauraient le refuser sans y perdre.

Ainsi, nous a-t-on affirmé, il en coûtera plus cher aux commissaires d'écoles pour payer une institutrice \$200 qu'il ne leur en coûtera pour la payer \$300.

De plus, les corporations scolaires qui voudront bénéficier des octrois devront accorder le salaire de \$300 à toutes les institutrices employées par elles. Il ne sera pas possible de faire un choix et de demander l'octroi pour quelques-unes seulement des institutrices.

Une somme globale de \$1,225,000 sera ainsi donnée en octrois aux corporations municipales de la province qui voudront hausser les salaires des jeunes filles qui se dévouent à l'enseignement.

La sanction officielle de l'échelle des octrois qui vient d'être préparée sera donnée ces jours-ci et il

est probable qu'elle sera rendue publique vendredi ou samedi.

Le bandit Shoke blessé à mort

(Dernière heure)

Sudbury Ont., 22. (C.P.). — Après avoir abattu Victor Szymonski, recherché pour le meurtre du sergent Fred Davidson, la police provinciale ontarienne s'est mise à la poursuite du complice de Szymonski, Tom Shoke. Celui-ci a commencé à s'enfuir sur la voie ferrée en faisant feu par derrière sur les policiers. Shoke s'était protégé la tête contre les balles de la police avec un épais havresac. Finalement, une balle atteignit le bandit dans le dos, entre les deux épaules. On l'a conduit à l'hôpital où les médecins croient qu'il ne survivra pas. S'il survit, il devra subir son procès sous une accusation de meurtre.

Mort du maire Bélanger

Les Trois-Rivières, 22 (D. N. C.). — M. Arthur Bélanger, maire de la municipalité du village de Maskinongé, est mort subitement, ce matin, à sept heures et demie. Il a succombé à une angine. M. Bélanger venait de se lever et avait à peine fait quelques pas dans la maison lorsqu'il s'affaissa. Il était âgé de 52 ans. Lui survivent: sa femme, née Marchand (Marie-Anne); trois filles, Rositha, Rosa et Hélène Bélanger; deux fils, Jean et Gabriel Bélanger. Il était le beau-frère du juge Aimé Marchand.

5 ans de prison pour Kamel Kan

Par un tour de prestidigitateur à sa façon, l'hindou Kamel Kan avait réussi à extorquer la somme de \$2,800 de la ville de Montréal à la suite d'un jugement rendu en cour supérieure, l'an dernier, par lequel la ville avait dû lui payer cette somme comme dédommagement de prétendues blessures qu'il s'était infligées à cause du mauvais état de la voirie. Ce matin, cependant, le juge Marin a dévoilé son jeu. Le procès a démontré que Kamel s'était parjuré en Cour supérieure et qu'il avait employé des fausses présentations. L'an dernier, pour obtenir cette somme de \$2,800, le juge Marin, pour mettre fin une fois pour toutes à ces méthodes, a donc condamné le prévenu à cinq ans de prison.

Six pompiers asphyxiés

Québec, 22. (D.N.C.). — Six pompiers ont été asphyxiés et quatre autres ont été atteints gravement par la fumée au cours d'un dramatique incendie qui a éclaté à midi dans le laboratoire de la parfumerie Venise, rue Saint-Valier à Québec.

La Chine restera-t-elle maîtresse dans sa propre maison ?

Le danger, c'est que les hostilités éclatent même si l'on ne désire pas la guerre

Décision grave que prendra le parlement japonais dont dépendra la destinée de l'empire japonais, le sort de la Chine et l'avenir de l'Extrême-Orient

Tokio, 22 (Dépêche de James A. Mills, de la Presse associée, communiquée à New-York par téléphone). — A la veille de l'ouverture de la 71e session du parlement japonais, session spéciale qui s'ouvre demain, le Japon doit prendre l'une des décisions les plus graves de son histoire. De cette décision dépendra la destinée de l'Empire japonais, le sort de la Chine et l'avenir de l'Extrême-Orient.

On est en train de mobiliser toute cette nation de 100,000,000 d'âmes et toutes les ressources de l'Empire pour une lutte contre la Chine. Au cours des derniers jours, le Japon a envoyé en toute hâte des renforts de milliers de soldats en Chine et il se prépare à en envoyer d'autres.

On s'accorde à dire que l'accord bâclé hier entre les autorités locales japonaises et chinoises dans le nord de la Chine n'est qu'une sorte de trêve qui ne supprime pas les possibilités de conflit. Cette trêve comporte le retrait des troupes chinoises de Peiping et de la région à l'ouest de la ville où il s'est produit plusieurs escarmouches entre soldats chinois et japonais depuis le 7 juillet. Le gouvernement central de la Chine, le gouvernement de Nankin, a déjà désavoué cet accord.

La trêve ne règle en rien les questions qui divisent la Chine et le Japon. Et c'est surtout pour précipiter un règlement de ces questions d'intérêt primordial que le Japon aurait envoyé en Chine des troupes et des navires de guerre. Plusieurs unités sont déjà rendues en territoire chinois et plusieurs autres se trouvent dans les eaux chinoises attendant un ordre de débarquement. Les Japonais n'ont évidemment pas organisé une expédition aussi coûteuse sans espérer des résultats concrets.

Les exigences du Japon

Les principales exigences du Japon sont les suivantes:

1) La suppression du communisme par une action conjointe du Japon et de la Chine;

2) la suppression du boycottage

3) la suppression du boycottage

4) la suppression du boycottage

5) la suppression du boycottage

6) la suppression du boycottage

7) la suppression du boycottage

8) la suppression du boycottage

9) la suppression du boycottage

10) la suppression du boycottage

11) la suppression du boycottage

12) la suppression du boycottage

13) la suppression du boycottage

14) la suppression du boycottage

15) la suppression du boycottage

16) la suppression du boycottage

17) la suppression du boycottage

18) la suppression du boycottage

19) la suppression du boycottage

20) la suppression du boycottage

21) la suppression du boycottage

22) la suppression du boycottage

23) la suppression du boycottage

24) la suppression du boycottage

25) la suppression du boycottage

26) la suppression du boycottage

27) la suppression du boycottage

28) la suppression du boycottage

29) la suppression du boycottage

30) la suppression du boycottage

31) la suppression du boycottage

32) la suppression du boycottage

33) la suppression du boycottage

34) la suppression du boycottage

35) la suppression du boycottage

36) la suppression du boycottage

37) la suppression du boycottage

38) la suppression du boycottage

39) la suppression du boycottage

40) la suppression du boycottage

41) la suppression du boycottage

42) la suppression du boycottage

43) la suppression du boycottage

44) la suppression du boycottage

45) la suppression du boycottage

46) la suppression du boycottage

47) la suppression du boycottage

48) la suppression du boycottage

49) la suppression du boycottage

50) la suppression du boycottage

51) la suppression du boycottage

52) la suppression du boycottage

53) la suppression du boycottage

54) la suppression du boycottage

55) la suppression du boycottage

56) la suppression du boycottage

57) la suppression du boycottage

58) la suppression du boycottage

59) la suppression du boycottage

60) la suppression du boycottage

61) la suppression du boycottage

62) la suppression du boycottage

63) la suppression du boycottage

64) la suppression du boycottage

65) la suppression du boycottage

66) la suppression du boycottage

67) la suppression du boycottage

68) la suppression du boycottage

69) la suppression du boycottage

70) la suppression du boycottage

71) la suppression du boycottage

72) la suppression du boycottage

73) la suppression du boycottage

74) la suppression du boycottage

75) la suppression du boycottage

76) la suppression du boycottage

77) la suppression du boycottage

78) la suppression du boycottage

79) la suppression du boycottage

80) la suppression du boycottage

81) la suppression du boycottage

82) la suppression du boycottage

83) la suppression du boycottage

84) la suppression du boycottage

85) la suppression du boycottage

86) la suppression du boycottage

87) la suppression du boycottage

88) la suppression du boycottage

89) la suppression du boycottage

90) la suppression du boycottage

91) la suppression du boycottage

92) la suppression du boycottage

93) la suppression du boycottage

94) la suppression du boycottage

95) la suppression du boycottage

96) la suppression du boycottage

97) la suppression du boycottage

98) la suppression du boycottage

99) la suppression du boycottage

100) la suppression du boycottage

chinois contre les Japonais et les marchandises japonaises;

3) la reconnaissance des droits politiques et économiques du Japon dans le nord de la Chine;

4) L'Association du Japon et de la Chine pour le développement économique des provinces chinoises du nord;

5) L'établissement de services aériens et d'aéroports japonais en Chine (Le Japon n'accorderait cependant pas des droits équivalents à la Chine en territoire japonais);

6) Des réparations pour tous les prétendus actes de violence commis par des Chinois contre des Japonais;

7) L'abaissement du tarif chinois sur les marchandises japonaises;

8) La reconnaissance par la Chine de l'Etat du Mandchoukouo, créé par le Japon à même les provinces chinoises de la Mandchourie.

Cela aggrave la situation

Une dépêche de Nankin au journal japonais Asahi insiste sur ce fait que la trêve de Peiping ne met pas fin aux difficultés entre le Japon et la Chine. La dépêche ajoute que l'on s'attend à ce que le gouvernement central de la Chine tente d'exercer une influence plus forte que jamais sur les autorités des provinces de Houpeh et de Tchahar et que le mouvement des troupes chinoises vers la frontière du nord continue. Cela, dit en conclusion Asahi, est de nature à aggraver la situation.

Il est un aspect de la lutte actuelle entre le Japon et la Chine que l'on ne saurait perdre de vue. C'est que de l'issue des difficultés actuelles dépend la nature des relations qui s'établiront pour l'avenir entre le Japon et la Chine. Est-ce que ces deux pays de l'Extrême-Orient doivent vivre en paix dans l'égalité ou si le Japon est appelé à dominer la Chine et à dicter ses volontés à toute cette partie du globe?

Lorsque la Mandchourie fut arachée à la Chine et constituée en Empire étroitement associé au Japon par des liens politiques, militaires et économiques, le gouvernement de Tokio et le ministère de la Guerre ont décidé que le nord de la

A la Semaine sociale de St-Hyacinthe

Les principaux assistants

St-Hyacinthe, 22 (D. N. C.). — Un septième évêque est arrivé aujourd'hui à St-Hyacinthe, pour assister à la Semaine sociale. C'est S. E. Mgr J.-A. Papineau, de Joliette. Parmi les personnalités remarquables, mentionnons encore le sénateur Charles Bourgeois, des Trois-Rivières; M. L.-A. Giroux, conseiller législatif, de Sweetburg; M. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative; M. J.-B. Lanctôt, chef du Service de la Colonisation, au Canadian National; le R. P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur du collège Saint-Laurent; Mgr J.-E. Chausse, P.D., supérieur du Séminaire de Saint-Jean; M. Labbé Deslattes, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières; le R. P. Adolphe, O.F.M., de Sorel; M. Léon Mercier Gouin, avocat à Montréal; l'Université de Montréal; M. Albert Rioux, sous-ministre provincial de l'Agriculture, Québec; M. Arthur Saint-Pierre, sociologue, Montréal. On attend aussi d'une minute à l'autre M. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics dans le cabinet fédéral, de Sorel, et Bona Dussault, ministre provincial de l'Agriculture, Québec.

Le problème de l'Université

La commission d'étude que vient de désigner le gouvernement provincial se compose de Mgr Maurault, de MM. Alphonse Raymond, S.-A. Baulne, Victor Doré, Edouard Montpetit, Guy Vanier, Georges Pelletier, Emery Beaulieu et le Dr Georges Préfontaine

Le gouvernement provincial a nommé la commission d'étude qui enquêtera sur le problème de l'Université de Montréal.

Cette commission se compose de spécialistes dans les questions universitaires, financières et sociales. Voici les noms des commissaires: MM. Alphonse Raymond, président du Conseil législatif;

S.-A. Baulne, ingénieur et professeur à l'Ecole Polytechnique;

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal;

Victor Doré, président de la Commission d'administration de l'Université et secrétaire-trésorier de la Commission des écoles catholiques de Montréal;

Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal;

Guy Vanier, professeur à l'Ecole des Sciences sociales et directeur de la Société Nationale de Fiducie;

Georges Pelletier, directeur du Devoir, membre de la Commission des études de l'Université et professeur à l'Ecole des Sciences sociales;

le Dr Georges Préfontaine, professeur à la Faculté des sciences;

Me Emery Beaulieu, professeur à la Faculté de droit.

Jeune fille tuée sur la route de Ste-Marguerite

Les Trois-Rivières, 22 (D. N. C.).

Une jeune fille de notre ville, Mlle Cécile Rivard, a été tuée de bonne heure ce matin sur la route de Ste-Marguerite, lorsque l'automobile dans laquelle elle avait pris place et que dirigeait M. Omer Béliveau, a frappé la rampe de ciment d'un petit pont. Mlle Rivard s'est fracassée le crâne sur le tableau de contrôle de l'automobile, tandis que son compagnon, M. Béliveau, s'en tirait absolument indemne. L'accident est arrivé vers une heure et demie, sur la route de Ste-Marguerite, de l'autre côté de la route du calvaire.

Chez M. Duplessis

Québec, 22. — (D.N.C.). — Plusieurs députés sont venus à Québec, hier, pour rencontrer le premier ministre. Parmi eux, nous avons remarqué, M. Tanerède Labbé (Mégantic), M. Frank Pouliot (Missisquoi), M. Alfred Dubé (Rimouski), M. J. G. Bégin (Dorchester), M. J. D. Gagné (Arthabaska), M. Emile Lesage (Abitibi), M. E. Larouche (Chicoutimi), M. Romulus Ducharme (Lavolette).

MM. Dussault et Paul Sauvé ont également rendu visite au premier ministre au cours de la journée.

Chine devrait constituer un Etat autonome qui reconnaîtrait la suzeraineté de la Chine, mais qui serait quand même soumis à l'influence japonaise.

En prévision d'une guerre

Le gouvernement de Tokio considérerait que cette mesure s'imposait en prévision d'une guerre possible contre la Russie soviétique. Le Japon a atteint son but en 1935 en créant le conseil politique des provinces de Houpeh et Tchahar, composé de dignitaires chinois, chargé d'administrer ces deux provinces du nord qui devenaient autonomes sans cesser de relever de Nankin.

Le généralissime Tchiang Kai Chek, dont l'oeuvre d'unification de la Chine, de renforcement du gouvernement central de Nankin et de l'armée qui l'appuie progressait, a cependant fini par songer à abolir l'autonomie de ces deux provinces de la Chine du nord. Le gouvernement de Tokio veut que les provinces du nord restent soumises à son influence tandis que le gouvernement de Nankin veut en faire une partie intégrante du pays qu'il gouverne. Il est évident que ces ambitions ne peuvent absolument pas se concilier.

Le gouvernement de Tokio voudrait que les difficultés actuelles se règlent entre les autorités militaires japonaises du nord de la Chine et les autorités chinoises locales. Le gouvernement de Nankin soutient que la question est tellement grosse de conséquences qu'elle ne peut se régler qu'entre les gouvernements de la Chine et du Japon.

Guerre décisive

Il semble bien que l'on s'en va à une guerre qui décidera si la Chine restera maîtresse dans sa propre maison. Il n'y aura cependant peut-être pas de guerre. Le Japon a besoin de cinq ans pour établir son industrie et son armée sur le pied de guerre. La Chine a besoin d'une période indéfinie pour refaire ses forces et faire reconnaître l'autorité de la république dans toutes les régions du pays. Le danger, c'est que les hostilités éclatent même si l'on ne désire pas la guerre.

Dénégation de Franco au sujet de Gibraltar

HENDAYE (France), 22 (S.P.A.).

Le généralissime Franco vient de démentir, dans un communiqué local, des informations d'après lesquelles des batteries allemand



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

La petite histoire

La reine Victoria

L'Angleterre a commémoré le centenaire de l'avènement de la reine Victoria, qui eut lieu le 20 juin 1837, et qui fut le début d'un règne de soixante-trois ans, pleinement prospère. Elle naquit au palais de Kensington le 24 mai 1819, et était la fille du duc de Kent.

Ses premières années furent heureuses et faciles. Elle avait cent trente-deux poupées, inscrites par elle sur un registre: *List of my Dolls*. Les amis de son père se prétaient à ses jeux, tels: Walter-Scott et Wellington, le vainqueur de Waterloo, mais le plus amusant de ses compagnons, était son âne gris enrubanné de bleu, sur lequel elle se promenait. Elle était gaie et franche. L'été, elle passait son temps sur la plage de Ramsgate, on y servait même les repas sous une tente.

A six ans, son éducation commença. Sa mère veuve, voit la liste civile de son mari, qu'elle continuait de recevoir, augmentée de six mille livres sterling. La duchesse dresse elle-même le règlement de vie de sa fille. Elle apprend l'anglais, l'allemand et le français. Plus tard on y ajouta l'italien. On lui avait donné pour compagne une jeune virtuose, Lyra, qui jouait de la harpe. Mais Drina (on l'appela ainsi à cette époque) n'avait aucun goût pour la musique et les fillettes jouaient à la poupée.

Son temps était réglé ainsi. De huit heures et demie à dix heures: promenade à pied ou en voiture selon le temps, ensuite travail jusqu'au lunch. Après, on la conduisait à sa mère avec qui elle sortait et dînait. A neuf heures, apparaissait Dear Boppy, sa nourrice, qui l'emmenait coucher dans la chambre de sa mère et lui contait, pour l'endormir, des histoires effrayantes de martyrs et de tortures auxquelles la petite fille prenait tant d'attention, qu'elle garda toute sa vie le goût de pareils sujets.

Un jour (elle avait alors onze ans) que sa gouvernante lui expliquait sa généalogie, l'enfant observa: — Mais je ne vois plus après mon oncle Guillaume... que moi.

— En effet! répondit l'Allemande avec un soupir.

Dès lors, les études devinrent très sérieuses. L'hiver suivant, on donna à la Cour un grand bal d'enfants en l'honneur de la petite reine de Portugal, Dona-Maria la Gloria, qui y parut chamarrée de perles et de décorations, tandis que Drina avait une simple robe de soie blanche. Mais cette fête causa une si grande impression à la future reine, qu'on dut renoncer à de semblables exhibitions et, pour raison de santé, distraire l'enfant par des jeux plus simples.

Comme il est impossible de la suivre le long de son règne, nous noterons seulement de celui-ci, quelques dates.

Les cérémonies du couronnement furent splendides et épuisantes. Celles du mariage, heureuses et charmées. La jeune fille devait choisir le mari qui lui plairait. Son cœur parla très vite en faveur d'Albert, fils du roi Léopold de Belgique. Nous lisons dans ses Mémoires, ce passage: "Ce jour-là, à midi, j'envoyai chercher Albert. Il vint dans mon cabinet où j'étais seule, assez émue, et je finis par lui dire qu'il devait bien se douter des raisons pour lesquelles je l'avais fait venir et qu'il me rendrait très heureuse s'il voulait bien consentir à un de mes desirs, qui était, qu'il m'épousât."

"Il n'eut aucune hésitation et reçut mon offre avec beaucoup de bonté et d'affection."

Albert était très fier d'une pareille préférence, mais son rôle n'était pas sans difficultés. Il devenait l'époux d'une femme dont il était le premier sujet. On lui déniait le titre de roi, on ne lui donnait qu'une liste civile de sept cent cinquante mille francs.

Le futur époux éprouva une grande peine à quitter sa mère et sa patrie; il n'emmena avec lui que Carl, son valet de chambre, et Eos, son chien. Les fêtes furent magnifiques, l'épouse était radieuse. Ce fut le commencement d'une existence d'amour qui ne se démentit ja-

NOS MANTEAUX LEGRS



mais. Neuf enfants naquirent de cette union.

Malgré les obligations maternelles, la reine ne négligeait pas ses devoirs royaux. Les "Levers", les "drawing-rooms" lui causaient pourtant une grande fatigue. Le défilé des Dames admises au "Baiser-main" dura au moins deux heures. La reine était assise sur son trône entourée de sa famille, le diadème en tête, l'ordre de la Jarretière en sautoir, la main droite appuyée sur le bas de son fauteuil élevé sur un gradin, sous un dais de velours rouge aux armes de la Couronne surmontées des lettres V. R. Le chambellan de service, debout à la droite de la reine, nomme à haute voix, successivement, les personnes admises à l'honneur du "Baiser-main". Alors la sujette fait une profonde révérence et présente à la Souveraine le dos de sa main sur laquelle celle-ci pose la sienne pour y recevoir le baiser. Les Messieurs ne sont jamais admis à ce geste symbolique.

Un mot du premier voyage de la reine en France.

Elle avait accepté l'invitation du roi Louis-Philippe à venir au château d'Eu. Le 2 septembre 1843, le yacht *Victoria and Albert* venant de Portsmouth, abordait au Tréport pour y déposer le couple royal.

Le roi de France et la reine des Belges, sa fille, attendaient. L'accueil fut charmant, chaleureux.

Toute la famille monta après dans une suite d'équipages qui la mena au château d'Eu. Là, ce fut la belle vie joyeuse, des fêtes champêtres, des promenades en forêt en char à bancs. La liberté d'allure était complète. La jeune reine s'amusa franchement. Une fois, le roi fit remarquer en portant un toast à la reine, que leur réunion était la première entre un souverain anglais et un souverain français, depuis celle du *Camp du Drap d'Or* en 1520, entre François Ier et Henri VIII.

Il y eut aussi des danses rustiques. Le peuple enthousiaste montrait sa sympathie pour cette jeune reine souriante qui s'adaptait à la gaité française.

Ces heureux jours prirent fin, le 6 septembre le yacht royal reprit sa route.

Le comte d'Aberdeen et M. Guizot avaient eu le temps d'évoquer la diplomatie au sujet du mariage du duc de Montpensier avec l'infante Marie-Louise, sœur de la reine d'Espagne. Mais la reine Victoria n'en éprouva nul souci et dut promettre de revenir quand elle se rendrait en Allemagne, ce qu'elle fit deux ans après, en 1845.

Ces voyages sur le continent la comblaient de joie. Elle voulait aller coucher à Rosenaun, dans le château qui avait vu naître son cher mari. En passant, elle visita Cologne, puis Bonn, patrie de Beethoven, et Gotha.

Le temps court: Louis-Philippe disparaît pour faire place à Napoléon III, que Victoria alla visiter à deux reprises. Elle devint l'amie de l'impératrice Eugénie.

Elle possédait une grande estime d'elle-même. Souvent elle était peu amène envers sa mère à qui elle imposait silence, si bien que la duchesse préféra se retirer à Kensington.

En ses vieux jours, sa gaité envolée, elle aimait à se promener dans une petite voiture que traînait son âne. Une dame d'honneur l'escortait à pied, un groom marchait devant afin de prévenir l'improbable cas où l'animal serait pris d'un élan.

Elle célébra son Jubilé de diamant dans une apothéose de fêtes et mourut en 1901.

Renée D'ANJOU
(Le Petit Echo de la Mode)

La vie pratique

Combattons l'humidité dans la maison d'été

S'il s'en produit en cours d'année dans les maisons constamment habitées et parfaitement entretenues, quel ravage ne font-elles pas dans la petite maison d'été, qu'on ne chauffe jamais, et qu'on ferme tout l'hiver!

Chaque été, au début des vacances, le problème se pose: d'où viennent-elles? comment y remédier, comment empêcher qu'il en revienne d'autres? Quelques indications à ce sujet aideront sans doute les maîtres de maison à résoudre ce problème, avec ou sans le secours de l'entrepreneur selon les cas.

L'humidité qui monte du sol

Si la maison n'est pas excavée, et c'est souvent le cas pour nos résidences d'été, les matériaux, surtout s'ils sont poreux, s'imprègnent d'humidité et provoquent des taches commençant au ras du sol et très étendues en largeur.

Si on se méprend sur la provenance de ces taches, on recouvre extérieurement le mur d'un enduit imperméable et on voit la tache s'agrandir rapidement: ne pouvant plus s'évaporer à l'extérieur, l'humidité se répand à l'intérieur de la maison.

Généralement, il suffit d'une période de beau temps pour assécher les murs qui s'imprègnent d'humidité. Mais si, au contraire, pour une raison quelconque, on ne peut pas profiter de la saison pour se débarrasser de l'humidité, on se verra obligé de recourir à d'autres moyens.

Si la maison est habitée toute l'année, il sera préférable de faire placer dans les murs des siphons qui les aèrent et les assèchent en même temps. Sur le sol lui-même, on évitera les linoléums, qui s'opposent à toute évaporation et font pourrir les planchers.

L'eau qui descend du toit

Il est des maisons charmantes par beau temps mais où l'on voit, par grandes pluies, les habitants disposer dans les pièces des seaux et autres récipients destinés à recueillir la pluie qui pénètre dans la maison. Si désagréable que soit cette nécessité, on peut dire que l'eau coulant aussi franchement ne séjourne pas dans les murs et ne les abîme guère. Les réparations sont généralement faciles: la cause du mal se révèle en même temps que lui.

Plus graves sont les fuites qui se produisent, non pas au milieu d'une pièce, mais contre un mur. L'humidité ne se révèle pas tout de suite, si elle trouve une fissure ou une crevasse, elle se manifeste assez loin du point de fuite.

Les recherches sont alors délicates, elles n'aboutissent pas toujours; méfiez-vous cependant des endroits où les cheminées sortent du toit, c'est là souvent que l'eau trouve une fissure pour s'infiltrer.

Les gouttières responsables

L'écoulement de l'eau de pluie ne se fait pas toujours bien et la moindre fuite provoque parfois des

taches assez inquiétantes. Il arrive même que ces taches soient assez loin du conduit responsable: c'est le cas, par exemple, si la fuite dirigée vers l'extérieur est rabattue sur le mur par le vent qui correspond le plus souvent à un temps pluvieux.

Il arrive aussi qu'en visitant les gouttières et nœchers on ne trouve rien de suspect, la fuite ne se produisant qu'au-dessus d'un certain niveau d'eau. Une grosse épaisseur de neige produit aussi le même effet.

Les fenêtres

Elles comportent un certain nombre de dispositifs destinés à chasser la pluie vers l'extérieur. Il y a notamment une rigole sur laquelle la fenêtre vient se fermer et qui doit comporter une légère pente, et, au point le plus bas de cette pente, un trou conduisant l'eau vers l'extérieur.

Or, il arrive souvent que les peintres, en renouvelant leurs enduits, obturent ce trou et provoquent des inondations. Le mal est facile à réparer.

On se trouve aussi quelquefois devant des fenêtres mal faites, et le remède est alors difficile à trouver. Parfois encore, c'est le châssis qui est usé, vermoulu, et s'imprègne d'une humidité qu'il communique aux murs; ou bien ce sont les plaques de zinc, qui le complètent dans certaines régions, qui se fendent et laissent l'eau s'infiltrer.

Puissent ces rapides indications vous aider à faire le diagnostic de vos taches d'humidité et à commander les réparations nécessaires.

Les voyages

La Martinique perle des Antilles en fleurs

Aucun spectacle ne saisis, n'émeut, ne conquiert comme l'apparition du mont Pelé quand le paquebot a dépassé la coquette et délicieuse Dominique. Le monstre se dresse avec une majesté et une pureté de lignes qui lui donnent une beauté de formidable pyramide égyptienne. Mais pyramide géologique, vivante et menaçante sous la sérénité implacable; sur le ciel bleu, sa couleur vert mousse se strie seulement des longues coulées grises aboutissant plus largement à la mer. Et, à la place de Saint-Pierre, qui fut dévastée, tout le long de la baie harmonieuse ne s'étendent plus que les ruines verdoyantes, bananiers frissonnants, boutiques rouvertes dans les taudis, poissonneries perverses.

Tout le temps qu'on passe dans cette Martinique si alerte, affairée, intrépidité et joyeuse, on reste sous l'envoûtement du volcan. Mais l'idée de résurrection domine celle de catastrophe.

La séduction du pays vient en majeure partie de l'insouciance vitale avec laquelle l'existence actuelle effleure sans cesse le danger. Les deux plus belles routes de l'île mènent au mont Pelé à travers les labyrinthes de vallons chevelus où bambous, cocotiers, palmiers, fougères arborescentes vous grisent sans arrêt d'un cantique de fraîcheur. Et, jusqu'au milieu des ravins sauvages, vous retrouvez ces luxueux costumes des Martiniquaises comme ceux des Guadeloupéennes, vrais plumeaux de fleurs.

La Martinique est intensément peuplée et on sent, on voit sa population industrieuse, fière, malicieuse et ardente.

A la vérité, beaucoup plus que dans les autres colonies françaises, les classes s'opposent presque en castes. Au contraire: de ce qui se passe à la Guadeloupe, c'est l'aristocratie blanche qui tient et qui tient ferme la terre: elle y maintient ses fils; ses domaines sont immenses et le voyageur découvre, là encore, avec étonnement et charme, la survivance de la vie seigneuriale du XVIIIe siècle, avec des familles de vieux serviteurs noirs fidèles groupés féodalement autour des châteaux opulents.

On a accusé cette classe d'aristocrates possédants de rester routiniers, même pour l'outillage de ses usines, qui s'avèrent loin de fournir les rendements de celles de la Réunion ou des Hawaï. Mais le re-

proche, d'ailleurs exagéré, ne se retrouve-t-il pas plutôt vers la métropole, qui n'a pas su décider la création de grandes écoles de culture et d'industrie coloniales? Il suffit de causer quelques jours avec la jeunesse martiniquaise pour constater une rare et charmante vivacité intellectuelle, finesse, délicatesse, qui s'assouplissent vite à toutes les autres disciplines nationales.

Dans Fort-de-France, belle et négligée, on peut admirer un Musée historique digne de cette splendide et héroïque colonie. Qui se rappelle que nos Antilles ont donné à la France tant de marins et d'amiraux? A leurs petits-enfants, matelots hardis de côtes incroyablement poissonneuses, on n'apprend pas même les pratiques et méthodes nouvelles de la pêche, et nos Antilles se nourrissent de morue salée à Terre-Neuve. La métropole n'a guère su tirer de cette île admissible, aux populations frémisantes et ambitieuses, que du sucre et du rhum. Les bois précieux sont présentés dans une opulente gamme. Les fruits des marchés révèlent une infinie variété. Mais, ce qui mérite l'émerveillement, ce sont les travaux scolaires: les maîtresses savent faire travailler originalement leurs petites élèves dentellières sur les modèles vivants de la flore locale.

La beauté de la nature est la première des écoles à suivre. Celle de la Martinique accuse les contrastes les plus harmonieux et inspirateurs. Un tiers de l'île reste hanté par le mont Pelé, redoutable mais resplendissant, véritable Olympes tropical sous sa couronne de nuages. Les deux autres tiers sont constitués de monts en général modestes mais décorativement échan-crés de ravines qui vont s'épanouir dans la côte la plus ornée que soit de baies profondes et de presqu'îles tourmentées. C'est un pays rêvé pour artistes et la population offre autant de modèles que la végétation ou le paysage.

Nous n'avons jamais mis la Martinique à la mode. C'est un grand tort. Chaque année, l'Angleterre sait attirer les croisières des touristes vers ses Antilles: elles sont, certes, très intéressantes mais aucune n'est un joyau de nature et d'histoire comme la Martinique, où ses sites exquis, bérécés de palmiers éternels, irradiant de surcroît les souvenirs des deux reines que cette île donna à la France: Mme de Maintenon et Joséphine de Beauharnais.

F. R.

Les bonnes recettes

SALADE DE TOMATES A L'EAU DE VIE

Prendre plusieurs belles tomates mûres et fermes. Les essuyer, les couper en tranches, enlever les graines et l'excès de jus. Mettre à mariner plusieurs heures avec sel, poivre, eau de vie (une cuillerée à café).

Egoutter, ranger la tomate en ravier, assaisonner d'un peu de vinaigre, d'huile de noix ou d'olive. Parsemer de fines herbes et persil haché, ainsi que de lames d'oignons blancs crus.

ROGNONS DE PORC AU CHAMPAGNE

Emincez les rognons, les mettre dans une casserole sur feu vif avec beurre, sel, poivre, persil, oignons, échalotes, le tout haché menu. Faire sauter l'émince afin qu'il ne s'arrache pas. Lorsque les rognons sont réduits, ajouter un peu de farine, remuer, verser un verre de vin de champagne, remuer sans faire bouillir et servir très chaud.

Faits et glanes

La piraterie

La piraterie est un métier qui consiste à s'emparer, en pleine paix, par la violence, de tous les navires que l'on peut prendre, et à les piller sans distinction de nationalité. C'est, en un mot, le brigandage sur mer à main armée.

La piraterie est fort ancienne. Elle parut même, à l'origine, tout à fait normale chez les peuples riverains de la mer. Ne faut-il pas bien vivre? C'est au point que, dans Homère, on demande naïvement aux voyageurs s'ils sont marchands ou pirates.

Le fameux tyran de Samos, Polycrate, est un des types les plus achevés de rois-pirates. Ayant hérité d'immenses richesses de son père, il ne s'en contenta point. Il fit assassiner ses deux frères et se créa une marine redoutable de cent galères montées de mille archers. Avec elle, il put piller partout, ne distinguant personne, s'emparant un jour des présents envoyés aux Lacédémoniens par le roi d'Égypte, un autre de trois cents enfants des principaux citoyens de Corcyre dont il fit des esclaves. Il avait élevé un temple magnifique à Mercure, dieu des voleurs, en reconnaissance de l'énorme butin qu'il avait amassé dans ses pillages.

L'histoire de son anneau est célèbre. Pour prévenir la colère des dieux, qu'il craignait de voir jaloux de sa fortune, il jeta un jour à la mer, en sacrifice volontaire, un anneau ciselé du plus grand prix et qui lui servait de socle. Le lendemain, en ouvrant un poisson qu'on lui servait, il retrouva l'anneau dans ses entrailles. Des lors, la chance l'abandonna; il fut écorché vif et mis en croix par le satrape Grontès qui l'avait attiré en Magnésie.

Mariage en Annam

Les fiançailles ont eu lieu selon les rites anciens. Maintenant, le jour du mariage est arrivé. Il est marqué par des fêtes plus imposantes. Le père du fiancé assemble tous ses parents devant l'autel des ancêtres et leur présente le fils qui va se marier. Pour la troisième fois, celui-ci se rend processionnellement chez sa fiancée, entouré d'une foule de parents et d'amis, et précédé de serviteurs chargés de présents.

Des pourparlers s'engagent devant la maison: puis tout le monde y pénètre, pour se ranger autour de l'autel, au pied duquel le futur se prosterne, avant d'offrir à ses beaux-parents du vin de riz et des noix de bétel. Durant ce temps, son père a lu à haute voix l'inventaire des cadeaux apportés.

Les deux jeunes gens sont alors conduits dans une pièce, où se dresse un autel dédié aux divinités du mariage; on y allume des cierges, on y brûle l'encens; et les parents leur souhaitent une longue postérité en les exhortant à rester unis jusqu'à la mort.

C'est le moment le plus solennel. Autrefois, à ce qu'il paraît, la jeune épouse relevait alors son voile, et le jeune homme feignait d'apercevoir son visage pour la première fois. Aujourd'hui, elle se contente de se prosterner quatre fois devant l'époux, politesse qu'il ne lui rend qu'une fois. Après quoi ils échancrent une coupe de vin de riz, et la cérémonie est terminée.

Dans certaines provinces, la cérémonie de l'échange du vin prend une forme très curieuse. Après la présentation des deux fiancés, le sorcier les fait s'accroupir face à face devant une grande urne remplie de vin de riz et, croisant deux longs chalumeaux, il les présente aux deux jeunes gens en leur souhaitant longue vie et postérité.

Après quoi toutes les personnes de la noce s'accroupissent en demi-cercle autour de l'urne et boivent à la santé des époux en tirant chacun sur un chalumeau.

Feu Mme Paul Véronneau

Mme Paul Véronneau, de Saint-Jérôme, est décédée mardi soir à l'Hôtel-Dieu, des suites d'une longue maladie. Sa dépouille mortelle est exposée à la demeure de ses parents, M. et Mme Louis Chartrand, 143 ouest, rue Mont-Royal, à Montréal. Le service sera chanté le vendredi 23 du courant, à 8 heures 30, à l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End.

Elle laisse dans le deuil son mari, M. Paul Véronneau; son fils, Paul; son père et sa mère, M. et Mme J.-Louis Chartrand; ses sœurs, Lilliane (Mme A. Choquette), Myrielle (Mme Bernard Couvrette), Yvette et Jacqueline; ses frères, Paul, Gabriel, Marius et Michel; ses beaux-parents, le notaire et Mme Louis Véronneau, d'Yamaska; ses belles-sœurs, Eva (Mme A. Delisle, de Fitchburg, Mass.), Evangéline, les RR. SS. Cécile du Rosaire et Louis Gérard; ses beaux-frères, le notaire Robert Véronneau, d'Yamaska; Louis-Philippe, du Massachusset; Charles-Edouard, de Saint-Jérôme, et plusieurs neveux et nièces.

Le convoi funéraire partira de la demeure de ses parents pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

"Où l'on sent battre le cœur de la France"

FAMILLES CANADIENNES, EN FLANDRE FRANÇAISE

On nous écrit: Il y a quelques mois, un journal de Paris décrivait, avec une rare discrétion, la scène émouvante que son correspondant avait vu se dérouler dans l'ancienne église d'une grande ville de la Flandre Française: réunis pour la messe anniversaire de la mort récente d'une aïeule, mariée en 1868, ses descendants, dont le nombre dépasse 250, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, emplissaient les nefs, et au moment de la communion chaque foyer, les enfants entourant leurs parents, montait vers l'autel.

Dans cette même église, avait lieu le samedi 3 juillet, le mariage de l'une des petites-filles de cette aïeule, Mlle Marie-France Lestienne, l'une des plus jeunes des 68 petits-enfants qu'ont peuplé huit foyers.

EATON



Solde de fabricant!
Ordinairement 5.00!

Pantalons de flanelle crème

Voici le moment propice de vous choisir un bon pantalon pour la fin de semaine et pour tout l'été. Flanelle tout laine, crème, coupe élégante, devant uni ou à plis. Tailles: 29 à 44 pour hommes et jeunes gens.

Spécial des Ventes 3.95
de juillet vendredi.

Si vous ne pouvez venir au Magasin, téléphones Plateau 9211.

Vêtements pour hommes, au deuxième.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

La jeune mariée est la quinzième de seize enfants. Les parents, M. et Mme Pierre Lestienne ont reçu de Dieu huit fils, dont deux sont morts à la guerre de 1914, et huit filles dont elle est la plus jeune, étant née durant l'invasion, la maison paternelle alors occupée par les Allemands, pendant que son père et ses trois frères aînés étaient réfugiés ou aux armées.

L'aîné des huit fils, alors officier de Chasseurs, aujourd'hui préfecture, supérieur d'un grand collège, a bûni le mariage de sa huitième sœur avec le fils aîné d'une famille de neuf enfants, M. Maurice Olivier.

Le père de ces neuf enfants, M. Olivier Dervavin, président du Syndicat des Maîtres-fondeurs de France, s'est consacré à la cause de l'organisation professionnelle comme M. Pierre, vice-président de "La Plus Grande-Famille" s'est consacré à la cause de l'organisation familiale.

En saluant l'arrivée parmi les siens, d'un huitième beau-frère, en bénissant le douzième foyer né du foyer paternel, le chanoine Pierre Lestienne a pu montrer dans l'union fraternelle de tous ces ménages, la preuve manifeste de la protection divine étendue sur les familles et les maisons qui se confient à la Providence.

El remontrant du foyer de ses parents, formé en la même église en 1894, au foyer de ses grands-parents, formé aussi en la même église en 1868, au foyer de son arrière-grand-père, formé le jour de la Saint-Jean d'été, le 24 juin 1823, il a pu montrer cette bénédiction s'étendant sur les 860 descendants actuellement vivants de son arrière-grand-père, répartis en plus de 750 foyers, tous fidèles à leurs traditions chrétiennes, à la foi religieuse de leurs pères et mères.

Les poissons de nos eaux

par M. CLAUDE MELANÇON

Ouvrage en deux volumes, 250 pages.

Au comptoir ou par la poste, \$1 les deux volumes.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 450 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Le Jardin de l'Enchantement

par MAGALI

31. (Suite et fin)

— Ce n'est pas cela, j'imagine, qui nous empêchera de nous rendre à son invitation?

Le brave homme risqua: — Vous ne pensez pas que... pour Monique... il vaudrait mieux...

— Du tout, fit-elle catégoriquement. Monique est comme moi... Elle saura se montrer belle joueuse! Je vais lui parler.

— Regardez, souffla Mme Mallette à M. Bourrichon, assis près d'elle, cette pauvre miss Muriel est

toute pâle. Vous ne la croyez pas malade?

M. Bourrichon ne répondit que par un geste embarrassé. La bonne dame, derrière les sourcils fleuris, adressa à la jeune fille un sourire d'encouragement amical.

Autour d'eux, c'est l'atmosphère d'une fin de dîner. Dans l'immense salle à manger de Boisfleury, sous la lumière diamantée des lustres, les valets circulent, attentifs aux ordres d'un maître d'hôtel pressé. Les vins de prix s'élèvent au fond des coupes chatoyantes, et le rire des femmes souligne parfois,

d'un écho de gaieté, les conversations animées des hommes.

Le curé de Riveraine préside, en face du maître de maison, qu'encadrent Mme Mallette et Mme Bourrichon. Cette dernière minaude, fait des grâces et rit très haut.

Seule, Muriel, près du bon docteur Mallette, qui essaie de la distraire, ne se mêle pas à la joie des autres. Son regard s'attarde un instant sur M. de Linerose, puis, vers Monique, et elle réprime un soupir de détresse...

"Mon Dieu, pense-t-elle, fervente, pourvu qu'elle le rende heureux! Il le mérite tant!... Il fut un bon fils, un soldat brave, un ami généreux... Donnez-lui le bonheur, mon Dieu! J'ai si peur pour lui de la frivolité de Monique, de son égoïsme, de sa légèreté... Je redoute sa déception possible!"

Puis, elle essaie de chasser ces pensées comme indignes d'elle... Pourquoi, après tout, Monique ne serait-elle pas une excellente épouse? Elevée maladroitement par des parents trop faibles, elle n'a pas appris le vrai sens de la vie. Il se pourrait que le changement d'exis-

tence, l'affection d'un compagnon tel que son futur mari transforment complètement son caractère.

"C'est tout ce que je désire, pensait ardemment Muriel. Moi, je ne compte pas!"

Les toasts touchaient à leur fin... On avait célébré éloquentement les différents crus de Gasconne, bu à la prospérité des vignes productrices, au pays florissant des grappes d'or.

Comme le président du comité se rasseyait, au milieu des bravos qui

punctuaient son discours, le vieux curé prit la parole.

— Mes amis, avant de quitter cette table hospitalière, je vous demande de vous associer aux vœux que

La coopérative de crédit ou Caisse populaire Desjardins

Son évolution historique — Ses principes fondamentaux — Son fonctionnement — Ses bienfaits

On trouvera ci-dessous un résumé du cours présenté à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe par le notaire Eugène Poirier, président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, en collaboration avec le notaire Wilfrid Guérin.

Nous espérons pouvoir reproduire prochainement le texte même de cette communication importante.

De tous les mouvements coopératifs, les coopératives de crédit constituent le plus répandu et le plus important de l'univers.

175.000 coopératives de crédit agricoles seulement groupent 16 millions de membres en Asie, en Europe (sans la Russie) et en Amérique. Les Etats-Unis ajoutent un million de membres, la plupart dans les villes.

Comme ces coopératives groupent surtout des chefs de familles, on peut dire sans exagération que 50 millions d'êtres humains bénéficient du système dans les villes et les campagnes.

Au moyen âge, les classes indigentes trouvaient une sorte d'assurance contre la mauvaise fortune dans l'organisation charitable d'Ordres religieux riches et puissants.

L'effort bienfaisant des franciscains d'Italie attira les petits dépôts d'argent dans les monts-de-piété. Le déclin des monts-de-piété manifesta les graves défauts du système, notamment la privation temporaire durant l'emprunt des objets gagés, et la perte onéreuse, au cas de vente du gage, du surplus de valeur constituant la garantie matérielle.

La fondation en 1818 des caisses d'épargne substitua l'organisation systématique de l'épargne populaire aux monts-de-piété. Cette œuvre philanthropique était trop timide dans sa bienfaisance. Suivant le mot de Lamartine, elle voulait le bien, mais à la condition que le bien se fasse sans elle.

Le sens pratique et le savoir-faire de la race allemande lui ont fait trouver la formule efficace de l'épargne mutualisée pour fins de crédit coopératif. Les initiateurs de la coopération de crédit sont Raiffeisen en 1849 et Schulze en 1850.

Les cinq principes fondamentaux de la coopération de crédit, tels que codifiés par l'expérience de Raiffeisen, dont ils portent le nom, sont les suivants:

Les principes Raiffeisen

La limitation étroite de la circonscription sociale, qui en fait l'organisation locale modèle avec son caractère le plus pur, offrant par là la meilleure garantie qu'elle sera soumise aux intérêts communs;

La responsabilité solidaire illimitée, en certains pays pour tous les engagements légitimes de la société, au Canada français, suivant le type des caisses Desjardins, restreinte aux membres chargés de la direction des caisses populaires, pour tous les dommages causés par une violation de la loi qui les régit;

La gratuité des fonctions administratives, mettant en œuvre le principe de charité chrétienne qu'énonce la devise des caisses Desjardins: "chacun pour tous, tous pour chacun";

La limitation de l'octroi des prêts aux seuls sociétaires, à la double condition qu'ils justifient de la destination du prêt à un usage économiquement utile et qu'ils fournissent, outre la preuve d'une honorabilité certaine, des garanties suffisantes par voie de cautionnement ou autrement;

L'absence de but lucratif, la coopérative de crédit ne supprimant pas l'intérêt payé mais supprimant le profit au sens capitaliste (les bénéfices nets d'opérations se transforment en un rabais accordé au coopérateur sur le coût de l'argent qui lui est prêté).

Aux cinq principes historiques ci-dessus, s'ajoutent quelques principes accessoires:

Le principe de "la porte ouverte", ou de l'admission comme membre de quiconque satisfait aux conditions juridiques, statutaires et morales de la société;

L'interdiction de toute spéculation, directe par les administrateurs, ou indirecte par les emprunteurs, avec les fonds de la société;

Nouveautés françaises

UNE REVOLUTION DANS LA PAIX — Introduction de Maurice Maeterlinck — par Oliveira Salazar, chef du gouvernement portugais. Brochure de 295 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

L'ART D'AIMER SES ENFANTS, par Vierge. Brochure de 305 pages. Au comptoir ou par la poste 90

METIER D'HOMME, par Raoul Dautry. Brochure de 330 pages. Au comptoir ou par la poste 90

CE QUI MEURT ET CE QUI NAÎT, par Daniel-Rops. Brochure de 245 pages. Au comptoir ou par la poste 90

L'ANTIRELIGION COMMUNISTE (1917-1937) — préface par le Comte de Wiart, ministre d'Etat, par J. de Birot de la Saudée. Brochure de 225 pages. Au comptoir ou par la poste 75

Collection: DECOUVERTES — EXPLOITS HEROIQUES

La belle vie des pilotes de ligne, par Jacques Mortane. Brochure de 120 pages, nombreuses illustrations 50

Le Père de la Louisiane — Cavalier de La Salle, par Charles de La Roncière — Brochure de 128 pages, illustrations 50

Marchand d'Afrique, par Julien Maigret. Brochure de 128 pages, nombreuses illustrations 50

Collection: CONQUETTES DE L'HOMME

Diffusion des nouvelles et de la pensée dans le monde, par Hervé de Peslouan. Brochure de 128 pages, nombreuses illustrations 50

La Protection de la vie au cours des siècles, par Remi Ceillier. Brochure de 125 pages, nombreuses illustrations 50

La Lumière et la vision, par Pierre Crochet. Brochure de 136 pages, nombreuses illustrations 50

(Pour les commandes par la poste ajouter .05)

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les coopératives agricoles

Quelques réalisations à l'étranger

Cours de M. Paul Boucher à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 22 (D.N.C.) — M. Paul Boucher, ancien journaliste, secrétaire de la Commission d'industrie laitière de Québec, était un des chargés de cours à la Semaine sociale de St-Hyacinthe. Il a parlé hier après-midi, exposant *Quelques réalisations de coopératives agricoles à l'étranger*. Voici un résumé de son travail:

L'auteur déclare limiter son travail à l'étude monographique de quelques réalisations coopératives susceptibles d'intéresser plus particulièrement les agriculteurs. Cependant il considère d'abord brièvement l'importance des réalisations coopératives de agriculteurs au milieu du mouvement coopératif mondial. Fin de 1931, il existait plus de 1,000 coopératives centrales, groupant au-delà de 600,000 sociétés diverses, avec près de 152 millions de membres. Le total des bilans des sociétés d'achat et de vente atteignait 25 milliards de dollars, dont 1,140 millions de dollars pour les sociétés d'agriculteurs; le total des échanges de fonds des coopératives de crédit dépassait les 28 milliards de dollars, dont 11 milliards pour les sociétés rurales.

Dans la plupart des pays, surtout en Europe, on note une orientation vers l'unité ou la centralisation nationale des sociétés coopératives. Non seulement on comprend mieux qu'auparavant la nécessité de l'union des individus, mais on recherche également celle des sociétés qui ont des buts analogues, surtout en Allemagne, en Belgique, en France, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, au Danemark, etc.

Au Danemark

Le pays d'une coopération hautement spécialisée, absolument orthodoxe et très populaire. En 1933, 7,916 puissantes coopératives v groupaient 1,662,962 membres sur une population totale de 3,550,656 d'individus, soit 90% des cultivateurs et 50% des urbains.

Les caractéristiques de cette coopération: haute spécialisation (laiteries, élevage du bétail, abattoirs, exportation du beurre, de porcs, d'œufs, etc.); responsabilité illimitée des coopérateurs; pratique courante des contrats d'achat et de livraison; absence de subvention publique; contrôle sévère quant à la qualité des produits, etc. L'auteur se refuse de terminer sa conférence sans dire, au moins quelques mots, des réalisations coopératives, à l'étranger, au sujet des trois problèmes de si grande actualité chez nous.

En Belgique

L'auteur étudie le Boerenbond, cette ligue des paysans belges. Une fédération de 1,200 gildes ou cercles paroissiaux, groupant 115,607 cultivateurs en 1935. Cette association a atteint ce beau développement grâce à la compétence, au dévouement et à l'autorité de ses dirigeants, parmi lesquels prédominent les membres du clergé belge, dont Mgr Luytgaers, son aumônier et secrétaire général depuis 1903.

Le complot central du Boerenbond groupait, en 1935, 1,241 sections paroissiales d'achat et de vente. Il vendait à ses membres 175,777 tonnes d'engrais chimiques et 281,434 tonnes d'engrais alimentaires, outre des semences diverses, du charbon, du ciment, etc. A la fin de l'année, les agents retournés aux sections locales atteignaient presque un million et demi de francs.

La Société générale d'assurance du Boerenbond s'occupe d'assurance contre le feu, les accidents professionnels, la vie: 219,149 contrats sont en vigueur au 31 décembre 1935.

L'auteur mentionne la disparition de la Caisse centrale de Crédit du Boerenbond, en 1935, par suite surtout de la crise actuelle.

L'auteur résume que le Boerenbond ne respecte pas toujours les principes de la coopération: incorporation, capitalisation, droit de vote des membres. La puissante centralisation de cette société nuit, par ailleurs, à la parfaite indépendance financière des finiales centrales. Ce sont là les défauts des qualités mêmes du Boerenbond.

En France

En 1935, six cents fédérations régionales groupaient 16,823 syndicats agricoles. Il y a, en outre, 27,166 sociétés mutuelles d'assurance, 5,900 caisses de crédit, etc. Un tiers des cultivateurs syndiqués sont organisés, un autre tiers profite de quelques avantages syndicaux, alors qu'un dernier tiers vit en dehors de toute organisation.

L'Union régionale des Syndicats du sud-est de la France est la plus puissante. A cause d'une organisation coopérative des mieux ordonnées, l'auteur étudie surtout l'Union des Syndicats agricoles du Plateau Central, qui comptait, en 1935, plus de 1,000 sociétés distinctes: mutuelles et syndicats divers, coopératives, finiales et sociétés annexes.

Au point de vue mutuel, les différentes sociétés pratiquent communément la réassurance régionale et

néatrice: outre la pratique du crédit populaire simplifiée et rendue plus facile et moins onéreuse; la fortune collective des classes laborieuses adhérentes aux Caisses Desjardins dépasse actuellement un million quatre cent mille dollars.

Ce patrimoine social indivisible et inaliénable, destiné en dernier ressort aux œuvres confessionnelles de notre race, fournit une refutation victorieuse aux théoriciens du collectivisme athée, en montrant que la propriété collective chrétienne est possible et bienfaisante en dehors des erreurs et des horreurs du communisme bolcheviste.

La propriété collective

Outre la pratique moralisatrice de l'épargne stimulée chez le peuple; outre les économies ainsi facilitées et placées de façon rémunératrice;

Une bénédiction d'automobiles à Rigaud, dimanche

La bénédiction des automobiles aura lieu à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud, dimanche prochain, le 25 juillet, à 2 heures de l'après-midi, heure solaire. Cette bénédiction coïncide avec la fête de saint Christophe, patron des automobilistes. Le sermon de circonstance sera prononcé au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes par le R. P. A. Coulombe, C.S.V. Après le sermon aura lieu la bénédiction du saint sacrement, puis les pèlerins-automobilistes retourneront en récitant le chapelet dans la cour du collège Bourget où aura lieu la bénédiction des autos présidée par M. l'abbé R. D. MacDonald, curé de Sainte-Marthe. Tous les automobilistes sont invités, ceux de Vaudreuil et Soulanges le sont particulièrement.

Un thé vert sans égal

THÉ VERT

"SALADA"

Le "Cambria", le 7 août à Montréal

Un câble reçu aux bureaux de la Trans-Canada Air Lines mande que le deuxième envolée transatlantique par un hydravion du service Impérial aura lieu au cours de la première semaine d'août. Le *Cambria*, un autre hydravion de l'Impérial Airways, fera cette fois l'envolée. Le départ s'effectuera de Southampton. L'itinéraire de l'envolée comprend une escale à Foyines, Irlande, Botwood, Terre-Neuve, Montréal et New-York. Le *Cambria* ne fera qu'un court arrêt à Botwood. Il arrivera tout probablement à Montréal le 7 août.

Au retour de son envolée de Port Washington, New-York, le terme du voyage d'essai, le *Cambria* visiterait tout probablement Windsor, Hamilton et Toronto avant de revenir à sa base à Montréal. Il est possible que cette visite à des villes de l'Ontario soit différée jusqu'à l'Exposition nationale, qui s'ouvrira le 27 août. Dans ce cas, la visite aux villes de l'Ontario sera faite par le *Caledonia*, qui a été choisi pour la troisième envolée.

Le *Clipper*, de la Pan-American Airways, visitera le port de Montréal lors de sa prochaine envolée transatlantique à son retour de Botwood, Terre-Neuve. Il s'arrêtera à Boucherville. Lors de sa première envolée, le *Clipper* vola de Botwood à Shediac et de là à New-York.

La dette de Québec

Québec, 22 (A.P.) — Au 30 avril écoulé la dette nette de la ville de Québec s'élevait à \$28,749,327; c'est ce que révèle le rapport du trésorier soumis aujourd'hui au conseil municipal. Le passif s'élève à \$40,330,376; la dette consolidée à elle seule atteint \$33,020,942. L'actif se dresse à \$11,781,049.

Election annulée à Nicolet

Trois-Rivières, 22 — Parce que au moment de sa mise en nomination, Jean-Baptiste Métivier ne possédait pas les qualifications fondamentales nécessaires pour lui conférer le cens d'éligibilité, le juge H. A. Fortier a annulé son élection comme échevin de la ville de Nicolet.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELAIR 3361

VOYAGE POPULAIRE DU "DEVOIR"

EXPOSITION DE PARIS

et tournée avec escorte

FRANCE - ITALIE - SUISSE

LAFAYETTE

Ligne Française

De QUEBEC et MONTREAL — 1er septembre 1937

Voyage de 47 jours dont 30 en Europe — Huit à Paris; excursion Versailles et Malmaison — 1/2 tarif à l'Exposition — Genève, Chamonix: les Alpes au Grand St-Bernard en autocar — Milan, Venise, Florence, Rome (4 jours) — Gênes, Nice: les Corniches, Monte-Carlo etc., et la Côte d'Azur en autocar — Marseille, Avignon — Hébergement à 2, excellents hôtels, visites partout avec guides, tous transport, taxes, pourboires, par personne:

Classe \$540. Classe \$446. 3ème \$383

VOYAGE DE 26 JOURS — A Paris 8 jours, hébergement, visite de la ville, Versailles-Malmaison aller \$217.

En plus: classe cabine \$150. — classe touriste \$80.

NOMBREUSES VARIANTES par voie de Lourdes, Lissieux, Bruxelles, Londres ou retour par la Méditerranée. Prolongation à Paris à prix d'automne.

EXPOSITION DE DUSSELDORF

De Paris et retour, 7 jours \$58.

De Paris, le Rhin, Cologne, la Hollande et la Belgique, 15 jours \$125.

LE DEVOIR — VOYAGES

430 N.-D. est - Tél. BE. 3361 - Montréal

Programme détaillé gratuit sur demande.

S'INSCRIRE — SANS — RETARD

Illustration: Jean-Jacques Cavellès, Trois-Rivières

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)

65

Mais, mon Père, vous ne savez pas tout... je suis là...

Jacques, le Père Ladoeur m'a tout déclaré. Voici la liberté.

Pardonnez-moi mon Père !!

Encore une fois, mon enfant, j'ai tout oublié.

Jacques, j'ai vu romaine tout deux compagnons de pêche du Lac Magon...

Mes amis, un sincère merci... et mes félicitations pour le grand succès!

A vous surtout, mon R. Père, venez mes plus sincères remerciements, des affaires très pressées m'appellent à Montréal... si je pars si précipitamment, vous comprenez pourquoi!

66

Mais, mon Père, vous ne savez pas tout... je suis là...

Jacques, le Père Ladoeur m'a tout déclaré. Voici la liberté.

Pardonnez-moi mon Père !!

Encore une fois, mon enfant, j'ai tout oublié.

Jacques, j'ai vu romaine tout deux compagnons de pêche du Lac Magon...

Mes amis, un sincère merci... et mes félicitations pour le grand succès!

A vous surtout, mon R. Père, venez mes plus sincères remerciements, des affaires très pressées m'appellent à Montréal... si je pars si précipitamment, vous comprenez pourquoi!

67

Mais, mon Père, vous ne savez pas tout... je suis là...

Jacques, le Père Ladoeur m'a tout déclaré. Voici la liberté.

Pardonnez-moi mon Père !!

Encore une fois, mon enfant, j'ai tout oublié.

Jacques, j'ai vu romaine tout deux compagnons de pêche du Lac Magon...

Mes amis, un sincère merci... et mes félicitations pour le grand succès!

A vous surtout, mon R. Père, venez mes plus sincères remerciements, des affaires très pressées m'appellent à Montréal... si je pars si précipitamment, vous comprenez pourquoi!

68

Mais, mon Père, vous ne savez pas tout... je suis là...

Jacques, le Père Ladoeur m'a tout déclaré. Voici la liberté.

Pardonnez-moi mon Père !!

Encore une fois, mon enfant, j'ai tout oublié.

Jacques, j'ai vu romaine tout deux compagnons de pêche du Lac Magon...

Mes amis, un sincère merci... et mes félicitations pour le grand succès!

A vous surtout, mon R. Père, venez mes plus sincères remerciements, des affaires très pressées m'appellent à Montréal... si je pars si précipitamment, vous comprenez pourquoi!

69

Mais, mon Père, vous ne savez pas tout... je suis là...

Jacques, le Père Ladoeur m'a tout déclaré. Voici la liberté.

Pardonnez-moi mon Père !!

Encore une fois, mon enfant, j'ai tout oublié.

Jacques, j'ai vu romaine tout deux compagnons de pêche du Lac Magon...

Mes amis, un sincère merci... et mes félicitations pour le grand succès!

A vous surtout, mon R. Père, venez mes plus sincères remerciements, des affaires très pressées m'appellent à Montréal... si je pars si précipitamment, vous comprenez pourquoi!

L'entente entre Canadiens français n'a jamais existé — Rarement groupement humain fut plus divisé

Là se trouve une cause importante de leur faiblesse — Et ce jeu meurtrier continue
Aucune idée commune sur l'essence même de notre nationalité

Canadianisme — Séparatisme — Fédéralisme — L'unité nationale —
Que les Canadiens français mettent, enfin, un terme à leurs dissensions

Conférence de Me Antonio Perrault, à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 22. (D.N.C.) — Hier soir, à la séance de la Semaine sociale, que présidait Son Eminence le cardinal Villeneuve, Me Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal, a donné la conférence sur le sujet suivant: *l'unité nationale et l'unité canadienne*. En voici un résumé:

Coopération nationale

Coopération nationale: ce sujet, traité à cette Semaine sociale, s'adresse de préférence aux Canadiens français. Trois caractères les distinguent: ils sont catholiques, descendants de la race française, fils de générations qui, depuis trois cents ans, demeurent en territoire canadien-américain. Coopération nationale: ces termes veulent donc dire: travailler ensemble à produire une œuvre comme catholiques, comme mainteneurs, au nord de l'Amérique, de l'héritage français, comme citoyens du Canada.

Catholiques: à ce titre, les principes relatifs à la coopération ne sont pas particuliers aux Canadiens français. Cette coopération doit être pour eux ce qu'elle est pour tous les fils de l'Eglise catholique.

Il y a quelques mois, Sa Sainteté Pie XI s'adressant au pèlerinage de l'Académie catholique, résuma ses conseils en ces mots: «Avant tout, l'union; après tout, l'union; par-dessus tout, l'union». Parant à Montréal le 17 avril dernier (1937), Son Eminence le cardinal Villeneuve répéta, pour notre milieu, le même mot d'ordre.

«Au reste, le christianisme, basé sur un unique fondement, la charité, l'amour du prochain, — commandement aussi grand que celui qui lie les hommes à Dieu, — pouvons-nous revendiquer le titre de chrétiens si l'on n'est pas disposé, dans les détails des jours, à coopérer avec ses frères en religion?»

Le second aspect de notre sujet vise la coopération entre Canadiens français considérés sous l'angle racial et leurs relations avec les autres peuples vivant au Canada. Ce chapitre de notre enquête prête à controverse. Il existe de si nombreuses et si profondes divergences entre les opinions. Où passe la ligne droite? Comment combler le fossé creusé entre les idées et les hommes de notre race?

Coopération nationale: ces termes éveillent ici deux idées: actions accomplies en commun par les Canadiens français en tant que peuple distinct, ou bien œuvre poursuivie de concert entre Canadiens français et les autres éléments ethniques vivant au Canada. Dans le détail des jours, ces activités diverses se complètent.

Toujours divisés

L'entente entre Canadien français n'a jamais existé. Rarement groupement humain fut plus divisé. Que de guerres intestines, que de querelles entre ces frères du même sang, que de rivalités, quelle envie, quelle jalousie! Si encore les principes avaient été en péril. Ces antipathies meurtrières portaient la plupart du temps sur des niaiseries, des questions de second plan; aujourd'hui elle nous ferait sourire si leurs conséquences ne nous faisaient pleurer. L'histoire nous enseigne que ces 177 dernières années furent marquées par des luttes fratricides que se livrèrent les Canadiens français. Là se trouve une importante cause de leur faiblesse.

Le jeu meurtrier continue

Et ce jeu meurtrier continue. Aucune idée commune sur l'essence même de notre nationalité. Dans des discours d'apparat, on fustige le passé, le présent, l'avenir. Pénechez dans les consciences, écoutez battre les cœurs, prêtez l'oreille aux conversations intimes, celles qui se poursuivent entre amis, portes closes. Quelles divergences sur des points essentiels de notre survie nationale! Comment est aujourd'hui jugé ce choix prononcé en 1760 par nos ancêtres? Devaient-ils devenir Anglo-Saxons et protestants, ou persister à demeurer catholiques et français? Si la dernière alternative était unanimement acceptée, par les Canadiens français, y aurait-il tant de discussions sur des sujets étroitement au problème essentiel de notre survie comme collectivité distincte, ou à notre fusion

TAPIS
Importés directement d'ORIENT par
H. LALONDE & FRÈRE
4800 Ave. du PARC
Près de l'Que. M^{rs} Royal

Le fédéralisme

Sous la première appellation se placent les partisans du grand tout canadien; sous la seconde, les séparatistes, désireux de voir la province de Québec se muer en un Etat ouvert à tous les Français. Me Perrault opte pour la troisième théorie, le fédéralisme. La constitution de 1867 créa ici un Etat fédératif, non un Etat unitaire; elle réunit des provinces, c'est-à-dire des entités juridiques possédant une vie propre; elle accorde l'égalité de droits à deux croyances religieuses, la catholique et la protestante, à deux langues, la française et l'anglaise.

L'heure est-elle venue de modifier cette situation de droit et de fait? Serions-nous justifiables de pousser vers la fusion ou le mélange tous ces éléments divers. Devons-nous faire machine arrière, revenir brusquement au point où nous en étions en 1867, au fractionnement de l'Etat canadien? Présentement, des réponses négatives semblent seules convenir à ces deux questions.

Unité nationale

Le canadianisme paraît être une théorie fautive, contraire à l'esprit de la Constitution de 1867 et mortelle pour les groupes ethniques constitutifs du Canada. Illusion dangereuse que de parler d'unité nationale ou canadienne. Unité (unitas), un seul, qualité de ce qui est un, s'oppose à pluralité. Appliquée à tout le Canada, ce terme renferme une erreur ou du moins une équivoque. Ce terme unité ne peut convenir qu'à la cohésion nécessaire entre les fils d'une même race. C'est le terme que nous réservons, par exemple, à la coopération entre Canadiens français. Unité nationale, union canadienne, telle paraît être l'unique formule conforme à l'esprit de la Confédération. Unité chez les Canadiens français, union entre eux et les autres groupes ethniques, formule suffisante à sauvegarder l'esprit et la lettre de la Constitution de 1867 et capable de favoriser le développement normal du Canada.

Le séparatisme

Au chapitre du séparatisme, Me Perrault signale maintes objections qui furent faites aux tenants de cette théorie et qui demeurèrent sans réponse suffisante.

Une entre autres: par quels moyens les séparatistes veulent-ils atteindre à leurs fins? La province de Québec s'est liée par contrat à ses sœurs canadiennes. Si notre province ne veut pas s'en défaire, elle ne peut que se défaire elle-même, par la force. Mais, en attendant, préférant la proie à l'ombre, quelle redoutable tâche pour obtenir du présent système politique tous les avantages auxquels il donne droit la constitution de 1867. Je n'ignore pas les obstacles placés sur notre route et l'incertitude de qu'ils projetent sur nos lendemains. Chaque jour la dualité du peuple canadien dans l'union politique d'un même Etat apparaît de plus en plus comme une gâche, un paradoxe. Si l'on penche vers le fédéralisme, la logique de ce mouvement pousse vers la fusion des races, la disparition des éléments ethniques, l'abandon de l'esprit même de la constitution de 1867. Le dualisme est-il accentué? L'on s'achemine vers le séparatisme, l'émiettement des provinces canadiennes.

Création précaire

André Siegfried eut raison d'écrire que le Canada «demeure une création précaire». Est-ce une raison pour nier sa durée? En observant le désintéressement de Me Siegfried répond que notre pays, tel que présentement constitué, «est cependant susceptible, dans les conditions de l'équilibre existant, de se maintenir à peu près indéfiniment».

Les vicissitudes de l'histoire amènent la France et l'Angleterre à coloniser, à des dates différentes et pour des motifs dissimilaires, le nord de l'Amérique. Les descendants de ces deux nations vivent ici côte à côte depuis 177 ans. Ils ont constitué un Etat à caractère particulier, devenu, depuis 1931, quasi-souverain, associé, sous la Couronne anglaise, à d'autres collectivités. La constitution, sur laquelle s'appuie cet Etat, est une entente, un traité entre deux croyances religieuses et deux races, Français et Anglais, catholiques et protestants. Pourquoi abandonner cette œuvre? Le sens politique, la justice, le haut degré de leur civilisation leur commandent de la maintenir et de la développer.

Conclusion

Canadiens français et Anglo-Canadiens forment, aujourd'hui encore, plus de 80% de la population totale du Canada. C'est le devoir de tout Canadien, appartenant à l'une ou à l'autre de ces deux races de conserver la vie à cet Etat, laissant à l'avenir et à Dieu le soin de le modifier, sans heurts ni violences. Ce qui importe présentement, c'est un déploiement accru d'activité chez chaque individu, chaque collectivité et que tous deviennent ainsi pour notre pays des forces de progrès et de grandeur. Ce qui importe, c'est la coopération entre leurs idées, leurs efforts, leurs actions. Qu'ils possèdent une vue nette, exacte de la constitution de 1867; qu'ils consentent les sacrifices nécessaires pour que son esprit ne soit pas enseveli sous les rivalités personnelles, l'égoïsme des ambitions, les préjugés de caste et de clan.

Nominations provinciales

M. Jos. Dufresne nommé surintendant des entrepôts de la Commission des liqueurs à Montréal

Québec, 22. — Plusieurs nominations importantes viennent d'être annoncées par le gouvernement provincial:

Me Louis-Joseph de la Durantaye, de Montréal, a été nommé avocat de la commission chargée de faire une enquête sur le tramway à Montréal;

Me Auguste Désilets, de Grand-Mère, a été nommé président de la commission pour la révision des statuts;

Me Antoine Lamarre, de Longueuil, a été nommé président de la commission des services publics;

Me Rodolphe DeBlois, de Québec, a été nommé membre de la commission pour la révision des statuts.

MM. Joseph Dufresne et Maurice Gervais, nommés respectivement ces jours derniers surintendant des entrepôts de la Régie provinciale des liqueurs et assistant-général, sont officiellement entrés en fonctions.

Né à Sainte-Elisabeth, comté de Joliette, le 3 mars 1872, M. Dufresne fut pendant plusieurs années député de Joliette à l'Assemblée législative.

Décision de la Commission du tarif

Ottawa, 22 (C.P.). — La commission du tarif a rendu sa décision sur l'interprétation qu'on doit donner, dans la loi des douanes, aux «matériaux consommés au cours de la fabrication». Ces matériaux ne sont pas soumis à la taxe de vente.

La commission a décidé que, pour jouir de l'exemption, les matériaux doivent être consommés dans un contact physique direct avec les produits imposables manufacturés.

Le terme «matériaux», d'après la décision de la commission, s'applique à toute substance, article ou objet qui peut être utilisé dans la fabrication. L'outillage d'une usine ne comprend pas nécessairement de tels matériaux.

Au Grèves dimanche le 25

L'Association des anciens tient à fêter le 25^e anniversaire de fondation des Grèves de façon mémorable. Aussi, à cette occasion, grand nombre d'anciens et de leurs amis, parmi lesquels il faut compter «La Garde Sainte-Brigitte» feront partie de cette excursion. A cet effet, le C.N.R. a réservé une quarantaine de voitures à prix populaire; c'est donc dire qu'il y aura de la place pour tous ceux qui voudront venir, grands comme petits. Pour la commodité de ceux qui ne veulent pas se rendre exclusivement à Saint-Roch pour le camp «Les Buissonnets» et à L'Assommoir pour la colonie «Sainte-Thérèse». Pour le camp de l'Orphelinat Saint-Armand et la colonie Sainte-Jeanne d'Arc, ces endroits étant à proximité des Grèves, ceux qui voudront s'y rendre n'auront qu'à suivre le groupe. Il est bien entendu que le départ du train se fera exclusivement de la gare Bonaventure à 8 h. a.m. précises (heure solaire) et par le vapeur *Beloeil*, du côté Victoria, à 7 h. 30 a.m. (heure avancée). Le programme de la fête est celui-ci: A l'arrivée sur le terrain, il y aura grand-messe pontificale en plein air, célébrée par S. Ex. Mgr A. Forgel, évêque de Saint-Jean, et immédiatement après le banquet, M. l'abbé A. Desrosiers, fondateur des Grèves, dévoilera un monument, don de l'Association des anciens. Pour plus amples informations et pour réservation de billets, s'adresser chez les membres du comité: Jean et Bernard Chaput, 3789 rue Saint-André; Julien Latendresse, 9149 rue Lajeunesse; Albert Lagacé, 3755, ave. Verdun; Donat Deneault, 10 rue Marie-Anne; Gérard et Fernand Lambert, 4206 rue DeLaunay; Jules Duval, 4688 rue Christopher-Colomb; Roland DeSève, 5065 rue Delaroche; Lionel Pelletier, 5185 rue Berri, et au presbytère Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest.

Analyse grammaticale et logique

Traité d'Analyse grammaticale et logique à l'usage des Professeurs (1), par Adrien Froment. Cet utile ouvrage, si bien ordonné, est appelé à rendre de précieux services dans nos écoles primaires.

En vue de coopérer à la réalisation de cet idéal, je recommanderai l'achat de votre livre aux écoles de mon district.

Je vous souhaite tout le succès possible dans la diffusion de votre manuel.

Alphonse-L. AUGER,
Inspecteur d'écoles,
Charlesbourg.

Ce 20 juin 1937.

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.00.

cessaires pour que son esprit ne soit pas enseveli sous les rivalités personnelles, l'égoïsme des ambitions, les préjugés de caste et de clan.

Unité nationale, chez les Canadiens français, union entre eux-ci et les autres peuples vivant au Canada, conclusion si vous le voulez bien, de cette causerie que je voudrais envelopper de confiance et d'espoir. Mais comme il faut commencer par pratiquer ce que l'on prêche aux autres, que les Canadiens français mettent, enfin, un terme à leurs dissensions, qu'ils établissent, enfin, dans leur harmonie intérieure, la création la plus urgente dont doivent se préoccuper désormais ceux qui admettent la raison d'être de notre nationalité et veulent l'accomplissement de sa mission en terre américaine.

La situation dans les Prairies

Déclaration du ministre fédéral de l'Agriculture

Ottawa, 22. (C.P.). — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, a fait une déclaration hier pour exposer quelle est la situation des provinces des prairies. Il a déclaré que depuis 1928, la grande année d'abondance, la production du blé a constamment diminué en raison de la sécheresse. La récolte de blé des trois provinces de l'ouest, de 1926 à 1928 avait une valeur moyenne de \$1,180,000,000, mais cette moyenne est tombée à \$350,000,000 par année pour la période de trois ans qui suit, soit une perte de \$800,000,000.

La production du blé canadien, qui atteignit un sommet de 544,500,000 boisseaux, a constamment décroché depuis. Elle ne fut que de 301,181,000 boisseaux en 1931 et, si elle remonta à 426,947,000 boisseaux en 1932, elle redescendit à 265,000 boisseaux en 1933. Elle n'a été que de 212,000,000 boisseaux l'an dernier et elle ne sera pas meilleure cette année.

La zone brûlée par la sécheresse s'est rétrécie cette année en Alberta, mais elle s'est agrandie en Saskatchewan où elle a atteint Battleford dans le nord. Le Manitoba est assez peu éprouvé, excepté le long de la frontière de l'Alberta. Les régions de l'Alberta qui sont éprouvées cette année par la sécheresse couvrent une étendue de 18,000 milles carrés. En Saskatchewan, la zone brûlée par la sécheresse est assez difficile à délimiter; elle s'étend sur une longueur de 400 milles, sur toute la longueur de la frontière américaine, et elle atteint en certains endroits une profondeur de 300 milles. Il y a cependant des enclaves, quelques régions qui ont été épargnées ou qui n'ont été que partiellement éprouvées.

La sécheresse affecte encore cette année une population de plus de 1,000,000 d'âmes et l'Etat devra venir en aide à quelque 400,000 âmes.

M. Gardiner a déclaré que les familles que l'on avait transportées du sud des provinces des prairies au nord pour leur procurer de meilleures terres, n'ont pas réussi à améliorer leur situation. Les terres les plus fertiles, dit-il en terminant, se trouvent dans le sud de la Saskatchewan; ce qu'il faut, c'est de la pluie ou de l'irrigation.

Winnipeg, 22. (C.P.). — La «Winnipeg Free Press» a publié hier un rapport sur les récoltes dans les provinces des prairies qui indique que l'on devrait obtenir un rendement satisfaisant sur 4,500,000 des quelque 12,000,000 d'acres ensemencés, mais que la récolte ailleurs sera nulle ou faible, c'est-à-dire qu'elle ne pourra servir qu'à la nourriture des animaux.

Faits divers

Pluie de pierres

Alors que Mme Camille Legault, 41 ans, prenait le frais sur le balcon derrière son domicile, 595, rue De Normandie, une pluie de pierres s'est soudain abattue sur elle et lui a infligé des blessures à la main gauche, au côté droit, à l'abdomen et à un doigt de la main droite. Toute surprise sur le moment et se demandant si des enfants du voisinage n'avaient pas fait le coup, Mme Legault apprit peu après que ces pierres provenaient d'une carrière du voisinage, où les ouvriers avaient précisément dynamité vers cette heure-là.

Noyade dans la rivière Magog

Assis sur l'extrémité d'une poutre qui avançait de vingt pieds dans la rivière Magog, deux garçons hier après-midi pêchaient. Soudain, l'un des deux, R. Bolduc, 10 ans, tomba à l'eau et, quand les sauveteurs repêchèrent son corps un quart d'heure plus tard, il avait expiré.

Saisie d'un camion chargé d'alcool illicite

Après une chasse à l'homme au cours de laquelle ils avaient tiré six sept coups de revolver, des détectives provinciaux réussissaient à s'emparer hier matin d'un camion de 200 bidons d'alcool illicite. Ils ne purent cependant retracer le conducteur du véhicule, qui avait eu le temps de s'enfuir à pied. Les agents provinciaux se contentèrent donc de conduire aux quartiers généraux de la police de la Commission des liqueurs le produit de leur chasse.

Un enfant se noie

Sherbrooke, 22. (C.P.). — Roland Bolduc, 10 ans, s'est noyé dans la rivière Magog à quelques pieds du rivage. Un compagnon, Rodolphe Gladu, 11 ans, a immédiatement appelé à l'aide et le corps de son petit ami fut vite repêché. Cependant, la respiration artificielle ne put ranimer l'enfant.

Tuée instantanément dans un accident

Frédéricton, N.-B., 22. (C.P.). — Mlle Heradiah Newsome, institutrice à la high school de Chester, a été tuée instantanément hier quand l'automobile dans laquelle elle se trouvait dérapa, frappa un poteau et capota à la suite de la crevaissure du pneu d'une roue d'avant. L'accident est survenu à Taymouth, à 19 milles de Frédéricton. Mlle Sarah McGarvey, qui était au volant de la voiture, a été blessée et conduite à l'hôpital. Les deux jeunes filles

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Max Seller, No 6786 St-Laurent, pour permission de maintenir un moteur électrique de 5 c.v. sur le lot No 11, subdivisions 1254 et 1255, quartier St-Jean, No 6786 St-Laurent.

Tout opposant à cette demande doit être communiqué dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 22 juillet 1937.

retournaient à Chester, chez elles, après avoir fait le tour de la Gaspésie.

La chaleur a fait à New-York 868 morts en une semaine

New-York, 22 (A.P.). — Le service de la Santé a annoncé hier que ce n'est pas 44 mais 868 morts que l'on doit attribuer à la chaleur extraordinaire qui a baigné New-York toute la première semaine du mois. La chaleur n'a tué directement que 44 personnes, mais elle a précipité la mort de plus de 800 malades.

Un enfant tombe dans un puits

Trois-Rivières, 22. — Un enfant de trois ans et demi, Georges, fils de M. Frédéric Perron, de Saint-Adelphe, a échappé à la mort de près quand il est tombé dans un puits dont l'eau était profonde de six pieds. Joseph LaFontaine réussit à le sauver en remontant avec soin la chaudière au bout de la chaîne dans le puits et à laquelle l'enfant se trouvait accroché.

Jeune matelot noyé

Trois-Rivières, 22. — Un jeune matelot anglais de seize ans, Samuel Morrow Agnew, qui travaillait à bord du navire *Stansland*, amarré au quai de la *Dominion Coal*, a été trouvé noyé dans le fleuve Saint-Laurent hier après-midi. Il manquait à l'appel depuis la veille au soir. Personne n'a eu connaissance de l'accident. Il venait de Moneydane, Annalong, comté de Down, Irlande du Nord. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner.

La pêche dans la province

Les rapports reçus ces jours-ci aux bureaux de M. A.-O. Seymour, agent du Tourisme au Pacifique Canadien, indiquent que les fortes pluies de la semaine dernière ont sauvé une grande quantité de petits poissons retenus dans les bassins des ruisseaux et petites rivières à cause du niveau très bas de l'eau. En augmentant le débit des cours d'eau, la pluie a permis au poisson

A cette même place paraîtra samedi prochain
UNE ANNONCE SENSATIONNELLE

Le Cinéma Chez Soi
H. de Lanauze & Fils
1027 rue Bleury, Montréal

ainsi immobilisé en des endroits où il était exposé à périr, de remonter vers les lacs ou d'atteindre des rivières plus profondes.

On a rapporté plusieurs excursions de pêche assez fructueuses en fin de semaine. Un groupe de sportsmen de Scranton, Penn., par exemple, a fait de belles prises de truites dans la rivière des Ours, région de la Lièvre. La truite mordait bien à la mouche le soir, après le coucher du soleil, dans l'eau vive, à une profondeur d'un ou deux pieds. Ces pêcheurs purent ainsi prendre plusieurs belles truites mouchetées de deux livres environ. Au confluent de cette même rivière avec la Lièvre, des pêcheurs de Montréal capturèrent ces jours derniers une grande quantité de superbes dorés, dont plusieurs pesaient jusqu'à quatre et cinq livres. Ce poisson mordait à l'appât artificiel après le coucher du soleil.

Dans le lac Rocheux et le lac Ladysmith, on fit aussi de belles prises d'achigans et de truites grises.

ANNONCE MUNICIPALE

CITE DE MONTREAL

TAXES D'EAU, D'AFFAIRES ET AUTRES TAXES PERSONNELLES 1937-38

AVIS est par les présentes donné qu'un acompte de trois pour cent (3%) sur le montant de ces taxes sera accordé d'ici au 1^{er} septembre 1937 pour leur acquittement intégral.

L'envoi de ces comptes sera complété sous peu. Les remises seront acceptées à l'Hôtel de Ville même, en espèces ou par chèque, mandat, bon postal à l'ordre de la Cité de Montréal.

Les remises par la poste devront être adressées comme suit:

CITE DE MONTREAL
SERVICE DES FINANCES
DIVISION DES TAXES

L'acquittement de ces taxes pourra aussi s'effectuer aux mêmes conditions aux succursales de banques suivantes: L'acquittement partiel de ces taxes ainsi que les paiements d'arriérés ne pourront s'effectuer qu'à l'Hôtel de Ville même. Bureau du Directeur des finances, Cité de Montréal, Montréal, 22 juillet 1937.

L. ROBERGE
Directeur des finances

BANQUE DE MONTREAL

1050 Beaver Hall Hill	407 McGill
370 Ste-Catherine ouest	4521 St-Laurent
1981 Mont-Royal est	2001 St-Laurent
2580 Centre	1700 Ste-Catherine est
1101 Mt-Royal est	5739 Park ave.
182 Ste-Catherine est	2001 Peel
5003 Sherbrooke ouest	1900 Wellington
5405 Chemin Côte des Neiges	902 Windsor
2100 De l'Eglise	4866 Ste-Catherine est
3303 Ontario est	4749 Notre-Dame ouest
2102 Blvd Rosemont	4231 Blvd St-Laurent
1205 Ste-Catherine ouest	6699 St-Denis
2281 Ste-Catherine est	1850 Notre-Dame ouest
5501 Monkland	1208 Sherbrooke ouest
1601 Sherbrooke ouest	2 Sherbrooke ouest
250 St-Paul est	5014 Blvd Décarie
520 Jean Talon ouest	670 Ste-Catherine ouest
4250 Ontario est	7688 St-Denis
5060 Blvd St-Laurent	950 Ste-Catherine ouest
5601 Sherbrooke ouest	1299 Greene
2831 Masson	1461 Van Horne

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

544 rue Beaubien est	1029 rue Ontario est
1298 rue Beaubien est	1851 rue Ontario est
2022 rue Beaubien est	2290 rue Ontario est
2551 rue Beaubien est	3571 rue Ontario est
1141 rue Bélanger est	4060 rue Ontario est
5750 rue Boyce	5901 Ave Papineau
1944 rue Centre	5551 Ave du Parc
800 rue Cherrier	2100 rue Rachel est
5161 Chemin Côte-des-Neiges	334 Ste-Catherine est
7151 Chemin Côte-des-Neiges	1311 Ste-Catherine est
390 Boul. Crémazie est	2395 Ste-Catherine est
3859 Boul. Décarie	3366 Ste-Catherine est
1805 Ave de l'Eglise	4246 Ste-Catherine est
1042 Fleury	4820 Ste-Catherine est
440 Boul. Gouin est	759 Ste-Catherine ouest
1700 Boul. Gouin ouest	3782 rue St-Denis
2100 Boul. Gouin est	4474 rue St-Denis
3749 Boul. Gouin ouest	5085 rue St-Denis
4061 rue Hochelaga	7331 rue St-Denis
1695 Laurier est	8091 rue St-Denis
2890 rue Masson	7801 rue St-Hubert
5990 Boul. Monk	2612 rue St-Jacques ouest
6761 Boul. Monk	5101 boul. St-Laurent
1450 Ave Mont-Royal est	6851 boul. St-Laurent
2100 Ave Mont-Royal est	272 St-Paul est
7785 Notre-Dame est	821 Souigny
1301 Notre-Dame ouest	1285 Bernard ouest, Outremont
3971 Notre-Dame ouest	1134 Ave Laurier ouest, Outremont
4600 Notre-Dame ouest	

BANQUE ROYALE DU CANADA

1100 Ste-Catherine est	355 Ste-Catherine ouest
2753 Notre-Dame ouest	4001 Ste-Catherine est
2321 Ste-Catherine ouest	736 Ste-Catherine ouest
1135 Beaver Hall Hill	6969 St-Denis
997 St-Jacques ouest	360 Ste-Catherine est
1104 St-Zotique	902 Boul. St-Laurent
4012 St-Denis	6701 Boul. St-Laurent
4192 Ste-Catherine ouest	1800 Ste-Catherine ouest
351 Laurier ouest	1870 Notre-Dame ouest
6155 Monkland	350 Sherbrooke ouest
5701 Monkland	5301 Sherbrooke ouest
1 Mt-Royal ouest	1538 Sherbrooke ouest
1801 Mt-Royal est	6051 Sherbrooke ouest
5801 Park	6701 Sherbrooke ouest
1100 Sherbrooke ouest	400 Sherbrooke est
501 Place d'Armes	1140 Ste-Catherine ouest
355 Craig est	155 Craig ouest
1991 Wellington	1307 Van Horne
5294 Queen Mary Road	4849 Sherbrooke ouest

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Amasco Asphalt Co., 421 rue Guy, E. H. Sager.

Château (Le) des Fèves au Lard, 1196 St-Denis, Albert Langellier.

St-Hubert Bargain Store, 6341 St-Hubert, Dora Braunstein, épouse séparée par contrat de Morris Braunstein.

Cie (La) Labelle Enreg., Henri-R. Giguère.

Perrault Auto Body, 4338 St-Denis, Zénon Perrault.

Bulletin (Le) National Enreg., 1257 St-Christophe, Rodrigue Beauchamp.

Barbeau, L. & Cie, 1913 St-Germain, Léopold Barbeau, Gaudios Lavertu, Thomas Millard, J.-E. Brunelle.

Crown Bottle Exchange, 5309 Ave du Parc, Mortimer Cohen.

Canadian Cerium Co., 455 Craig O., Samuel Fisher.

Comptoir Belge, Edifice Confédération, Molly Zaslowsky, épouse de Steve Bernard.

McNico & Orchard Ltd., 465 St-Jacques O., S. A. Hardisty, prés.

Quality Coat Contractors, 1218 Mont-Royal E., Samuel Reiser, Max Florin.

Edythe Sandham Reg'd., Edythe B. Sandham.

Val's Shoppe, 4007 Wellington, Dame Valérie Prévost, veuve d'Isidore Desrochers.

Les nouvelles en raccourci

Exportations domestiques aux Etats-Unis

Les exportations de produits canadiens aux Etats-Unis les six premiers mois de l'année courante dépassent de 38.3 p.c. celles du semestre correspondant de 1936, soit \$230,769,912 contre \$166,836,015.

Les exportations domestiques aux Etats-Unis en juin 1936, passant de \$26,462,157 à \$45,680,251.

Les exportations de denrées atteintes par l'accord durant les six mois ont une valeur de \$120,232,851 contre \$98,497,168, gain de 22.1 p.c.; les exportations de ces denrées en juin valent \$18,783,815 contre \$17,952,931, gain de 4.6 p.c.

Les six mois, le papier à journal a été le principal produit d'exportation sous l'accord, se chiffrant à \$24,646,497, d'une valeur de \$45,505,927 contre \$22,427,621 cwt.

\$38,499,234 il y a un an; 7,534,801 cwt. de pulpe de bois valent \$16,865,727 contre \$16,015,219 cwt.

\$12,384,365; whisky, \$8,936,546 contre \$9,685,846; 147,339 litres de bétail à \$6,877,249 contre 154,960 à \$6,594,163; 475,327 cordes de bois de pulpe, à \$3,398,031 contre 327,684 à \$2,188,839; bardeaux, \$3,110,522 contre \$2,429,333; abrasifs artificiels bruts, \$2,608,801 contre \$1,761,418; amiante, \$2,426,270 contre \$1,780,308; cyanamide, \$2,071,147 contre \$1,540,251; sable d'amiante et déchets, \$1,609,391 contre \$896,135; nickel en matie on peiss, \$1,299,640 contre \$1,028,137; son, moulée et recoupée, \$1,944,611 contre \$838,203 et homard frais, \$1,603,902 contre \$1,210,971.

Suivent les autres denrées importantes exportées sous l'accord durant ces six mois (chiffres de 1936 entre parenthèses): foin, \$868,488 (\$23,235); navets, \$835,902 (\$365,425); éperlans, fruits et gelées, \$342,428 (\$620,607); poisson blanc, frais et gelé, \$767,852 (\$645,477); peaux de castors, \$354,954 (\$222,536); peaux de visons, \$841,088 (\$1,042,165); peaux de loutres, \$398,280 (\$298,876); fromage, \$398,280 (\$476,794); lattes, \$485,311 (\$275,965); billes, \$459,057 (\$335,844); poteaux de télégraphie et de téléphones, \$458,352 (\$256,150); charbons et pièces détachées, \$382,250 (\$234,295).

Voici le compte consolidé semestriel arrêté au 30 juin 1937:

Recettes, compte tenu des frais d'exploitation, des taxes et des autres, mais avant d'avoir pourvu aux postes suivants:

Int. banc. et autres \$13,877

Int. coup. spécial \$1,365

Int. obligataire \$369,779

Int. obli. différée Restigouche Co. Ltd. \$18,863

A soustraire: Provisions pour la dépréciation et dépréciation \$478,775

*Revenu \$537,115

*Revenu des six mois avant d'avoir déduit l'impôt sur le revenu au montant de \$125,887

Shawinigan Water & Power Company

Les administrateurs de la Shawinigan Water & Power Company viennent de déclarer un dividende de vingt cents par action ordinaire pour le trimestre terminé le 30 juin et payable le 15 août aux actionnaires inscrits en date du 28 juillet 1937.

L'activité industrielle dont jouit le territoire desservi par la Shawinigan, et par suite la consommation de plus d'énergie électrique destinée à faire tourner les roues de l'industrie, sont reflétées dans les recettes brutes de la compagnie, qui s'élèvent à \$7,397,401 pour le premier semestre de 1937, à comparer avec \$6,558,489 pour celui de 1936.

Les frais généraux, les frais d'exploitation et d'entretien, ainsi que les taxes et les assurances, sont un peu plus élevés que ceux de l'année dernière, mais les achats d'énergie, les droits d'affermage et autres déboursés restent à peu près les mêmes, ce qui laisse \$4,198,705 comme revenus nets d'exploitation au lieu de \$3,668,192 en 1936.

En tenant compte du service des intérêts et de l'amortissement des frais occasionnés par l'émission et le rachat des obligations, le surplus, non compris la dépréciation et l'impôt sur le revenu, s'élève à \$2,202,961 contre \$1,647,631 pour les premiers six mois de l'année dernière, donc une augmentation de \$555,330.

Dividendes déclarés

Cosmos Imperial Mills, 25c par action ordinaire, payable le 14 août, aux actionnaires inscrits le 31 juillet; et \$1.25 par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Guelph Carpet and Worsted Spinning Mills, 15-8 p.c. par action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 20 juillet.

Shawinigan Water and Power Company, 20c par action, payable le 16 août aux actionnaires inscrits le 28 juillet.

Situation mondiale du blé

Il y a rarement eu dans l'histoire du commerce du blé une hausse aussi brusque du prix du blé comme celle qui s'est produite sur le marché de Winnipeg et, à un moindre degré, sur les autres marchés au cours des quatre dernières semaines. La baisse rapide des perspectives de la récolte dans l'Est du Canada a donné le principal élan à l'avance, et, certes, il est malheureux que les prix, aux environs de \$1.50, n'aient été atteints qu'au dépens de la récolte qui est manifestement la pire depuis l'ouverture des pailles.

Bank of Angletorre

Londres, 22. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre montre les changements suivants, en mille livres sterling, pour la semaine terminée le 21 juillet:

circulation, 493,133; dim. 272; lingots, 327,378, aug. 24; réserves, 34,246, aug. 298; dépôts publics, 17,502, dim. 5,618; dépôts privés, 135,330, dim. 9,029; fonds publics, 107,448, aug. 3,488; autres valeurs, 29,199 dim. 361.

Le coefficient de la réserve de la banque au passif est de 22.40 p.c. comparativement à 22.70 p.c. la semaine précédente. Le taux de réescompte est de 2 p.c.

Bank of France

Paris, 22. (P.A.) — Le dernier rapport hebdomadaire de la Banque de France annonce les changements suivants, en millions de francs, pour la semaine terminée le 16 juillet dernier:

Réserve d'or, 48,859, pas de changement; soides à vue à l'étranger, 13, pas de changement; billets émis à l'étranger, 868, pas de changement; effets commerciaux escomptés en France, 8,456, dim. 1,162; Avances temporaires à l'étranger, (avant le 18-6-36), 12,126, dim. 27; avances temporaires à l'étranger (depuis le 18-6-36), 10,000, pas de changement; avances sur gages collatéraux, 4,160, dim. 29; circulation, 88,414, dim. 229; crédit total aux comptes commerciaux, 12,168, dim. 491; avances à 30 jours sur fonds publics, 775, dim. 71; taux de réescompte, 5 p.c.

Les compagnies Fraser

Fraser Companies, Limited, Fraser Paper, Limited, et Restigouche Company, Limited, rapportent une augmentation des recettes consolidées pour les six mois se terminant le 30 juin 1937. Le revenu du premier semestre de 1937 se totalise à \$537,115, sujet à ajustement après vérification, avant d'avoir pourvu aux taxes sur le revenu estimées à \$123,887. Le chiffre comparatif pour les trois premiers mois seulement est de \$167,841 et pour toute l'année 1936 de \$115,024.

Pour les six premiers mois de 1937, les recettes de \$1,469,774 équivalent à 3.2 fois les recettes des intérêts de la dette obligataire, avant d'avoir pourvu à la réserve d'équipement et de dépréciation. Déduction faite de ces réserves, l'intérêt de la dette obligataire est couvert 2.2 fois.

Voici le compte consolidé semestriel arrêté au 30 juin 1937:

Recettes, compte tenu des frais d'exploitation, des taxes et des autres, mais avant d'avoir pourvu aux postes suivants:

Int. banc. et autres \$13,877

Int. coup. spécial \$1,365

Int. obligataire \$369,779

Int. obli. différée Restigouche Co. Ltd. \$18,863

A soustraire: Provisions pour la dépréciation et dépréciation \$478,775

*Revenu \$537,115

*Revenu des six mois avant d'avoir déduit l'impôt sur le revenu au montant de \$125,887

Shawinigan Water & Power Company

Les administrateurs de la Shawinigan Water & Power Company viennent de déclarer un dividende de vingt cents par action ordinaire pour le trimestre terminé le 30 juin et payable le 15 août aux actionnaires inscrits en date du 28 juillet 1937.

L'activité industrielle dont jouit le territoire desservi par la Shawinigan, et par suite la consommation de plus d'énergie électrique destinée à faire tourner les roues de l'industrie, sont reflétées dans les recettes brutes de la compagnie, qui s'élèvent à \$7,397,401 pour le premier semestre de 1937, à comparer avec \$6,558,489 pour celui de 1936.

Les frais généraux, les frais d'exploitation et d'entretien, ainsi que les taxes et les assurances, sont un peu plus élevés que ceux de l'année dernière, mais les achats d'énergie, les droits d'affermage et autres déboursés restent à peu près les mêmes, ce qui laisse \$4,198,705 comme revenus nets d'exploitation au lieu de \$3,668,192 en 1936.

En tenant compte du service des intérêts et de l'amortissement des frais occasionnés par l'émission et le rachat des obligations, le surplus, non compris la dépréciation et l'impôt sur le revenu, s'élève à \$2,202,961 contre \$1,647,631 pour les premiers six mois de l'année dernière, donc une augmentation de \$555,330.

Dividendes déclarés

Cosmos Imperial Mills, 25c par action ordinaire, payable le 14 août, aux actionnaires inscrits le 31 juillet; et \$1.25 par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Guelph Carpet and Worsted Spinning Mills, 15-8 p.c. par action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 20 juillet.

Shawinigan Water and Power Company, 20c par action, payable le 16 août aux actionnaires inscrits le 28 juillet.

Situation mondiale du blé

Il y a rarement eu dans l'histoire du commerce du blé une hausse aussi brusque du prix du blé comme celle qui s'est produite sur le marché de Winnipeg et, à un moindre degré, sur les autres marchés au cours des quatre dernières semaines. La baisse rapide des perspectives de la récolte dans l'Est du Canada a donné le principal élan à l'avance, et, certes, il est malheureux que les prix, aux environs de \$1.50, n'aient été atteints qu'au dépens de la récolte qui est manifestement la pire depuis l'ouverture des pailles.

Bank of Angletorre

Londres, 22. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre montre les changements suivants, en mille livres sterling, pour la semaine terminée le 21 juillet:

circulation, 493,133; dim. 272; lingots, 327,378, aug. 24; réserves, 34,246, aug. 298; dépôts publics, 17,502, dim. 5,618; dépôts privés, 135,330, dim. 9,029; fonds publics, 107,448, aug. 3,488; autres valeurs, 29,199 dim. 361.

Le coefficient de la réserve de la banque au passif est de 22.40 p.c. comparativement à 22.70 p.c. la semaine précédente. Le taux de réescompte est de 2 p.c.

Bank of France

Paris, 22. (P.A.) — Le dernier rapport hebdomadaire de la Banque de France annonce les changements suivants, en millions de francs, pour la semaine terminée le 16 juillet dernier:

Réserve d'or, 48,859, pas de changement; soides à vue à l'étranger, 13, pas de changement; billets émis à l'étranger, 868, pas de changement; effets commerciaux escomptés en France, 8,456, dim. 1,162; Avances temporaires à l'étranger, (avant le 18-6-36), 12,126, dim. 27; avances temporaires à l'étranger (depuis le 18-6-36), 10,000, pas de changement; avances sur gages collatéraux, 4,160, dim. 29; circulation, 88,414, dim. 229; crédit total aux comptes commerciaux, 12,168, dim. 491; avances à 30 jours sur fonds publics, 775, dim. 71; taux de réescompte, 5 p.c.

Les compagnies Fraser

Fraser Companies, Limited, Fraser Paper, Limited, et Restigouche Company, Limited, rapportent une augmentation des recettes consolidées pour les six mois se terminant le 30 juin 1937. Le revenu du premier semestre de 1937 se totalise à \$537,115, sujet à ajustement après vérification, avant d'avoir pourvu aux taxes sur le revenu estimées à \$123,887. Le chiffre comparatif pour les trois premiers mois seulement est de \$167,841 et pour toute l'année 1936 de \$115,024.

Pour les six premiers mois de 1937, les recettes de \$1,469,774 équivalent à 3.2 fois les recettes des intérêts de la dette obligataire, avant d'avoir pourvu à la réserve d'équipement et de dépréciation. Déduction faite de ces réserves, l'intérêt de la dette obligataire est couvert 2.2 fois.

Voici le compte consolidé semestriel arrêté au 30 juin 1937:

Recettes, compte tenu des frais d'exploitation, des taxes et des autres, mais avant d'avoir pourvu aux postes suivants:

Int. banc. et autres \$13,877

Int. coup. spécial \$1,365

Int. obligataire \$369,779

Int. obli. différée Restigouche Co. Ltd. \$18,863

A soustraire: Provisions pour la dépréciation et dépréciation \$478,775

*Revenu \$537,115

*Revenu des six mois avant d'avoir déduit l'impôt sur le revenu au montant de \$125,887

Shawinigan Water & Power Company

Les administrateurs de la Shawinigan Water & Power Company viennent de déclarer un dividende de vingt cents par action ordinaire pour le trimestre terminé le 30 juin et payable le 15 août aux actionnaires inscrits en date du 28 juillet 1937.

L'activité industrielle dont jouit le territoire desservi par la Shawinigan, et par suite la consommation de plus d'énergie électrique destinée à faire tourner les roues de l'industrie, sont reflétées dans les recettes brutes de la compagnie, qui s'élèvent à \$7,397,401 pour le premier semestre de 1937, à comparer avec \$6,558,489 pour celui de 1936.

Les frais généraux, les frais d'exploitation et d'entretien, ainsi que les taxes et les assurances, sont un peu plus élevés que ceux de l'année dernière, mais les achats d'énergie, les droits d'affermage et autres déboursés restent à peu près les mêmes, ce qui laisse \$4,198,705 comme revenus nets d'exploitation au lieu de \$3,668,192 en 1936.

En tenant compte du service des intérêts et de l'amortissement des frais occasionnés par l'émission et le rachat des obligations, le surplus, non compris la dépréciation et l'impôt sur le revenu, s'élève à \$2,202,961 contre \$1,647,631 pour les premiers six mois de l'année dernière, donc une augmentation de \$555,330.

Dividendes déclarés

Cosmos Imperial Mills, 25c par action ordinaire, payable le 14 août, aux actionnaires inscrits le 31 juillet; et \$1.25 par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Guelph Carpet and Worsted Spinning Mills, 15-8 p.c. par action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 20 juillet.

Shawinigan Water and Power Company, 20c par action, payable le 16 août aux actionnaires inscrits le 28 juillet.

Situation mondiale du blé

Il y a rarement eu dans l'histoire du commerce du blé une hausse aussi brusque du prix du blé comme celle qui s'est produite sur le marché de Winnipeg et, à un moindre degré, sur les autres marchés au cours des quatre dernières semaines. La baisse rapide des perspectives de la récolte dans l'Est du Canada a donné le principal élan à l'avance, et, certes, il est malheureux que les prix, aux environs de \$1.50, n'aient été atteints qu'au dépens de la récolte qui est manifestement la pire depuis l'ouverture des pailles.

Bank of Angletorre

Londres, 22. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre montre les changements suivants, en mille livres sterling, pour la semaine terminée le 21 juillet:

circulation, 493,133; dim. 272; lingots, 327,378, aug. 24; réserves, 34,246, aug. 298; dépôts publics, 17,502, dim. 5,618; dépôts privés, 135,330, dim. 9,029; fonds publics, 107,448, aug. 3,488; autres valeurs, 29,199 dim. 361.

Le coefficient de la réserve de la banque au passif est de 22.40 p.c. comparativement à 22.70 p.c. la semaine précédente. Le taux de réescompte est de 2 p.c.

Bank of France

Paris, 22. (P.A.) — Le dernier rapport hebdomadaire de la Banque de France annonce les changements suivants, en millions de francs, pour la semaine terminée le 16 juillet dernier:

Réserve d'or, 48,859, pas de changement; soides à vue à l'étranger, 13, pas de changement; billets émis à l'étranger, 868, pas de changement; effets commerciaux escomptés en France, 8,456, dim. 1,162; Avances temporaires à l'étranger, (avant le 18-6-36), 12,126, dim. 27; avances temporaires à l'étranger (depuis le 18-6-36), 10,000, pas de changement; avances sur gages collatéraux, 4,160, dim. 29; circulation, 88,414, dim. 229; crédit total aux comptes commerciaux, 12,168, dim. 491; avances à 30 jours sur fonds publics, 775, dim. 71; taux de réescompte, 5 p.c.

Les compagnies Fraser

Fraser Companies, Limited, Fraser Paper, Limited, et Restigouche Company, Limited, rapportent une augmentation des recettes consolidées pour les six mois se terminant le 30 juin 1937. Le revenu du premier semestre de 1937 se totalise à \$537,115, sujet à ajustement après vérification, avant d'avoir pourvu aux taxes sur le revenu estimées à \$123,887. Le chiffre comparatif pour les trois premiers mois seulement est de \$167,841 et pour toute l'année 1936 de \$115,024.

Pour les six premiers mois de 1937, les recettes de \$1,469,774 équivalent à 3.2 fois les recettes des intérêts de la dette obligataire, avant d'avoir pourvu à la réserve d'équipement et de dépréciation. Déduction faite de ces réserves, l'intérêt de la dette obligataire est couvert 2.2 fois.

Voici le compte consolidé semestriel arrêté au 30 juin 1937:

Recettes, compte tenu des frais d'exploitation, des taxes et des autres, mais avant d'avoir pourvu aux postes suivants:

Int. banc. et autres \$13,877

Int. coup. spécial \$1,365

Int. obligataire \$369,779

Int. obli. différée Restigouche Co. Ltd. \$18,863

A soustraire: Provisions pour la dépréciation et dépréciation \$478,775

*Revenu \$537,115

*Revenu des six mois avant d'avoir déduit l'impôt sur le revenu au montant de \$125,887

Shawinigan Water & Power Company

Les administrateurs de la Shawinigan Water & Power Company viennent de déclarer un dividende de vingt cents par action ordinaire pour le trimestre terminé le 30 juin et payable le 15 août aux actionnaires inscrits en date du 28 juillet 1937.

L'activité industrielle dont jouit le territoire desservi par la Shawinigan, et par suite la consommation de plus d'énergie électrique destinée à faire tourner les roues de l'industrie, sont reflétées dans les recettes brutes de la compagnie, qui s'élèvent à \$7,397,401 pour le premier semestre de 1937, à comparer avec \$6,558,489 pour celui de 1936.

Les frais généraux, les frais d'exploitation et d'entretien, ainsi que les taxes et les assurances, sont un peu plus élevés que ceux de l'année dernière, mais les achats d'énergie, les droits d'affermage et autres déboursés restent à peu près les mêmes, ce qui laisse \$4,198,705 comme revenus nets d'exploitation au lieu de \$3,668,192 en 1936.

En tenant compte du service des intérêts et de l'amortissement des frais occasionnés par l'émission et le rachat des obligations, le surplus, non compris la dépréciation et l'impôt sur le revenu, s'élève à \$2,202,961 contre \$1,647,631 pour les premiers six mois de l'année dernière, donc une augmentation de \$555,330.

Dividendes déclarés

Cosmos Imperial Mills, 25c par action ordinaire, payable le 14 août, aux actionnaires inscrits le 31 juillet; et \$1.25 par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Guelph Carpet and Worsted Spinning Mills, 15-8 p.c. par action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 20 juillet.

Shawinigan Water and Power Company, 20c par action, payable le 16 août aux actionnaires inscrits le 28 juillet.

Situation mondiale du blé

Il y a rarement eu dans l'histoire du commerce du blé une hausse aussi brusque du prix du blé comme celle qui s'est produite sur le marché de Winnipeg et, à un moindre degré, sur les autres marchés au cours des quatre dernières semaines. La baisse rapide des perspectives de la récolte dans l'Est du Canada a donné le principal élan à l'avance, et, certes, il est malheureux que les prix, aux environs de \$1.50, n'aient été atteints qu'au dépens de la récolte qui est manifestement la pire depuis l'ouverture des pailles.

Bank of Angletorre

Londres, 22. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre montre les changements suivants, en mille livres sterling, pour la semaine terminée le 21 juillet:

circulation, 493,133; dim. 272; lingots, 327,378, aug. 24; réserves, 34,246, aug. 298; dépôts publics, 17,502, dim. 5,618; dépôts privés, 135,330, dim. 9,029; fonds publics, 107,448, aug. 3,488; autres valeurs, 29,199 dim. 361.

Le coefficient de la réserve de la banque au passif est de 22.40 p.c. comparativement à 22.70 p.c. la semaine précédente. Le taux de réescompte est de 2 p.c.

Bank of France

Paris, 22. (P.A.) — Le dernier rapport hebdomadaire de la Banque de France annonce les changements suivants, en millions de francs, pour la semaine terminée le 16 juillet dernier:

R

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux ont eu raison du Syracuse

Les Royaux ont remporté la victoire sur les Chiefs de Syracuse hier après-midi dans la dernière partie de la série entre ces deux équipes et c'est par un résultat de 5 à 3 que les hommes de Rabbit Maranville ont triomphé de leurs rivaux qui sont en troisième position dans la course au championnat de la Ligue Internationale.

Les Royaux ont eu raison de leurs adversaires grâce à la belle tenue du lanceur Johnson qui n'accorda que six coups réussis aux visiteurs et nos hommes ont su également profiter des erreurs commises par les Chiefs. Le Mont-Royal a eu un avantage de quatre parties sur les Chiefs mais ce sont les salariés du président Racine qui commencent une série avec les Ours de Newark qui mènent par une large marge le circuit du président Saughnessy et si les Royaux peuvent tenir tête à leurs rivaux ils pourront se maintenir au deuxième rang même si les gars de Syracuse gagnent leurs parties contre le Rochester.

Résultats détaillé de la joute:

SYRACUSE				
	a.b.	p.	c.s.	r.
Glossop, 2b.	3	0	0	5
Moser, c.d.	5	1	2	0
Porter, c.g.	4	0	1	2
Craft, c.c.	4	0	0	3
McCormick, 1b.	4	0	2	10
Outlaw, 3b.	4	0	0	2
Joost, a.c.	4	1	1	4
Campbell, r.	3	1	0	3
Hockette, l.	2	0	0	1
Pearce, i.	0	0	0	0
Cazen	1	0	0	0
Totaux	34	3	6	24

MONTREAL				
	a.b.	p.	c.s.	r.
Bell, 2b.	3	0	0	3
Jeffries, 3b.	4	1	1	1
Hafey, c.c.	3	1	0	1
Dugas, c.d.	4	0	1	2
Cobb, 1b.	4	1	1	10
Harris, c.g.	4	1	1	0
Sankey, a.c.	2	1	0	5
Kies, r.	3	0	1	5
Johnson, l.	3	0	1	0
Totaux	30	5	6	27

x-A frappé pour Pearce à la 9e.

Syracuse..... 020010000-3
Montreal..... 00100400x-5

Sommaire — Erreurs: Sankey, Campbell, Hockette, McCormick, Bell, Moser. Points produits par Glossop, Craft, Dugas, Harris, Kies. Deux-butts: Moser, Joost. Doubles-joux: Joost à Glossop à McCormick; Bell à Sankey à Cobb. Laissez sur les buts: Syracuse 8; Mont-Réal 4. Buts sur balles de Hockette 3; Johnson 4. Retirés au bâton, par Hockette 3, Johnson 5. Coups sûrs, sur balles de Hockette, 4 en 5-1-3 manches; Pearce, 2 en 2-3-4 manches. Mauvais lanceur: Johnson. Lanceur perdant: Hockette. Arbitres: Swanson, Van Graffen et Weaver. Temps 2.04.

Les parties dans les grandes ligues

INTERNATIONALE				
Newark	0000002-2	6	1	0
Toronto	0000001-2	6	0	0
2e partie:				
Newark	00000100-1	12	1	2
Toronto	00000001-2	6	0	0
Fallon et Roser; Berly et Hogan.				
Penn City	00000000-7	12	1	2
Buffalo	01000131-9	9	3	0
Brown, Meketi et Redmond; Harris, Jacobs et Phillips.				
Baltimore	01000000-1	5	2	0
Rochester	03031002-12	12	0	0
Lohman, Rhodes, Kerr et Crouse; Kleinke et O'Farrell.				
AMERICAINE				
New-York	01000120-6	11	0	0
St-Louis	00010101-3	10	0	0
Winkler et Dickey; Koupal et Henneley.				
Washington	00000100-7	12	1	2
Chicago	00000000-3	6	0	0
Deahong et R. Ferrell; Dietrich, Cain et Sewell.				
Boston	01201600-10	10	1	0
Detroit	01000100-3	10	2	0
Grave et Desautels; Bridges, Gill et Hayworth.				
Philadelphia	00000030-8	9	2	0
Cleveland	00013011-9	9	3	2
Kelley Nelson; Thomas et Conroy; Feller, Andrews, Harder et Sullivan.				
2e partie:				
Philadelphia	00010201-7	16	0	0
Cleveland	00120102-6	18	0	0
Ross, Fink, Kelley et Brucker; Galehouse, Heving, Brown, Hudlin et Pytkal.				
NATIONALE				
Chicago	11000002-1	10	1	0
Philadelphia	00000001-1	4	0	0
Lee et Hartnett; Johnson et Grace.				
2e partie:				
Chicago	10400010-6	11	0	0
Philadelphia	00000000-0	6	3	0
French et O'Dea; Mulcahy, Kelleher, Crawford et Atwood.				
Cincinnati	01000000-6	9	2	0
New-York	01200010-5	10	3	0
Hollingsworth, Derringer et Davis; Castleman Smith, Coffman, Baker et Danning.				
St-Louis	10000000-1	5	0	0
Boston	00001000-4	5	7	0
Blake et Owen; Pette et Mueller.				
2e partie:				
St-Louis	00001000-1	2	0	0
Boston	00200000-3	6	1	0
J. Dean et Owen; Lanning et Mueller.				
Pittsburg	00000000-0	4	0	0
Brooklyn	03001015-6	11	1	0
Bowman et Todd; Jettcoat et Spencer.				

Victoire facile de Sixto Escobar

New-York, 22. — (P.A.) — Sixto Escobar, champion poids coq de l'univers, a obtenu un knockout technique contre George Holmes, de Brooklyn, au troisième d'un combat de dix rounds disputé ici hier soir.

Le titre n'était pas en jeu, car Escobar pesait 121/4 lbs contre 122 pour Holmes.

BASEBALL AU STADIUM

CE SOIR, A 9 H. 15

NEWARK vs ROYALS

DEMAIN SOIR, A 9 H. 15

Une deuxième course nulle à Mont-Royal

Les amateurs du turf qui avaient risqué deux dollars sur les chances de Cubanette et Sheriff Eugene pour le pari-double ont été bien récompensés car cette combinaison gagnante a rapporté \$432.00 et inutile de dire que les détenteurs de billets étaient au comble de leur joie.

La matinée d'hier a établi un nouveau record car pour la première fois dans l'histoire du turf à Montréal un deuxième "dead-heat" a été enregistré au cours de la même réunion. Dans le handicap Saint-Laurent, la principale épreuve à l'affiche, Standout, à Mme La Branche, et Long Count, de l'écurie Durant, ont fini nez à nez et les juges déclarèrent la course nulle, partageant entre les propriétaires de ces deux coureurs, les premier et deuxième argents.

La réunion de Mont-Royal continue d'attirer à la piste de Bill bies et le meeting sera sûrement un Dwyer des assistances considérables tant au point de vue financier que sportif.

Cet après-midi huit épreuves seront à l'affiche car un steeplechase sera disputé à la quatrième course.

La direction a décidé de donner une autre matinée pour les dames demain après-midi et comme les puges dirigés par le capitaine vers la piste de Connaught, pour une réunion de quatorze jours les amateurs du sport des Rois profiteront des quatre dernières matinées pour être témoins de leur sport favori.

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:16 2-5. Piste lente. Départ à 2 h. 58.

Cubanette, Everett, 110.	1
Age Ray, Smock, 115.	2
Monta Marie, Wilson, 105.	3
Smoke Ring, Halliburton, 106.	4
Tadcaster, Barker, 115.	5
Little Jay, Martinez, 115.	6
Buttery, Fator, 110.	7
Desandree, Crawford, 92.	8

\$2 au mutuel rapportent sur Cubanette 13.80 en 1er, 5.40 en 2e et 5.40 en 3e; sur Age Ray 3.80 en 2e et 3.80 en 3e; sur Monta Marie 5.35 en 3e.

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:09.

Sheriff Eugene, Sargent, 114.	1
Susan Miller, Contino, 104.	2
Jean Pittston, Fator, 109.	3
Rockvale, Wilson, 107.	4
Laurian, Barnett, 105.	5
Garison, Halliburton, 106.	6
Thistle Dust, Fair, 109.	7
Maemore, Smith, 114.	8
Uvra, Martinez, 108.	9
Worthy Butler, Barker, 114.	10

\$2 au mutuel rapportent sur Sheriff Eugene 20.75 en 1er, 9.70 en 2e et 8.35 en 3e; sur Susan Miller 14.85 en 2e et 13.95 en 3e; sur Jean Pittston 5.10 en 3e.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:15 2-5.

Miss Donovan, Smith, 110.	1
Baton d'Amour, Halliburton, 110.	2
Dream, Kins, Martinez, 110.	3
Mastico, Fator, 115.	4
Westling, Wilson, 110.	5
Academy, Wover, 112.	6
Falerman, Wimmer, 102.	7
Nick's Pride, Smock, 110.	8
Reptelle, Sargent, 115.	9

\$2 au mutuel rapportent sur Miss Donovan 5.60 en 1er, 3.30 en 2e et 2.55 en 3e; sur Baton d'Amour 3.40 en 2e et 2.70 en 3e; sur Dream Kiss 2.70 en 3e.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:08 3-5.

Starred Up, Fator, 108.	1
Sugar Jar, Smith, 110.	2
Leo D., Martinez, 109.	3
Polite Ann, Chinn, 106.	4
Judge Primrose, Myers, 110.	5
Federal Reserve, Harris, 117.	6

\$2 au mutuel rapportent sur Starred Up 10.90 en 1er, 5.85 en 2e et 4.50 en 3e; sur Sugar Jar 6.70 en 2e et 4.00 en 3e; sur Leo D. 3.25 en 3e.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 verges. Handicap Saint-Laurent. 3 ans et plus. Temps 1:49 2-5.

Standout, Martinez, 115.	1
Winston D., Fator, 107.	2
Bonnie Cain, Everett, 102.	3
Onslaught, Barker, 103.	4
Academy, Wover, 112.	5

\$2 au mutuel rapportent sur Standout 2.90 en 1er, 3.30 en 2e et 2.40 en 3e; sur Winston D. 2.90 en 2e et 2.40 en 3e; sur Bonnie Cain 2.30 en 3e.

SIXIEME COURSE, 1 mille 70 verges. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:49 3-5.

Sienna, Feeney, 110.	1
Sir Dean, Smock, 115.	2
Pace Christian, Myers, 115.	3
Miss Dolly, Payne, 110.	4
Marcola, Barnett, 105.	5
Joggie, Halliburton, 110.	6
Madding, Crawford, 99.	7

\$2 au mutuel rapportent sur Sienna 12.05 en 1er, 4.50 en 2e et 4.05 en 3e; sur Sir Dean 2.90 en 2e et 2.90 en 3e; sur Pace Christian 4.05 en 3e.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 70 verges. 3 ans et plus. Temps 1:50 1-5.

Captain Jeffers, Everett, 112.	1
Black Stockings, Martinez, 112.	2
Genie Jr., Barker, 112.	3
Portman, Fair, 114.	4
Kleinbug, Wilson, 106.	5
Count Bruno, Smith, 110.	6
Starry Night, Webber, 105.	7
Identical, Wimmer, 114.	8

\$2 au mutuel rapportent sur Captain Jeffers 15.25 en 1er, 7.70 en 2e et 3.95 en 3e; sur Black Stockings 8.75 en 2e et 5.40 en 3e; sur Genie Jr. 3.45 en 3e.

Elimination chez les poids moyens

New-York, 22. — (P.A.) — Cefterio Garcia, de Los Angeles, tentera de renverser le dernier obstacle sur sa route au championnat poids mi-moyen lorsqu'il s'affrontera à Bobby Pacho, de New-York, dans un combat de 15 rounds ce soir à Madison Square Garden.

Ross, qui n'a pas défendu son titre depuis le 27 novembre 1936, alors qu'il a défait Izzy Jannazzo, a été suspendu le mois dernier par la Commission de New-York, parce qu'il a refusé de faire face à Garcia.

Trois parties ce soir dans la Provinciale

La Ligue Provinciale vient de reviser sa cédule qui comporte maintenant six parties d'ici à samedi soir. La majorité de ces rencontres sont des reprises causées par la mauvaise température.

Voici le programme officiel:

Jeudi — Trois-Rivières à Sherbrooke, à 6h.; Panthères à Sorel, à 6h.; Drummondville à Granby.

Samedi — Panthères à Drummondville, à 4h.; Sherbrooke à Sorel, à 4h.; Trois-Rivières à Granby, à 9 heures.

Cy Williams perd contre Don George

Cy Williams, la terreur de Talahassee, est entré comme un lion dans l'arène, hier soir, mais les gars de la Floride en ont sorti beaucoup moins dangereux après que Don George eut appliqué une formidable prise de jambes qui a forcé Cy à concéder la chute après 24 minutes de combat rude. La prise fut appliquée avec une telle force que Williams dut être transporté dans sa chambre pour ne plus revenir dans l'arène car les médecins de la Commission athlétique constatèrent que le boxeur avait un fort endommagement et qu'il était impossible de continuer le combat.

Après un repos de quinze minutes l'arbitre Murray dut accorder la victoire à l'ancien champion mondial, Don George.

Hier soir Williams fut admis à l'hôpital Western et s'est mis sous les soins du Dr Archie Stewart. Ce matin l'on doit prendre une radiographie afin de se rendre compte de la gravité de la blessure.

Le combat le plus intéressant de la soirée fut sans contredit celui qui mit aux prises les Français, Félix Miquet, et Marvin Westenberg, qui étaient à l'affiche dans la semi-finale. Ces deux athlètes ont fourni une exhibition rapide et fort scientifique et lorsque l'arbitre déclara la bataille nulle à l'expiration des trente minutes toute l'assistance fit une ovation aux deux brillants athlètes. Il serait intéressant de voir ces deux poids lourds dans une finale et il est à espérer que le promoteur Ganson réussira à bécoter la rencontre sous peu.

Les deux autres combats à l'affiche furent des rencontres rudes et les spectateurs ont fréquemment hué les luteurs de même que l'arbitre qui ne se montrait pas assez sévère.

An combat initial Mike Boskus et Freddie Myers firent partie nulle de 20 minutes tandis que Wee Willie Davis prenait une chute sur Jerry Monaghan dans le deuxième combat à l'affiche.

Sommaire:

Finale: Ed Don George, 225, défait Cy Williams, 219, une chute, 24.25 minutes.

Félix Miquet, 241, France, et Marvin Westenberg, 233, Tacoma, annulent, 30 minutes.

"Wee" Willie Davis, 258, Tennessee, défait Jerry Monaghan, 246, Santa Rosa, une chute, 15.13 minutes.

Dr Frederick Meyers, 214, New-York, et Mike Boskus, 209, Grèce, annulent, 20 minutes.

Le baseball

Internationales

HYPER				
Montreal 5, Syracuse 2.				
Toronto 3, Newark 2.				
Rochester 12, Baltimore 1.				
Buffalo 9, Jersey City 4.				
LE CLASSEMENT				
	G.	P.	P.C.	
Newark	6	24	379	
Montreal	47	38	853	
Syracuse	46	45	505	
Toronto	44	45	494	
Buffalo	46	48		
Rochester	43	50	462	
Baltimore	35	47	427	
Jersey City	29	60	326	

Nationale

HYPER				
Chicago 4, Philadelphia 1.				
Chicago 6, Philadelphia 0.				
Cincinnati 6, Philadelphia 3.				
Boston 5, Saint-Louis 1.				
Boston 2, Saint-Louis 1.				
Brooklyn 6, Pittsburgh 0.				
LE CLASSEMENT				
	G.	P.	P.C.	
Chicago	52	29	642	
New-York	51	32	614	
Pittsburg	43	37	538	
Saint-Louis	42	39	519	
Boston	39	44	470	
Brooklyn	34	45	430	
Cincinnati	32	46	410	
Philadelphia	31	52	373	

Américaine

HYPER				
New-York 4, Saint-Louis 3.				
Washington 7, Chicago 3.				
Boston 10, Detroit 3.				
Cleveland 6, Philadelphia 8.				
Cleveland 8, Philadelphia 7.				
LE CLASSEMENT				
	G.	P.	P.C.	
New-York	55	23	705	
Chicago	50	33	692	
Detroit	47	32	582	
Boston	47	32	582	
Cleveland	38	38	506	
Washington	31	45	408	
Saint-Louis	25	55	321	
Philadelphia	23	55	295	

Victoire du Joubert

HYPER				
New-York 4, Saint-Louis 3.				
Washington 7, Chicago 3.				
Boston 10, Detroit 3.				
Cleveland 6, Philadelphia 8.				
Cleveland 8, Philadelphia 7.				
LE CLASSEMENT				
	G.	P.	P.C.	
New-York	55	23	705	
Chicago	50	33	692	
Detroit	47	32	582	
Boston	47	32	582	
Cleveland	38	38	506	
Washington	31	45	408	
Saint-Louis	25	55	321	
Philadelphia	23	55	295	

Les Royaux au bâton

	P.	Ab.	C.	2b.	3b.	C.	Pao.	Po.
Smythe	20	19	24	4				29
Dugas	68	236	82	27	3	9	53	347
Jeffries	85	333	111	23	2	6	42	333
Dunlap	82	322	101	19	2	4	51	314
Benning	21	45	14	1	0	0	5	111
Johnson	21	47	14	4	0	0	5	298
Cobb	51	188	55	10	2	0	34	283
Harris	72	250	69	14	2	10	40	290
Chandler	28	80	22	4	1	2	6	278
Sankey	84	320	83	12	0	1	26	259
Soli	15	32	8	1	0	1	3	250
Hafey	73	255	61	3	4	8	37	239
Duke	21	50	11	1	0	0	0	220
Kies	21	45	38	1	1	0	3	208
Pattison	10	11	2	0	0	0	0	132
Lisenbee	17	32	4	1	0	0	3	125
Myllykangas	18	45	4	0	1	0	2	089

LES LANCEURS

	P.	M.	de.	P.	bb.	tab.	P.	P.
Poll	15	78	79	40	32	31	6	3
Duke	21	132	131	55	43	38	11	6
Mylykangas	18	121	147	73	34	39	8	3
Smythe	23	148	165	70	31	30	10	8
Pattison	9	22	23	19	4	3	2	500
Johnson	16	84	84	47	28	24	3	500

Entraînement sérieux pour André Lenglet

Les fervents du pugilat qui suivent avec intérêt les séances d'entraînement du boxeur français, André Lenglet, peuvent constater que ce pugiliste est de la classe des champions et tous les soirs, au stade de Raoul Godbout, André se prépare en vue de son combat de jeudi prochain avec Donald Red Barry, de Washington.

L'entraînement de Lenglet est sous la direction de son gérant, Pierre Perry, et est aussi sérieux que s'il s'agissait d'un champion mondial. Voici le travail exécuté chaque jour par le boxeur français:

Lenglet se lève chaque matin à 5 heures et demie et, accompagné de son gérant, Pierre Perry, et de son entraîneur dévoué, Joe Forcier, se dirige immédiatement vers le Parc LaFontaine où il fait de la course, de la boxe imaginaire en courant, de la saute-mouton, sur une distance de 5 milles, puis avec son entraîneur, pratique avec le "medicine ball".

Ceci n'est pas une sinécure pour la demoiselle de table car Lenglet dévore une omelette qui nécessite une douzaine d'œufs, une véritable pyramide de pain grillé, une demi-douzaine de côtelettes de mouton, trois portions de tarte,

Le Crédit social

Cours du R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., à la Semaine sociale de St-Hyacinthe

Ce qu'est le système Douglas

Saint-Hyacinthe, 22 (D.N.C.) — Le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa, a donné un cours à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, cet après-midi, sur *Le Crédit social*. Voici un résumé substantiel de ce cours:

I
Le major Douglas présente son système du Crédit social pour mettre de l'argent dans les mains du peuple, et ainsi faire disparaître la misère qui règne au milieu de l'abondance; pour briser le monopole de la richesse que détiennent quelques financiers. Il faut une réforme monétaire qui puisse réaliser l'équilibre entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des produits, des marchandises "consomptibles" sur le marché. La banque actuelle n'est pas capable de faire cet équilibre, parce que la banque a dénaturé le vrai sens de la monnaie et ne met celle-ci sur le marché que par le moyen de chèques, de billets, de lettres de crédit. Ce mécanisme de circulation monétaire conduit à la centralisation de l'argent. Il est donc nécessaire de modifier cette organisation bancaire; substituer le crédit national au crédit financier, enlever aux institutions privées le contrôle de la monnaie et le donner à l'Etat.

Le Crédit social peut être considéré sous deux aspects: sous son aspect matériel, et nous pouvons alors le définir: l'ensemble de la valeur de l'industrie, de l'agriculture, des pêcheries, des forêts, des ports, des routes, des édifices, etc.; sous son aspect formel: la capacité approximative de cette valeur à produire et à mettre sur le marché les marchandises et services nécessaires au consommateur. Le consommateur deviendra comme une sorte d'actionnaire d'une immense corporation, par exemple, de la Corporation Nationale Canadienne.

Donc, le transfert, ou plutôt, la substitution du crédit social au crédit financier, et l'administration de ce crédit par le gouvernement, serait un moyen de mettre l'équilibre entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des marchandises et services.

II

Le théorème de Douglas

Le problème de la production est aujourd'hui réglé, mais non celui de la distribution. Il semble que les industriels ne produisent que pour le profit. Ils veulent que la production est pour la consommation; que la production est un moyen et non une fin en soi, et qu'en dernière analyse, la mesure de la production nationale de toutes les marchandises dépend de l'actuelle consommation. D'où l'on dit que si la consommation n'est pas assurée, la production doit languir, et vice versa, que si la consommation s'accroît dans la même mesure la production est stimulée. Ainsi, nous avons la formule suivante: si la mesure de la production nationale dépend, en dernier lieu, de la mesure de la consommation nationale, la consommation nationale dépend, à son tour, de la quantité de salaires, de dividendes, de allocations, en un mot, la quantité d'argent disponible pour l'achat des produits. Il faut de l'argent à l'individu pour devenir consommateur. Voilà tout le pourquoi de la crise; sous-consommation dans un océan de production; sous-consommation parce que le peuple n'a pas d'argent et parce que le système actuel contrôle, à sa guise, la haute industrie. Ici encore il y a dislocation entre le pouvoir d'achat aux mains du consommateur et la totalité des prix des marchandises sur le marché.

Suivons le raisonnement de Douglas. L'industriel, par exemple, le producteur d'aéroplanes ou de chaussures, encourt plusieurs dépenses avant de lancer ses produits sur le marché. Ces dépenses peuvent se diviser en deux catégories: appelons-les avec Douglas, catégorie A et catégorie B. Les dépenses A sont les dépenses que représentent les salaires, les allocations, les dividendes. Les dépenses B sont les paiements à d'autres organisations industrielles, les dépenses pour la matière première, pour la machinerie et pour son entretien, pour les prêts de banque et les autres charges extérieures. L'industriel doit tenir compte de ces dépenses qu'il comblera par le prix de vente de ses marchandises, et en même temps lui assurera un profit. D'où Douglas pose le théorème suivant:

LE ZODIAQUE "35"

A PUBLIE LES OUVRAGES LES PLUS RETENISSANTS DE L'ANNEE

Actuellement parus:

ARMAND LAVERGNE: Trente ans de vie nationale (5e mille)	75c
L'abbé LIONEL GROULX: Orientations (5e mille)	75c
ROBERT RUMILLY: Chefs de file (3e mille)	75c
AEGIDIUS FAUTEUX: Le duel au Canada (2e mille)	75c
MARIUS BARBEAU: Au coeur de Québec (2e mille)	75c
ROBERT CHOUQUETTE: Le fabuliste La Fontaine à Montréal (2e mille)	75c
EUGENE ALCHARD: Les Northmans en Amérique (2e mille)	75c
L'abbé ALBERT TESSIER: Ceux qui firent notre pays (2e mille)	75c
ROBERT RUMILLY: Mercier (3e mille)	\$1.00
OLIVIER MAURAULT: Nos Messieurs (2e mille)	75c

En vente au "Devoir", 75 sous franc. La série complète de douze volumes, édition de luxe \$10.00; édition ordinaire \$7.50.

Le congrès de la J.O.C. à Paris

Lettre de Pie XI au cardinal Verdier

A notre cher fils JEAN VERDIER, Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise Romaine du titre de Sainte-Babine, archevêque de Paris.

PIE XI PAPE

Cher Fils,

Salut et bénédiction apostolique

A la veille du Congrès décennal de la Jeunesse ouvrière chrétienne française, qui doit se tenir à Paris, sous vos bienveillants auspices, Notre cœur éprouve une profonde consolation, en considérant l'immense somme de bien dont ce jubilé va fournir l'heureux témoignage. C'est à la suite de leurs frères aînés de Belgique qu'un petit troupeau de jeunes ouvriers parisiens entreprend, il y a deux lustres, de reconquérir au Christ leurs compagnons de travail. Et ces quelques pionniers de la première heure sont devenus aujourd'hui, par toute la France, une imposante légion de militants qui, en face du communisme athée et du nationalisme païen, ont juré de faire rayonner leur idéal chrétien de justice et de charité. Que la grâce de Dieu les ait accompagnés au cours de cette étape, leurs phalanges nombreuses et ferventes en sont une preuve irrécusable. On ne saurait trop reconnaître ainsi l'efficacité de leurs méthodes d'apostolat s'inspirant des principes de l'Action catholique qui demandent, comme nous l'avons spécialement exposé dans notre Encyclique *Quadragesimo anno*, "Les premiers apôtres des ouvriers, les apôtres immédiats des ouvriers soient les ouvriers". Aussi, Nous adressant naguère, en une occasion semblable, à l'éminentissime cardinal archevêque de Malines, n'avons-Nous pas hésité à voir dans l'organisation de la Jeunesse ouvrière chrétienne "une force authentique de l'Action catholique parfaitement appropriée au temps présent".

Que la section française de la Jeunesse ouvrière chrétienne ait fidèlement répondu à sa vocation, il n'est, pour s'en convaincre, que de contempler l'impressionnant tableau de ses ramifications et de

sa vitalité, comme l'exposera le prochain Congrès jubilaire de Paris. Nous en avons eu d'ailleurs personnellement une vision anticipée, lors du pèlerinage qu'au lendemain de Notre jubilé sacerdotal, ces chers jeunes gens eurent à cœur d'accomplir dans la Ville Eternelle, à la Chaire infallible du Vicaire de Jésus-Christ. Aujourd'hui comme alors, il Nous plaît de leur exprimer Notre bienveillance et Notre prédilection, en ce qu'ils se montrent les disciples si filialement empressés du divin Roi qui, comme eux, s'est fait ouvrier, conférant ainsi au monde du travail une incomparable dignité. Nous leur redisons à ces chers enfants, que l'apostolat qu'ils exercent avec tant de générosité et d'ardeur dans les usines et les ateliers leur donne une noblesse sur naturelle auprès de laquelle les honneurs et les richesses d'ici-bas ne sont que poussière. Saint Paul a dit, en effet, à propos de l'apostolat, une parole qui fera à jamais l'honneur de l'humanité croyante et militante: "Apostoli gloria Christi" (II Cor. VIII, 23). Les apôtres sont la gloire du Christ. Ainsi, en se dévouant dans le cadre de l'Action catholique, au salut de leurs frères de travail, les membres de la Jeunesse ouvrière chrétienne participent à l'apostolat hiérarchique et deviennent, de ce fait, la gloire même du Christ.

C'est assez dire avec quelle joie paternelle Nous serons présent de cœur et d'esprit aux grandes assemblées parisiennes, qui imprimeront un nouvel élan à la J. O. C. Nous formons à cet égard les vœux les plus fervents, et pour leur assurer, à ces vœux, l'efficacité, Nous vous envoyons, cher Fils, à vous qui avez pris une si grande part dans l'heureux développement de cette providentielle organisation, la Bénédiction apostolique, pour que vous la fassiez descendre à votre tour sur les nobles phalanges de ces jeunes ouvriers chrétiens, sur leurs benjamins, sur leurs aînés et sur leurs sœurs de travail, afin qu'elle les transforme tous et toutes en vrais apôtres de Jésus-Christ.

Donné à Castel-Gandolfo le 8 juillet 1937, la XVII^e année de Notre pontificat.

PIE XI PAPE.

Le fascisme et le national-socialisme

La thèse du recteur de l'Institut catholique de Toulouse à la Semaine sociale de Clermont-Ferrand

Paris, 22. (P.C.-Havas). — Le procès du fascisme et du national-socialisme fut instruit hier à la Semaine sociale de Clermont par Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. "Dans les théories fasciste et national-socialiste, déclare notamment l'éminent prélat, les individus comme les sociétés sont considérés comme des parties d'un tout. Par la voie de conséquence, les personnes descendent au rang de simple moyen au service de la fin sociale. Cette conception va à l'encontre de tout ce qui fait la dignité supérieure du règne humain. Toute une part de l'homme, la plus riche, échappe, en effet, à l'organisation sociale. Vouloir absorber la personne dans

la société, c'est la diminuer au point de lui enlever tous ses éléments de grandeur et d'indépendance. "Pour trouver une solution qui donne complète satisfaction à notre nation, il faut faire appel à la hiérarchie naturelle des valeurs qu'impuisque et que travaille à promouvoir le christianisme. Cette solution, c'est le personnalisme social. Le terme individu désigne l'homme quant à la part de lui-même qui ne débord pas du plan temporel. Le terme personne qualifie l'homme sous l'aspect où il est naturellement orienté vers l'infini. En ce sens, on doit dire que les individus sont pour la société afin que la société soit pour les personnes."

La fête à M. Gouin

Simple manifestation d'amitié, sans banquet ni pique-nique

M. Cléophas Dubéau, l'un des deux principaux organisateurs de la fête politique qu'on fera à M. Paul Gouin, le 1er août prochain, à l'Assomption, a signalé aux journalistes réunis chez lui, hier soir, que la fête ne consistera pas en un banquet ou en un pique-nique comme l'ont erronément laissé entendre certains journaux, mais bien en une fête où assemblée non politique au cours de laquelle des amis du chef de l'Action Libérale Nationale lui présenteront une bourse destinée à l'aider à poursuivre l'oeuvre de reconstruction nationale qu'il a entreprise. Ceux qui ont lancé la rumeur d'un banquet et ceux qui ont intérêt à la répandre sont priés de prendre note qu'il ne s'est jamais agi d'un banquet.

On sait comment l'Action Libérale Nationale a critiqué les banquets des régimes précédents. Il serait donc illogique de lui supposer l'organisation d'un banquet en l'honneur de Paul Gouin. M. Gouin lui-même aurait été le premier à s'y opposer, si la nouvelle n'avait été qu'une rumeur lancée dans le public dans le but de discréditer les amis et le chef de l'A.L.N.

Mouvement d'ensemble

De toutes les parties de la province, le comité central de l'organisation de la fête reçoit la nouvelle que son succès est assuré. L'organisation a promptement et habilement déclenché le mouvement dans tous les comités, et de partout on montre non seulement les signes d'un réveil national marqué, mais on laisse entendre que la fête du 1er août aura de longues et retentissantes répercussions. Mardi matin, MM. Gaëtan Labrosse et Jean L'Espérance de Montréal partaient en automobile pour une randonnée en quinze jours à travers la province de Québec. Ils visiteront les amis de la cause, organiseront des comités et se tiendront en relations constantes avec le comité central à Montréal.

De Québec nous parviennent des nouvelles quotidiennes que l'organisation est excellente. Déjà de nombreuses délégations d'automobilistes se sont enregistrées à Québec et à Montréal. Tout laisse augurer la présence d'une foule nombreuse le soir du 1er août, sur le terrain de jeux du collège de l'Assomption. La liste des orateurs qui prendront la parole à cette occasion sera publiée prochainement.

Il se peut que cette liste contienne des noms qui ne manquent pas de susciter un vif intérêt.

Affiches de propagande

Le comité central de Montréal a lancé dans le public une affiche de propagande qu'il a demandé aux automobilistes sympathiques à la cause de Paul Gouin de placer à l'intérieur du pare-brise de leur automobile. Le comité exprime le désir que ces affiches soient exposées au plus tôt à l'avant des automobiles, car il considère que c'est un excellent moyen de propagande pour continuer d'assurer le succès de la fête du 1er août.

A la radio

Enfin aux postes CRCM et CRCK, dimanche prochain, 25 juillet, de 7 h. à 7 h. 15, Me Horace Philippon de Québec, prononcera une dernière causerie avant la fête. On est prié de se tenir aux écoutes.

Bois gravés de Duguay

La Librairie du Devoir a pu se procurer quelques séries des bois gravés de l'artiste nicolétain Rodolphe Duguay, à prix très populaires. Chaque série se vend \$1.00 franco. Voici le nom des oeuvres comprises dans chacune des trois séries:

1ère série, grand format

La Vierge-Mère,
La Roule de Billots,
Le Brassin de Savon,
La Croix du Chemin,
Ferme québécoise,
L'Aurore boréale.

2ème série, moyen format

Sérénité (en couleurs),
La Brimbale (en couleurs),
En Montagne (en couleurs),
Le Portageux (en couleurs),
Détente.

3ème série, petit format

Les vieilles,
Le Christ veille,
La Poudrière,
Le premier trifluvien (en couleurs),
Le Charrieux d'eau,
Le Marché de Noël,
La Croix du Chemin,
Le dernier Voyage.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Le droit

Les "fondations"

C'est le sujet discuté hier à la semaine internationale de droit à Paris

Paris, 22 (P.C.-Havas). — La Semaine internationale de Droit continua hier ses travaux par la discussion des problèmes "des fondations". Le rapport général fut présenté sur la question par Grunbaum Bulin, conseiller d'Etat. Dans la discussion qui suivit intervinrent notamment Henri Lehmann, professeur à la Faculté de Droit de Cologne; Perlich, professeur à la Faculté de Belgrade, et Koschembahr Lyskowsky, professeur à l'Université de Varsovie. On peut résumer les débats en disant qu'en vertu de cette loi biologique qui pousse toute créature animée à persévérer dans l'être, l'homme veut vivre et encore se survivre. On sait pourtant que sa présence sur la terre a un terme fatal et pourtant ses efforts tendent à dépasser ce terme. L'homme entend gouverner par sa volonté, bien au delà de sa vie, les biens qu'il a possédés, régler leur affectation au gré de ses inclinations, de ses goûts et de ses tendances idéologiques.

Il veut tester, il veut fonder. Et quand il assigne ainsi de son vivant à une partie de son patrimoine une destination conforme à l'intérêt général, aucun conflit ne naît entre lui et la puissance publique. Les autorités laïques ou ecclésiastiques ne peuvent tolérer, mais favorisent les fondations, qui viennent augmenter la masse des biens soustraits à la satisfaction des désirs égoïstes. Mais il est impossible de prévenir les défaillances des gardiens du patrimoine et de deviner les incessantes transformations des sociétés humaines. Les administrateurs deviennent négligents ou sur-tout les affectations primitivement ordonnées cessent de répondre aux besoins collectifs des âges nouveaux. C'est alors que les fondations apparaissent comme "des morts survivants", selon l'expression de Charles Gide — il en est ainsi, dans tous pays.

Puis, en séance publique, on finit par intervenir pour réformer les fondations.

En Allemagne, il existe une législation complète des fondations. L'Etat se considère comme ayant le droit absolu d'admettre ou de refuser l'approbation de la fondation ainsi que de modifier ou de supprimer la fondation. En Angleterre, la jurisprudence britannique s'efforce d'interpréter et de rendre efficace la volonté du fondateur tout en précisant ou en modifiant, si elle est trop vague, l'affectation primitive, et cela par d'ingénieuses applications de la "cy-près", doctrine dont la ressemblance avec la doctrine admise par les pays continentaux est frappante. En France, la volonté du fondateur peut s'exprimer dans la donation ou le testament. Mais le grave problème de la transformation des fondations demeure sans solution. Le droit du gouvernement de supprimer la fondation en lui retirant par décret son caractère d'établissement d'utilité publique est resté jusqu'à présent une prérogative presque théorique.

Aux Pays-Bas, la jurisprudence exige trois conditions pour que la fondation puisse fonctionner: que le capital réserve l'oeuvre, une destination spéciale fixant l'objet d'activité, une organisation qui veille sur le patrimoine. En Pologne, la fondation résulte, comme en Allemagne, de la disposition entrevue ou par testament.

Elle est confirmée par la disposition du ministre duquel ressort son activité.

Le R. P. Sarrasin, O.M.I.

Le R. P. G. Sarrasin, O.M.I., directeur de la Maison des Retraités fermées du Cap-de-la-Madeleine, quitte aujourd'hui ce poste pour la Maison Saint-Sauveur de Québec, où il exercera le ministère paroissial. C'est la seconde fois que le R. P. Sarrasin se voit confier un ministère paroissial. Tout au début de sa carrière, déjà longue de dix ans, il remplit les fonctions de vicaire et de directeur des oeuvres de jeunesse à Notre-Dame-de-Grâce de Hull.

Après un stage de deux ans à Hull, le R. P. Sarrasin fut, durant un an, assistant-directeur du Droit d'Ottawa, puis, durant trois ans, directeur du même journal. Il s'occupa ensuite, durant quatre ans, de la maison des retraités fermées du Cap-de-la-Madeleine, d'abord comme prédicateur, puis l'année dernière comme directeur.

Arrivée du "Duchess of Bedford"

M. C. Perry, de Chicago, Ill., secrétaire du Rotary International, est attendu à Montréal, samedi, à bord du paquebot "Duchess of Bedford". M. Perry revient de Nice où il assista à un grand Congrès dernièrement. Parmi les autres passagers du "Bedford" on remarque M. W. G. Stark, adjoint au Commissaire canadien du Commerce; M. W. J. Megan, du département de l'Agriculture, gouvernement du nord de l'Irlande; Mme J. K. Brown, M. et Mme C. R. Sanders et M. et Mme W. A. Williams, de Montréal; M. et Mme C. E. Whitaker, de Sydney; et M. et Mme McCulloch, de Toronto.

La chapelle de la Colonie des orphelins de St-Arsène

C'est dimanche prochain, 25 juillet, à 2 h. 30 p.m., heure avancée, que Mgr A. Forget, évêque de St-Jean, Bénira la nouvelle chapelle de la colonie de vacances des Orphelins de St-Arsène, situé aux grèves de Contrecoeur.

Ceux qui aimeraient à assister à cette bénédiction peuvent se rendre par l'autobus régulier Montréal-Sorel ou par le train spécial gare Bonaventure. Départ à 8 h. 30 a.m., heure solaire. Le soir, départ des grèves à 7 h. 30.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ

DUPUIS

Messieurs, voyez ces offres:

CRAVATES D'ETE

valent ordinairement .50

Achetez-les à la douzaine, faisant ainsi une transaction profitable. En soie ou en bouclé. Teintes pâles ou foncées. Prix très spécial, chacune

.25

CHEMISES pour hommes

A solder vendredi un lot de chemises légèrement défectueuses, provenant de ventes précédentes. TRES SPECIAL, chacune

.50

Achetez-en une bonne quantité pour maintenant et l'automne. Broadcloth à rayures. Collet à même ou 2 faux cols. 13 1/2 à 17 dans le lot.

Pas de commandes postales, p.s.i. ni téléphones s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér., ARMAND DUPUIS, ca.-dir.

Le C. I. O. subit un échec à Montréal

Le local 1195 de l'Association amalgamée des ouvriers du fer, de l'acier et du fer en feuille, qui avait décrié la grève dans la métallurgie, il y a 26 jours, inaugurant par là le règne du C. I. O. de John-L. Lewis à Montréal, a subi un échec manifeste, hier, lorsque la majorité des grévistes, passant outre aux désirs des chefs supérieurs du C. I. O., a décidé de terminer la grève. Déjà près d'une centaine de grévistes avaient repris, depuis quelques jours, le travail, sans se préoccuper du C. I. O.

Le système administratif de Montréal

Le conseil municipal a adopté une motion pour nommer une commission pour étudier les changements à apporter au système administratif de la ville.

Les commissaires sont MM. Côté,

Barrière, Trépanier, Taillon, Riel, Bonnier, Bray, L'Archevêque et Jalbort.

Pour sauver le Manitoba de la faillite

Winnipeg, 22. (C.P.) — Pour sauver le Manitoba de la ruine il est absolument nécessaire que la province ait le droit d'établir de plus lourds impôts ou que le gouvernement fédéral prenne à sa charge les services sociaux subventionnés par le gouvernement provincial. Tel est le cri d'alarme lancé hier par le trésorier du Manitoba, M. Stuart Garson.

M. Garson a affirmé que la réduction du service des intérêts ne résoudrait pas le problème. Il a dit aussi que le gouvernement manitobain avait espéré que la Commission royale d'enquête sur les problèmes de la taxation sauverait les provinces de l'Ouest.

"La faillite des provinces et des municipalités de l'Ouest trouverait une répercussion des plus désastreuses dans l'Est du Canada", a ajouté le trésorier provincial.

Nouveau jeu en couleurs PARADIS

Pour tous les foyers

Le nouveau jeu de "Paradis" surpasse en intérêt et en intrigue tout ce qui est encore sorti sur le marché.

Il est à la fois artistique, instructif et très amusant, facile aussi à comprendre et à jouer même pour les petits. C'est, par excellence, le jeu de toute la famille!

Prix unitaire: 75 sous

COURT APERÇU DU REGLEMENT

1° — Le jeu de "Paradis" peut se jouer à plusieurs personnes. Chaque joueur prend un seul pion qu'il essaie de conduire au "Paradis" selon le procédé ordinaire des jeux de dé.

2° — L'entrée au jeu se fait sur le No 1: Maison de Dieu, avec le nombre "Trois". On continue ensuite suivant les règlements des jeux de dé, en tenant compte cependant des indications qui accompagnent les différents signes: points ronds, points carrés, flèches. Le nombre "Six" ne donne aucun coup supplémentaire.

3° — L'entrée au "Paradis" ne se fait qu'avec un "Trois" et l'entrée au Purgatoire par un nombre qui doit égaler le nombre des espaces à franchir pour y arriver.

EXEMPLES. — Du No 116, on entre au Purgatoire avec "Un". Du No 115, on y entre avec un "Deux" et directement au "Paradis" si l'on obtient un "Trois". Du No 114, le nombre "Trois" conduit au Purgatoire d'où l'on ne sort qu'avec un "Trois".

De plus amples explications sont données sur la feuille de règlement qui accompagne chaque jeu.

GRANDEUR: 15 x 20. Dans une magnifique boîte avec pions et dé.

APPRECIATION DE MONSIEUR GEORGES CHARTIER, P.A., VIC. GEN., MONTREAL

"Le jeu de "Paradis" porte bien son nom. Il est élégant dans sa tenue, beau dans l'agencement des couleurs. Il fait parcourir à ses joueurs le cycle de l'année liturgique et leur apprend à vivre de la vie liturgique pour les conduire en Paradis. Je lui souhaite un plein succès!"

En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame-est

Montréal